

Portrait DE LA Biodiversité

VITROLLES



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

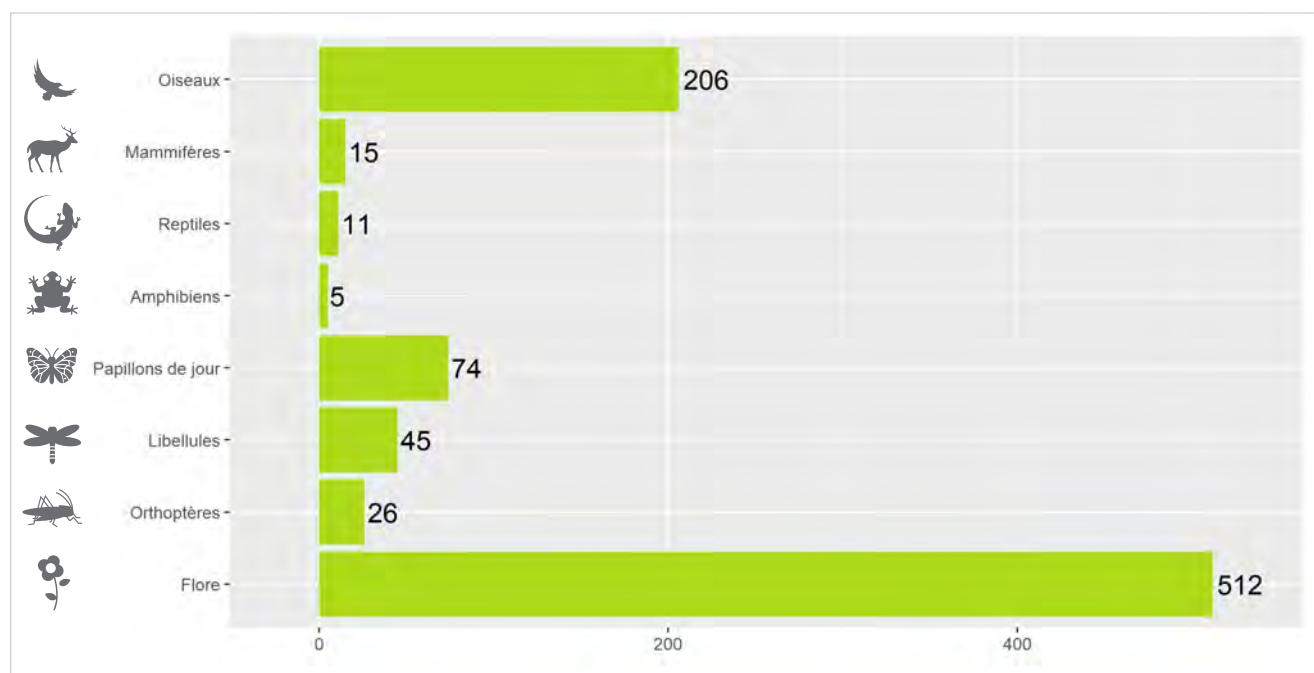


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

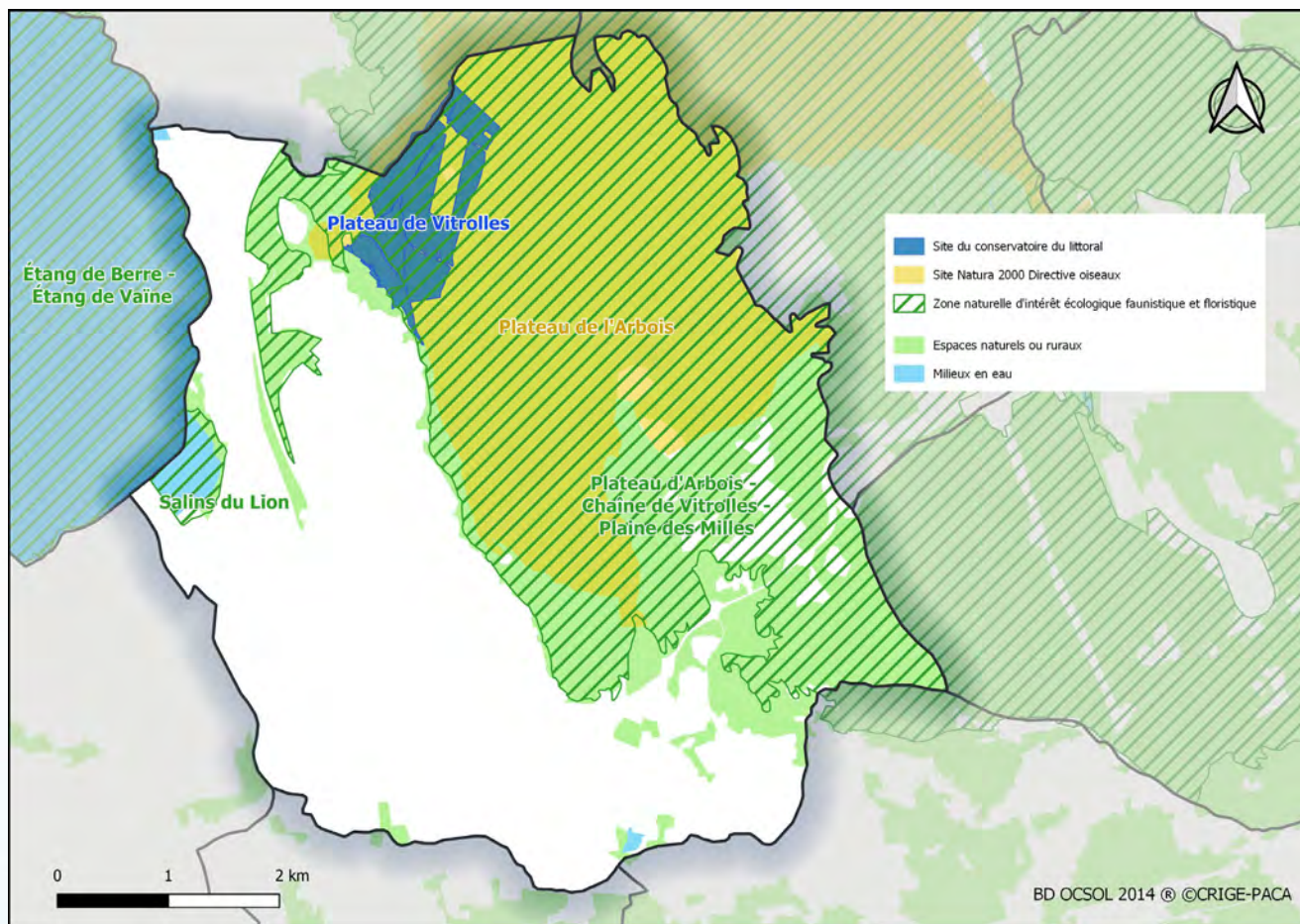
929 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vitrolles, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 180 espèces sont protégées au niveau national. 34 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 59 à l'échelle régionale.

La compilation de 30 593 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vitrolles (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vitrolles

D'une surface de 37 km², 55 % de la commune de Vitrolles sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **plateau de l'Arbois** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'**étang de Berre** appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les **anciens Salins du Lion** sont quant à eux très attractifs pour les oiseaux coloniaux des milieux littoraux, certains amphibiens et libellules et offrent une halte migratoire pour de nombreux oiseaux.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Avocette élégante

P **LR**

L'Avocette élégante niche en bordure de lagune, marais et salins, à même le sol ou dans la végétation rase. Pour se nourrir, elle remue latéralement la vase de son bec afin de faire remonter de petits invertébrés à la surface.



© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P **LR**

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondiallement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

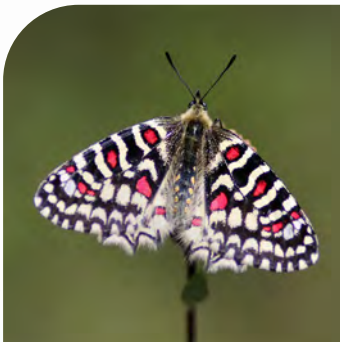


© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

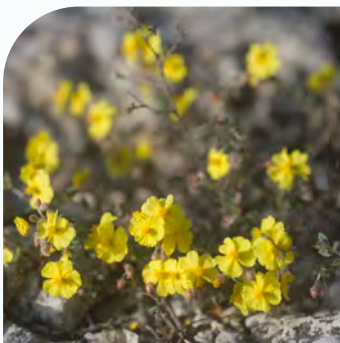


© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



© François GRIMAL

Hélianthème à feuille de marum

P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

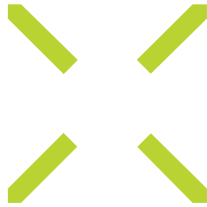
POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@am-metropole.fr 📞 am-metropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS



×

Portrait DE LA Biodiversité

SALON-DE-PROVENCE



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT

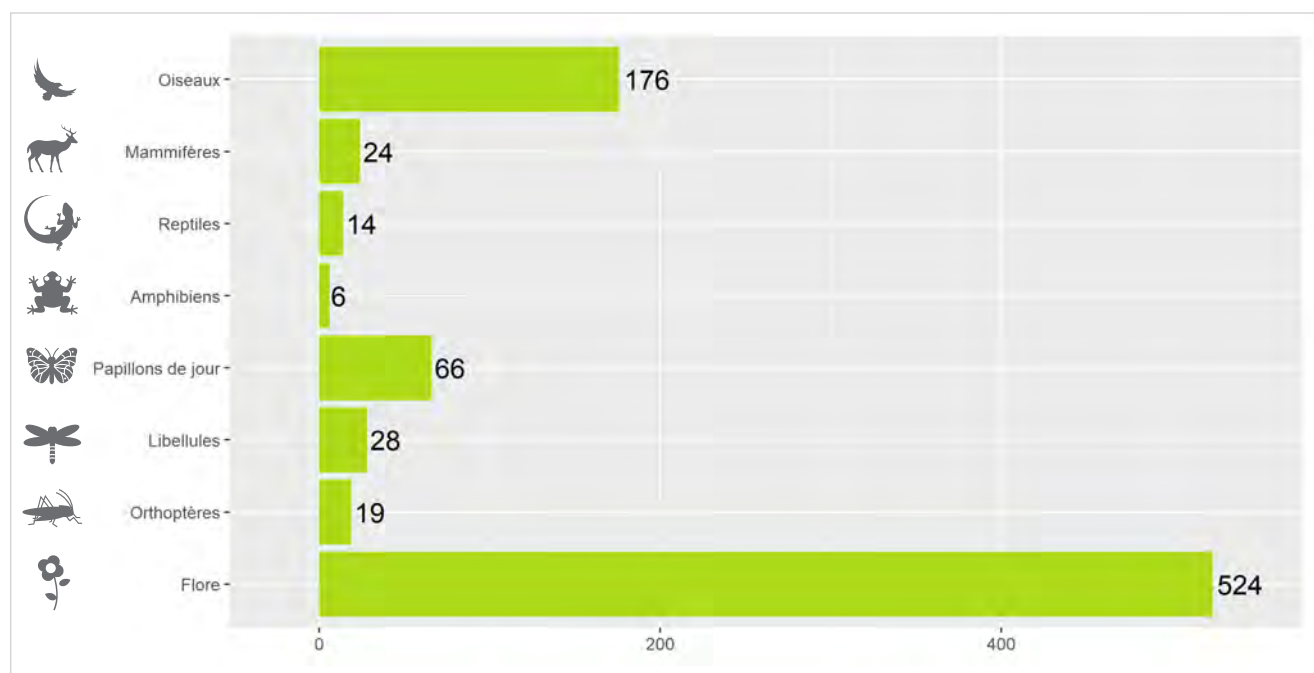


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

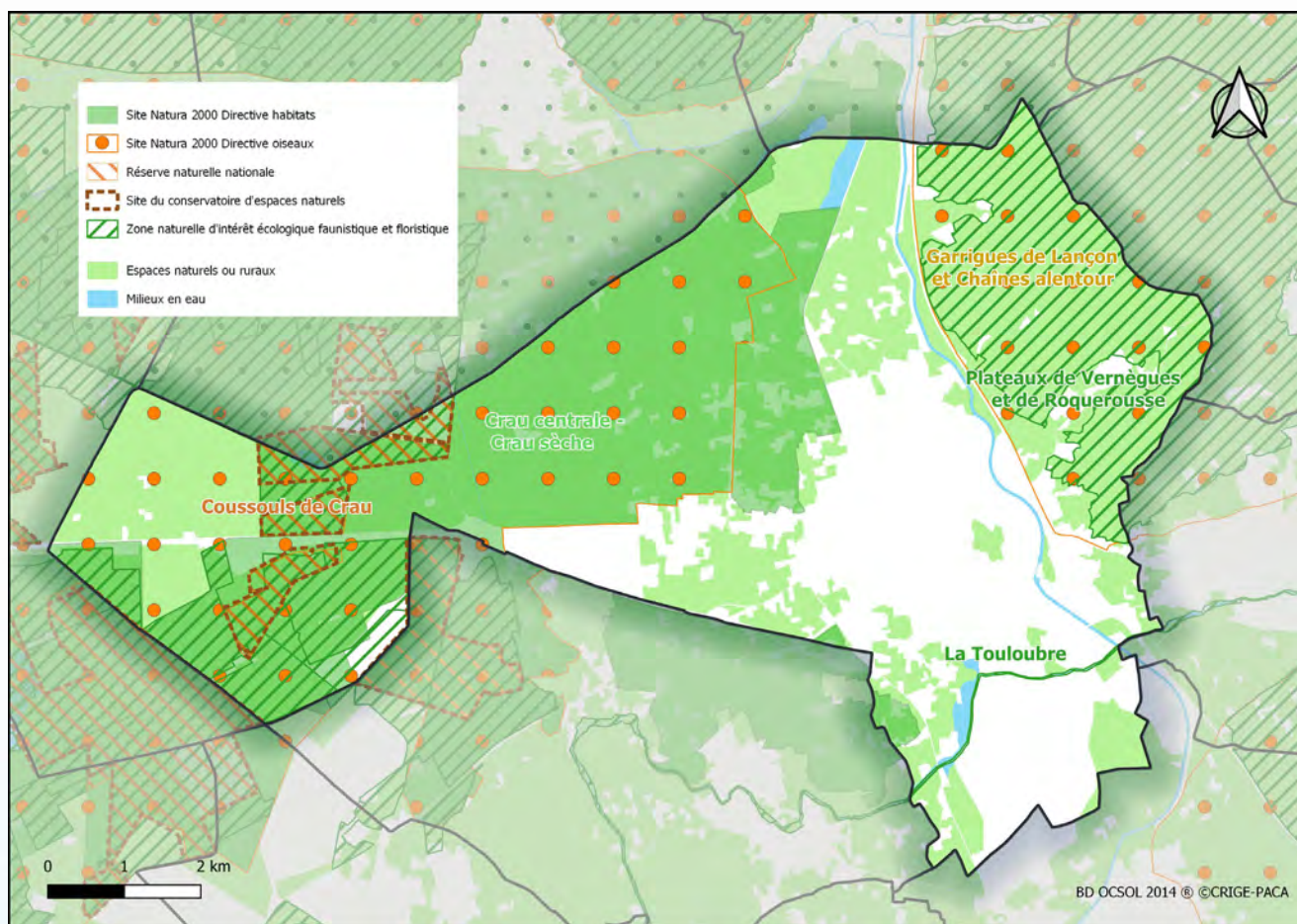
1 104 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Salon-de-Provence, soit 19% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 162 espèces sont protégées au niveau national. 27 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 46 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 103 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Salon-de-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Salon-de-Provence

D'une surface de 71 km², 68 % de la commune de Salon-de-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 59 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, **la Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de **la Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, la Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules. Les **espaces agricoles bocagers**, liés notamment à la production de foin de Crau, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

La rivière de **la Touloubre** et sa végétation rivulaire offrent localement abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

À l'est, les **paysages collinaires** (Tallagard, Roquerousse) sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Laurent ROUSCHMEYER



Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

© Aurélien AUDEVARD



Pipit rousseline

P LR

Le Pipit rousseline affectionne les milieux ouverts, chauds et secs : pelouses sèches, garrigues pourvues d'un sol nu et d'une strate de végétation rase. Les zones pâturées sont utilisées de préférence. C'est un des premiers colonisateurs notés après un incendie.

© André SIMON

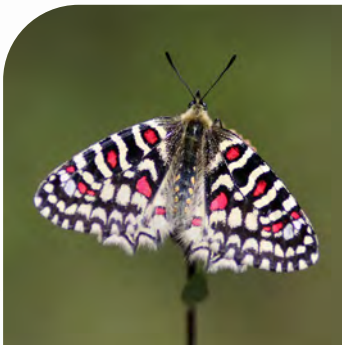


Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© François GRIMAL

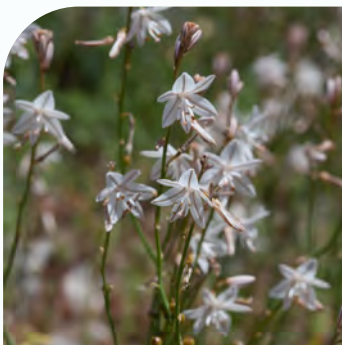


Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED

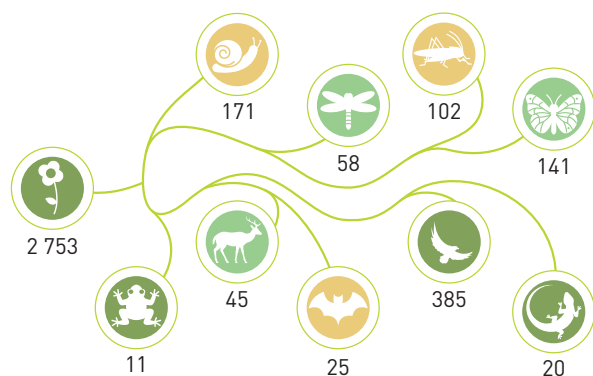


Asphodèle d'Ayrd

L'Asphodèle d'Ayrd est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

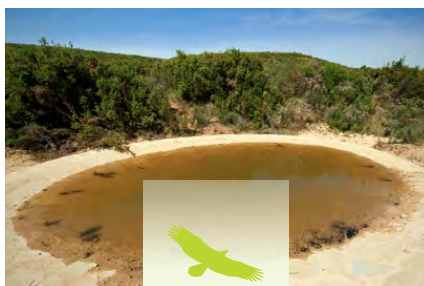
DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ammpmetropole.fr 📞 ammpmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

ALLEINS



Rollier d'Europe © André SIMON 

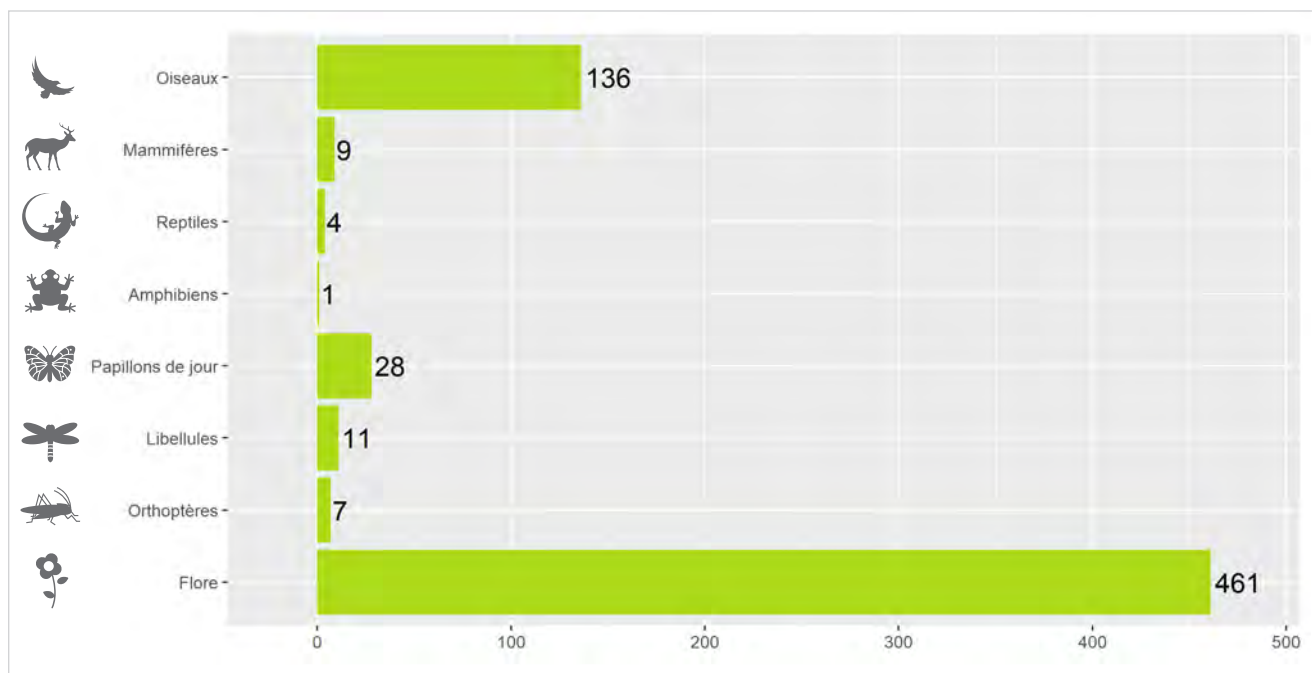


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

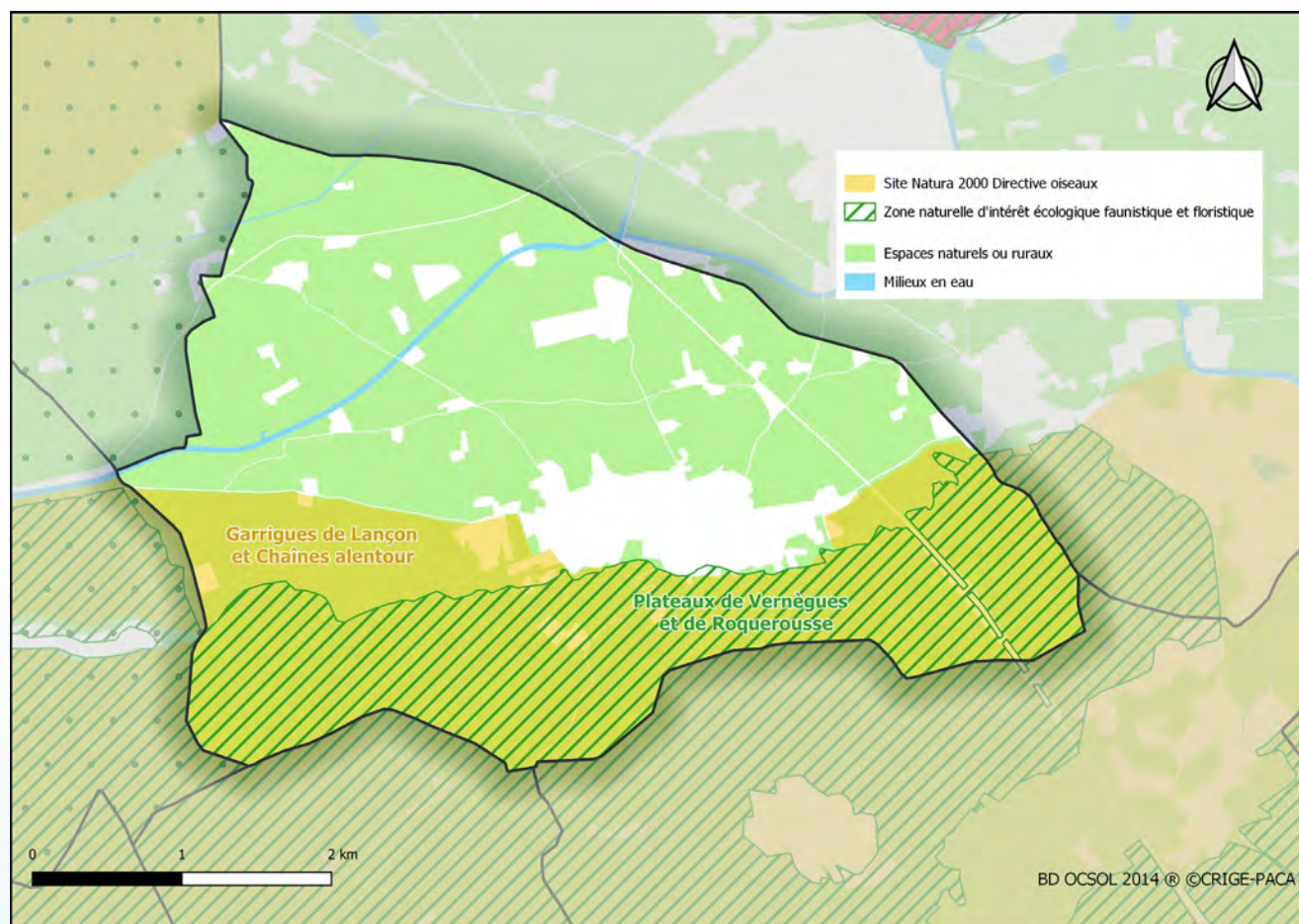
675 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Alleins, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 127 espèces sont protégées au niveau national. 15 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 274 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Alleins (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 3 : Cartographie des espaces naturels d'Alleins

D'une surface de 17 km², 87 % de la commune d'Alleins sont des espaces naturels et ruraux. 43 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud, les **paysages collinaires** entourant le village d'Alleins sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

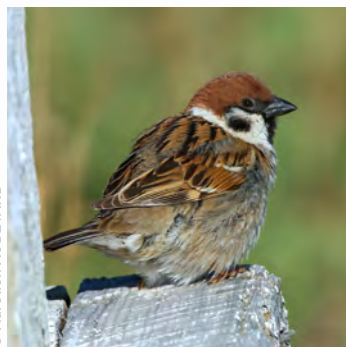
En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Moineau friquet

P **LR**

Associé aux milieux ruraux, le Moineau friquet niche dans les cavités de vieux arbres et les trous de mur. Beaucoup moins répandu que son cousin, le Moineau domestique, ses populations sont en très fort déclin dans les régions où la modification des pratiques agricoles est mise en cause.

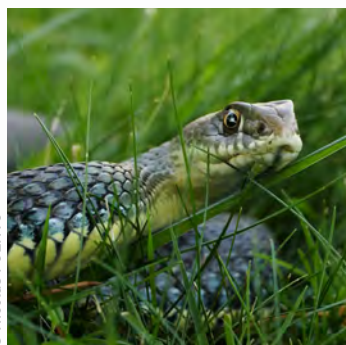


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !

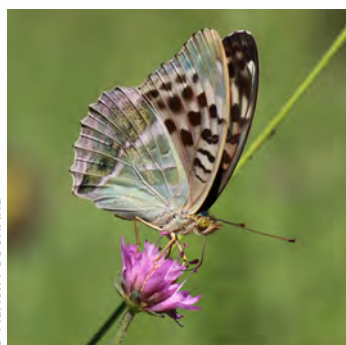


© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

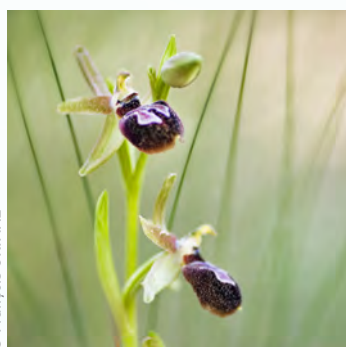
Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.



© Marion FOUCHARD

Tabac d'Espagne

Le Tabac d'Espagne fréquente les prairies bocagères et lisières fleuries où les femelles pondent sur diverses violettes et pensées sauvages. L'adulte butine beaucoup les ronces et chardons.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

AURONS



Huppe fasciée © Aurélien AUDEVARD

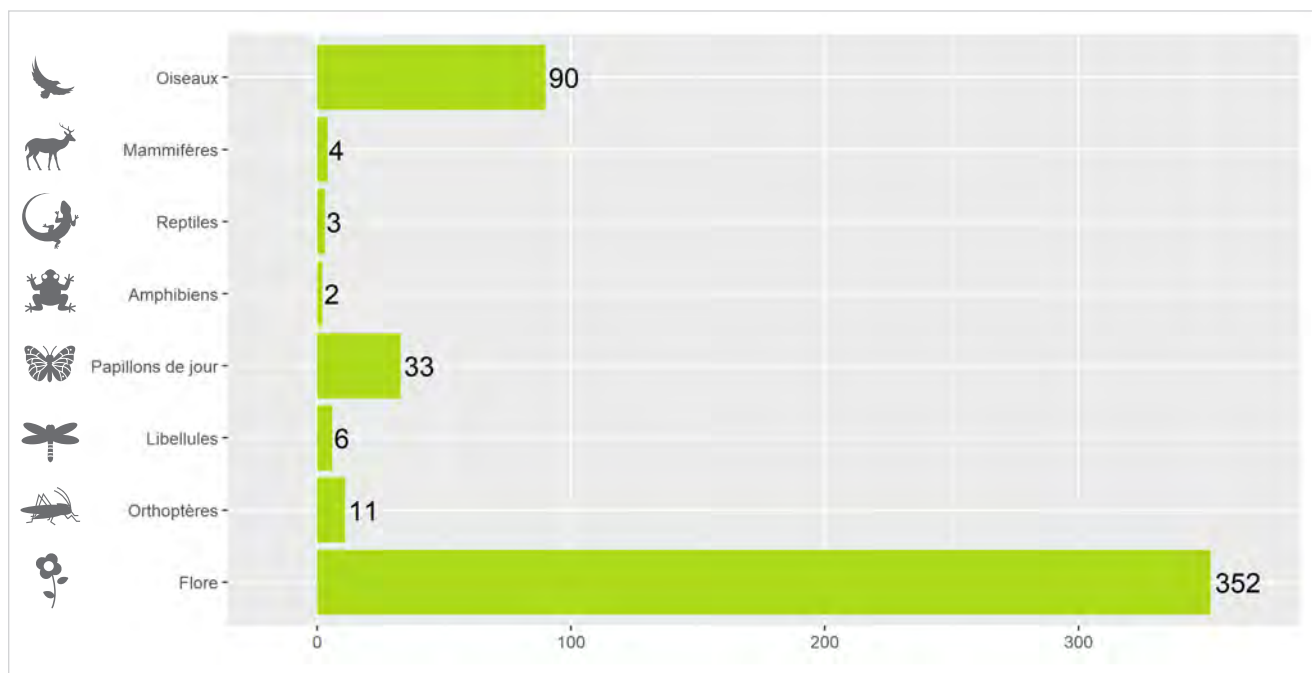


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

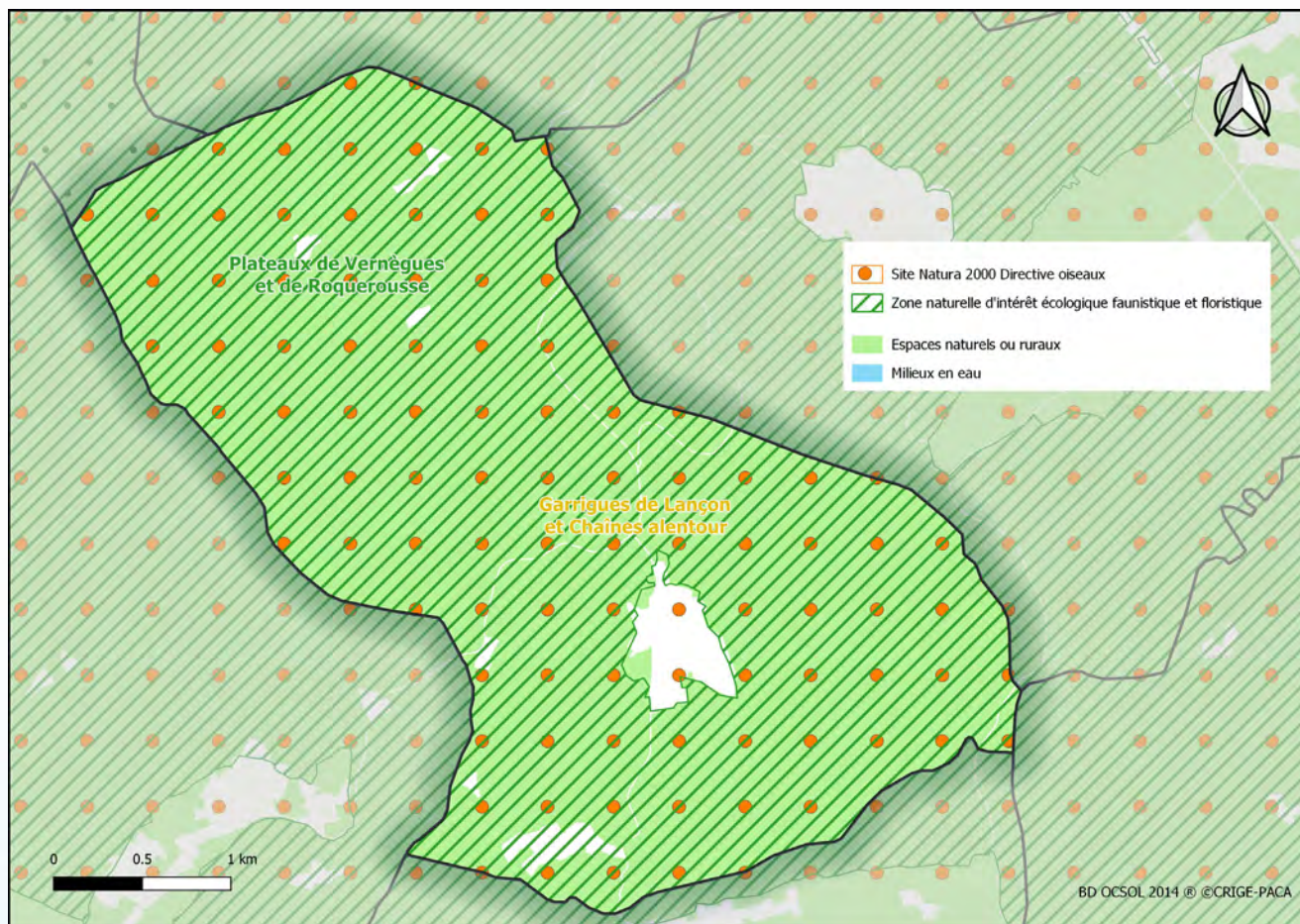
523 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Aurons, soit 9% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 76 espèces sont protégées au niveau national. 6 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 8 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 134 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Aurons (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 6 : Cartographie des espaces naturels d'Aurons

D'une surface de 13 km², 96 % de la commune d'Aurons sont des espaces naturels et ruraux. Toute la commune est intégrée dans le périmètre Natura 2 000 des **Garrigues de Lançon et Chaînes alentour**.

Les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Aurélien AUDEVARD



Linotte mélodieuse



Emblématique des milieux agricoles, la Linotte mélodieuse fréquente les milieux ouverts au couvert herbacé ras, parsemés de buissons et de haies. Sa présence est liée aux graines des plantes adventices des cultures les moins gourmandes en herbicides.

© Aurélien AUDEVARD



Renard roux

Le Renard roux occupe une place importante au sein de l'écosystème. En tant que prédateur, il est un acteur précieux de la chaîne alimentaire et joue un rôle indispensable dans l'élimination des animaux faibles, malades ou morts, évitant pullulations et épidémies. En milieu agricole, il limite efficacement le développement des petits rongeurs dont il est un grand consommateur.

© Marion FOUCHARD



Citron de Provence

Abondant en région méditerranéenne, le Citron de Provence peut être observé en grande densité en période d'émergence. Il affectionne les broussailles, lisières et bois clairs et chauds. La femelle pond sur le Nerprun alaterne, un arbrisseau caractéristique des garrigues méditerranéennes.

© B. HUYNH-TAN - CBNMED



Ajonc de Provence

L'Ajonc de Provence ou argeiras est un buisson épineux très emblématique de la garrigue provençale.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ammpmetropole.fr 📞 ammpmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

BERRE-L'ÉTANG



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

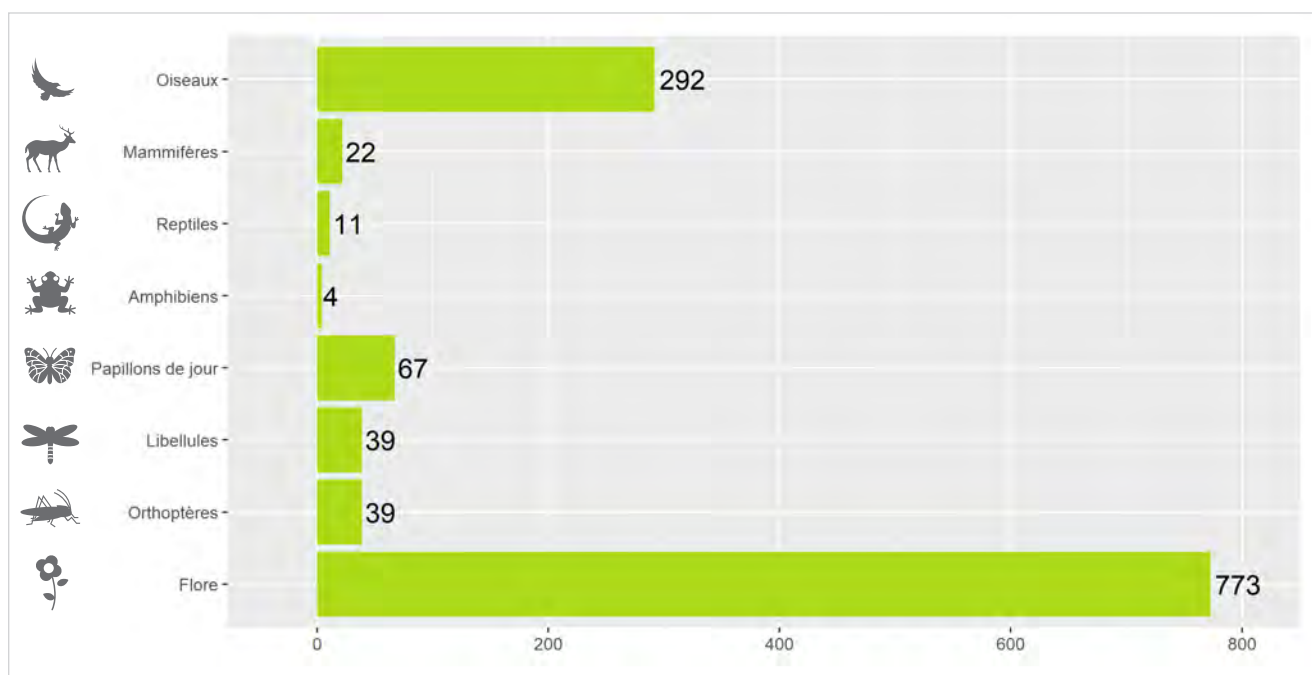


Gravelot à collier interrompu © Aurélien AUDEVARD  

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

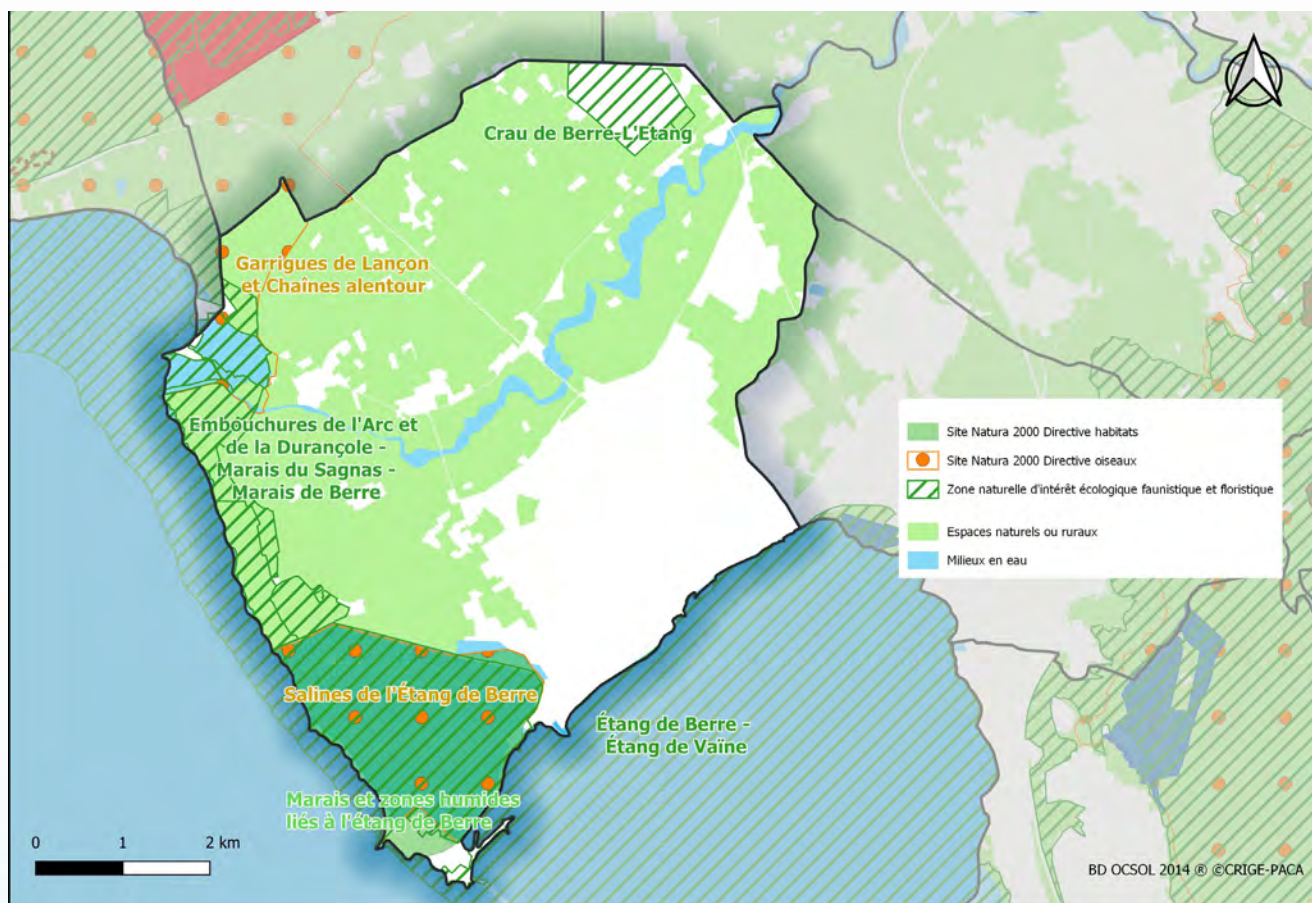
1 341 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Berre-l'Étang, soit 23% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 242 espèces sont protégées au niveau national. 47 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 86 à l'échelle régionale.

La compilation de 127 934 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Berre-l'Étang (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 9 : Cartographie des espaces naturels de Berre-l'Étang

D'une surface de 44 km², 70 % de la commune de Berre-l'Étang sont des espaces naturels et ruraux. 22 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les tables salantes en cours d'exploitation des **salines de Berre** ont un niveau d'eau et une salinité qui varient au cours de l'année, offrant une variété et une complémentarité d'habitats très favorables à l'avifaune. Plus de 200 espèces d'oiseaux ont été recensées en nidification, alimentation, hivernage et migration.

À l'embouchure de **l'Arc**, les marais du Sagnas accueillent une avifaune nicheuse et hivernante à enjeu. Une importante population de Crapauds épineux a récemment été mise en évidence, fortement impactée par la mortalité routière sur la D21b.

L'**Arc**, qui traverse la commune, et le ruisseau **La Durançole** hébergent localement de belles populations de libellules, dont des espèces patrimoniales¹.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ». À noter que les prairies aéroportuaires de Berre-La Fare accueillent des espèces steppiques typiques telles que l'Outarde canepetière.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Aurelien AUDEWARD



Goéland railleur

P LR

Les rires sourds et éraillés du Goéland railleur animent les marais salants. Nicheur rare en France, ce petit goéland migrateur est strictement méditerranéen. Il se distingue du Goéland leucopnée par sa petite taille, la couleur rouge de son bec et de ses pattes.

© Laurent ROUSCHMEYER

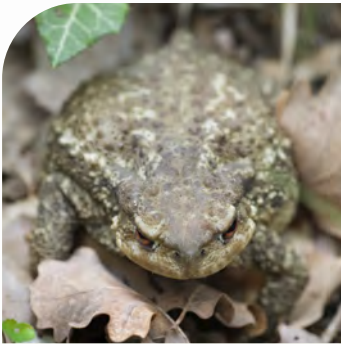


Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

© François GRIMAL



Crapaud épineux

P

Réalisant de grandes migrations entre ses sites terrestres hivernaux et ses sites aquatiques de reproduction, le Crapaud épineux est particulièrement vulnérable aux collisions routières lors de ses déplacements. La création de crapauducs est une mesure efficace pour limiter la mortalité.

© Angélique MASVIDAL

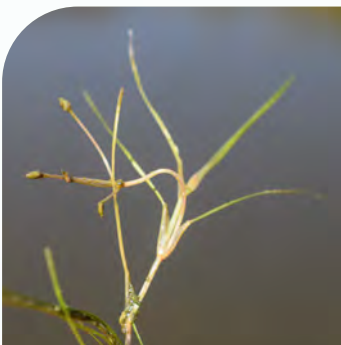


Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.

© J. UGO - CBNMED



Ruppie maritime

P

La Ruppie maritime est une plante aquatique relativement commune dans les milieux saumâtres du littoral méditerranéen. Ses feuilles et ses tiges sont filiformes et très allongées, les fruits prennent la forme de petits ballons flottant à la surface de l'eau.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

CHARLEVAL



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD

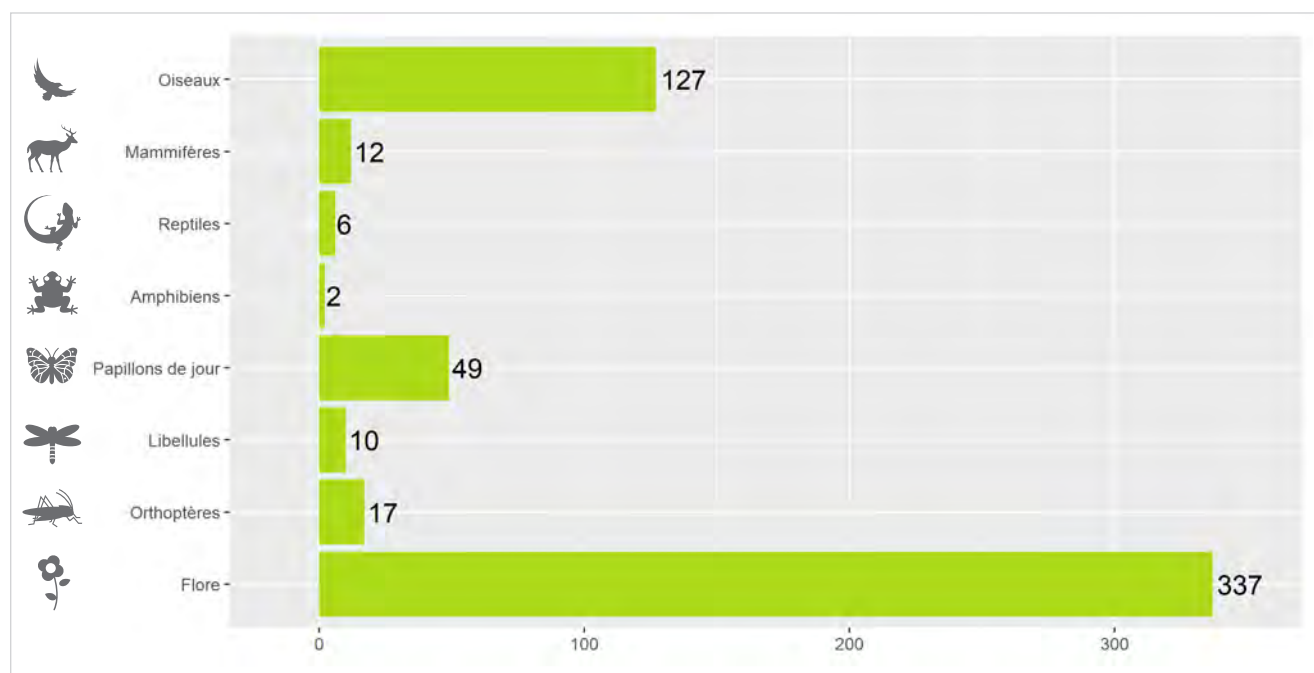


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

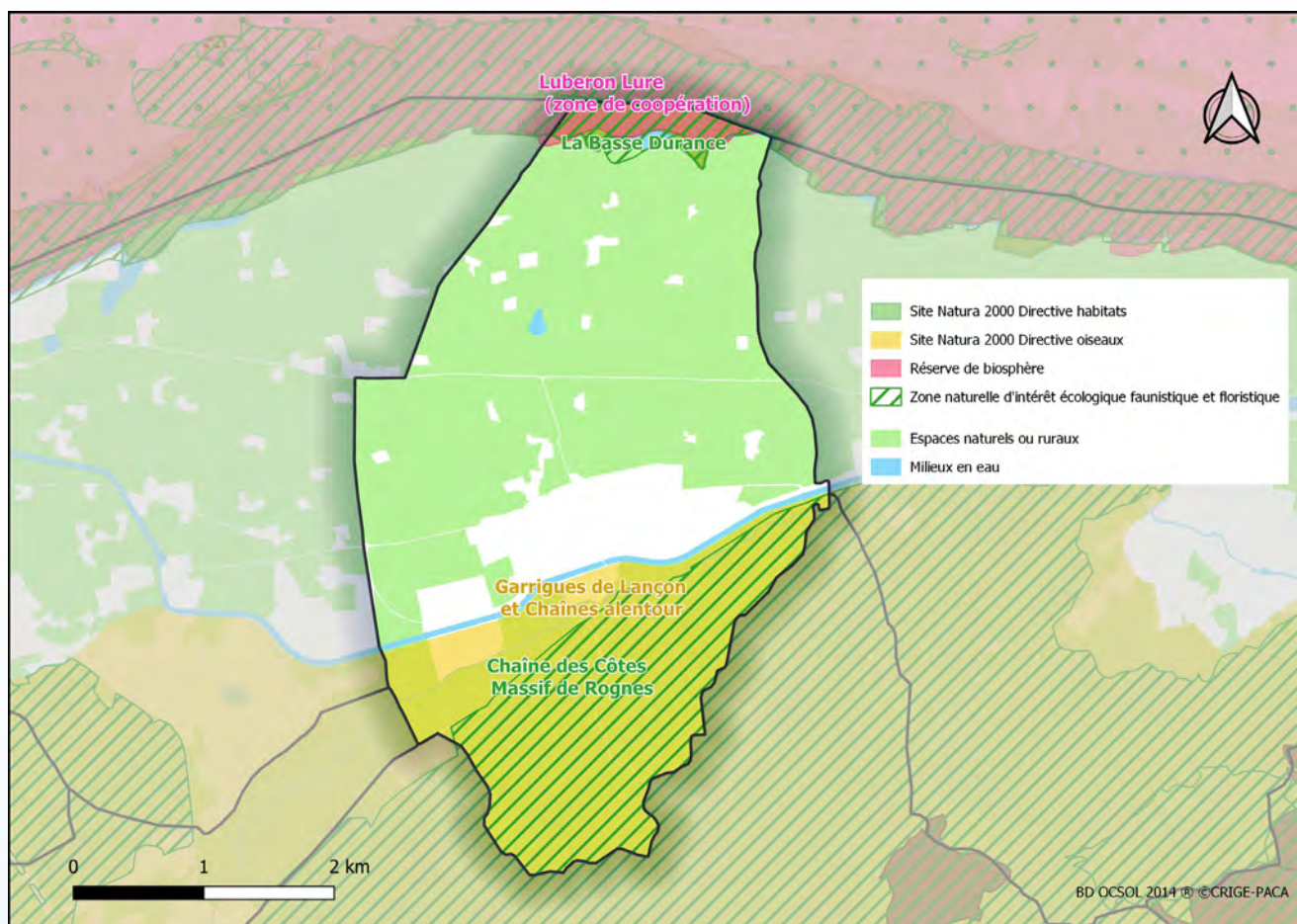
576 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Charleval, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 118 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 23 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 613 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Charleval (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 16 : Cartographie des espaces naturels de Charleval

D'une surface de 14 km², 86 % de la commune de Charleval sont des espaces naturels et ruraux. 34 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Au sud, les paysages de **la chaîne des Côtes** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© André SIMON

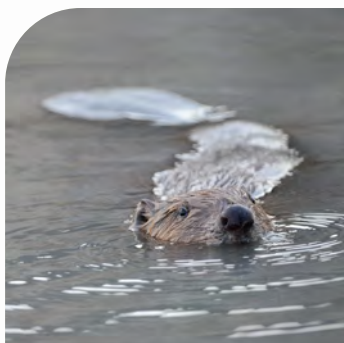


Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Jean-Michel BOMPAR



Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.

© Angélique MASVIDAL

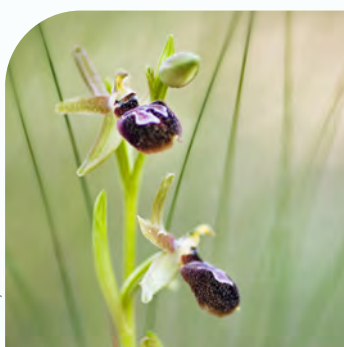


Cordulie à corps fin



La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.

© François GRIMAL



Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

EYGUIÈRES



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

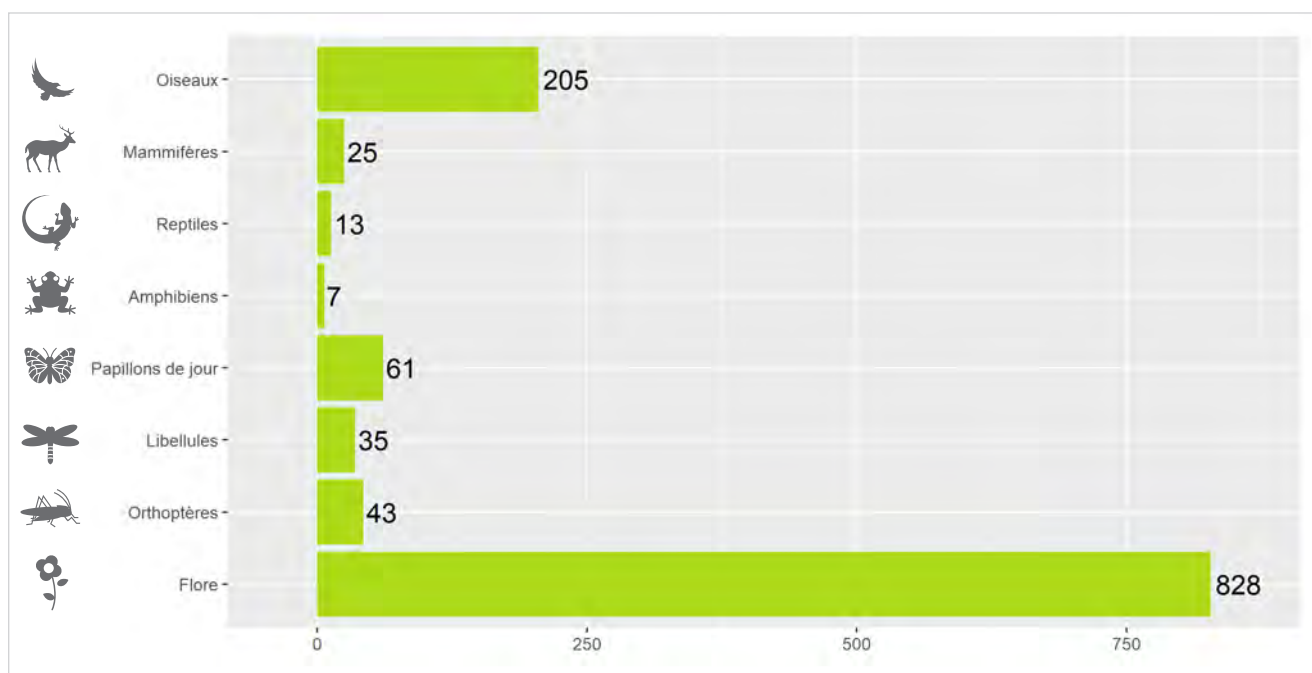


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

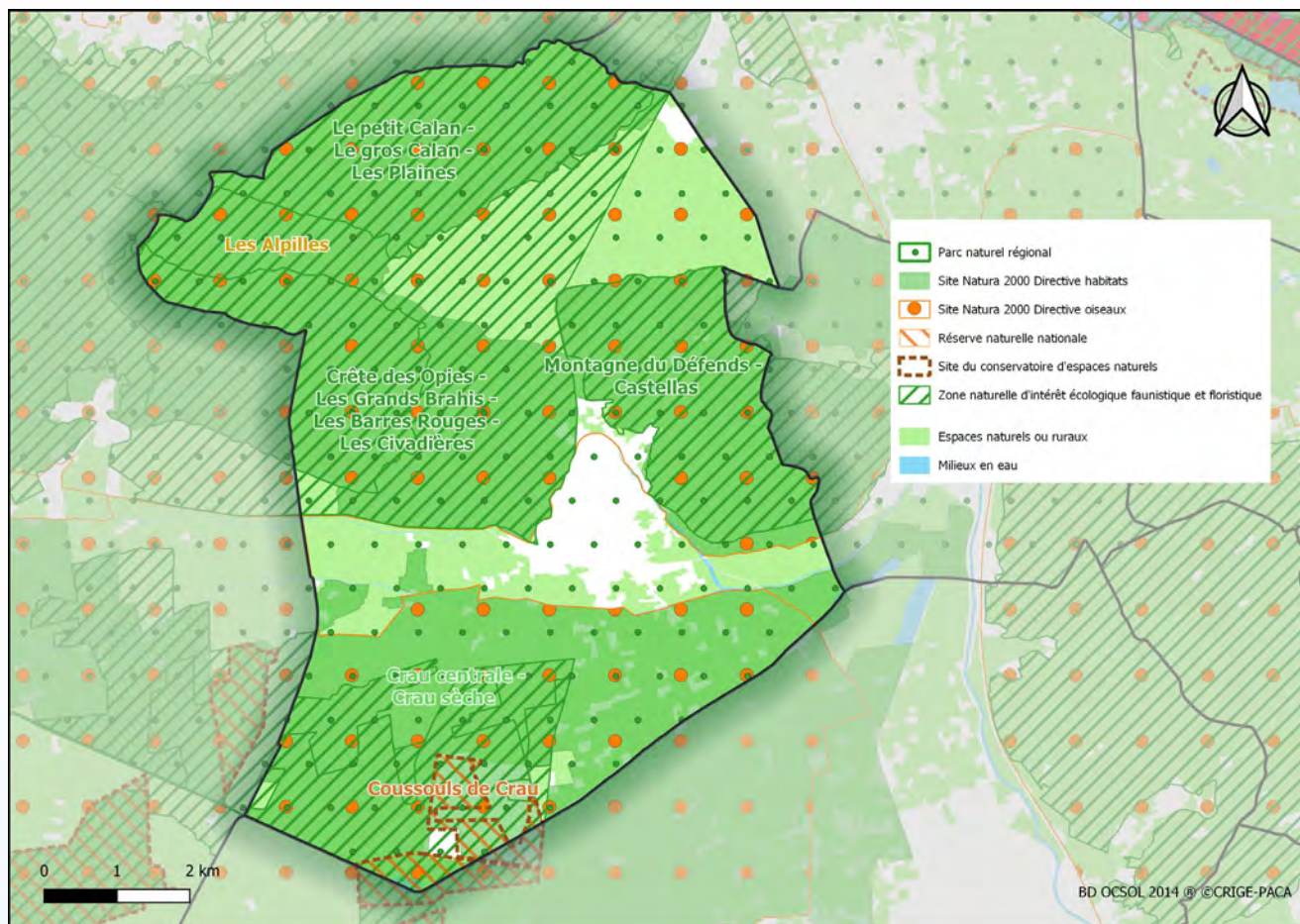
1264 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Eyguières, soit 22% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 196 espèces sont protégées au niveau national. 35 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 54 à l'échelle régionale.

La compilation de 25 056 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Eyguières (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 24 : Cartographie des espaces naturels d'Eyguières

D'une surface de 69 km², 91 % de la commune d'Eyguières sont des espaces naturels et ruraux. 89 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Traversant la commune, les paysages du massif des **Alpilles** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les plateaux sont entrecoupés de vallons plus ou moins forestiers et humides. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud de la commune, paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de la **Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique, alternance de « désert de cailloux » et « tonsures » aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, la Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

Ailleurs sur la commune, les **activités agricoles extensives**, liées notamment à la production de foin de Crau, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Aurélien AUDEVARD



Traquet oreillard

P LR

En danger d'extinction, le Traquet oreillard est un habitant discret des massifs calcaires à végétation rase, pâturés ou dénudés par les incendies.

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

LA BARBEN



Coccyus geai © Aurélien AUDEVARD 

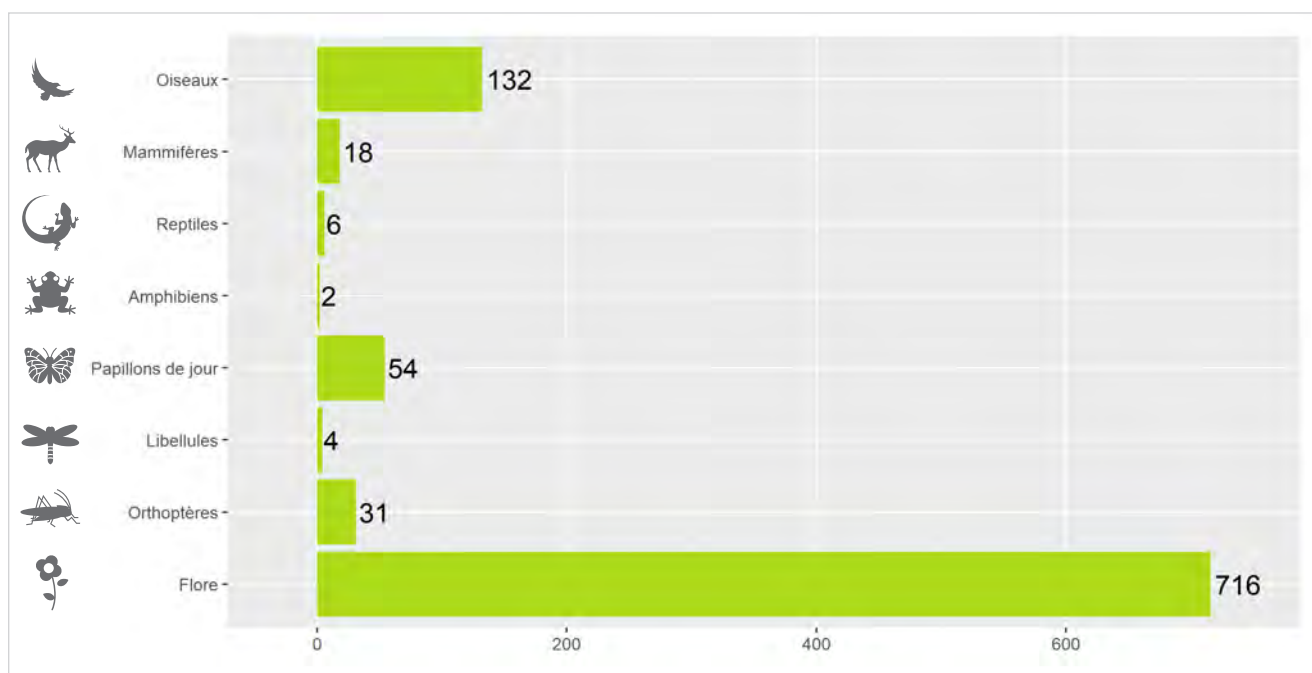


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

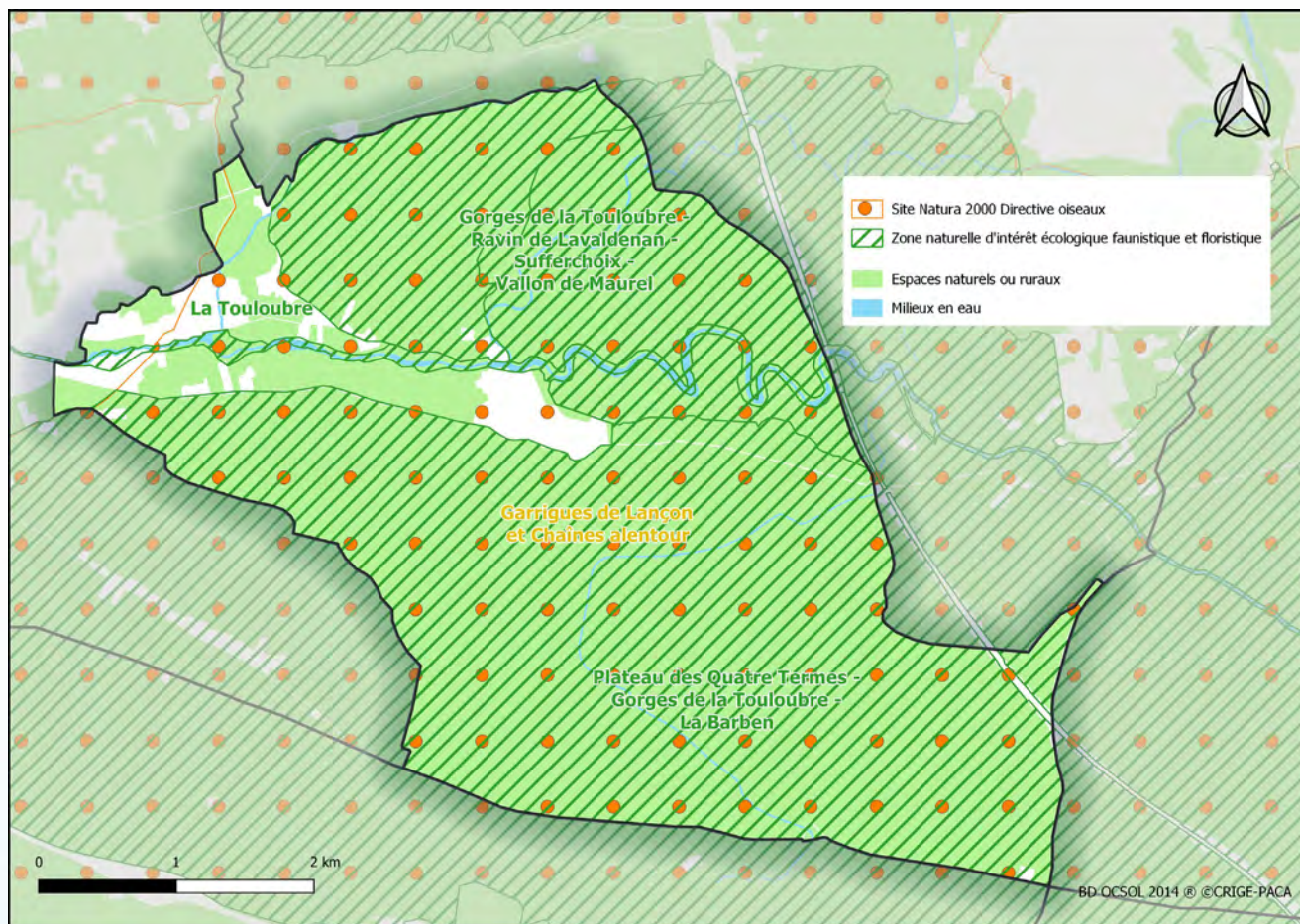
997 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Barben, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 119 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 28 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 680 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Barben (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 34 : Cartographie des espaces naturels de La Barben

D'une surface de 23 km², 95 % de la commune de La Barben sont des espaces naturels et ruraux. 98 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **massif des Quatre Termes** au sud, la **réserve naturelle volontaire de La Barben** au nord, les paysages collinaires qui entourent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **gorges de la Touloubre** présentent de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces, dont des libellules patrimoniales.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© André SIMON



Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© André SIMON

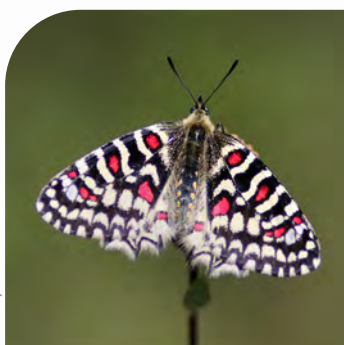


Lézard ocellé



Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© François GRIMAL



Proserpine



Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

© H. MICHAUD - CBNMED



Doradille de Pétrarque

La Doradille de Pétrarque est une petite fougère qui pousse entre les pierres et les crevasses des rochers. Elle est protégée régionalement.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

LA FARE-LES-OLIVIERS



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

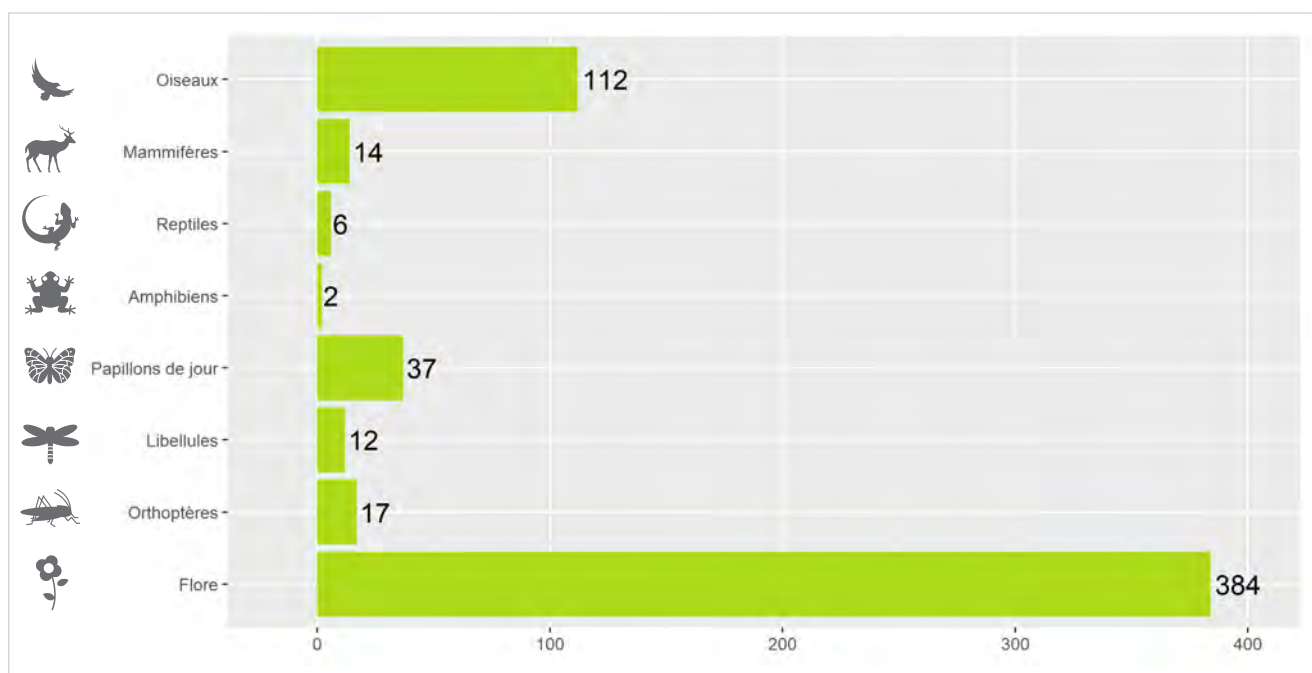


Linotte mélodieuse © Aurélien AUDEVARD 

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

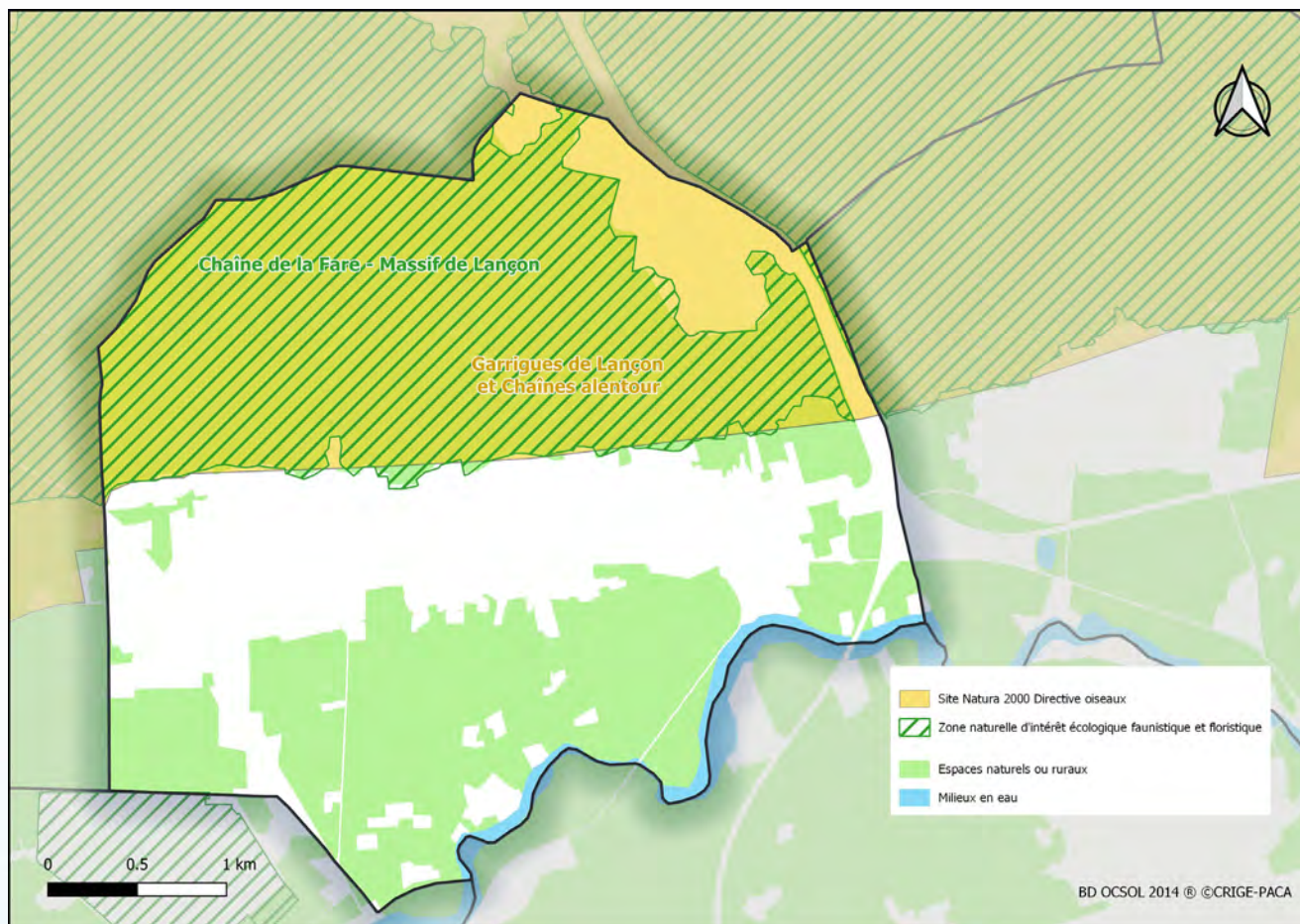
602 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Fare-les-Oliviers, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 103 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 25 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 451 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Fare-les-Oliviers (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 38 : Cartographie des espaces naturels de La Fare-les-Oliviers

D'une surface de 14 km², 66 % de la commune de La Fare-les-Oliviers sont des espaces naturels et ruraux. 45 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, les paysages collinaires de **la chaîne de la Fare** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Le domaine de Calissanne accueille historiquement un couple d'Aigles de Bonelli. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Bertrand ÉLIOTOUT



Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© Aurélie JOHANET



Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Angélique MASVIDAL



Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.

© H. MICHAUD - CBNMED



Doradille de Pétrarque

La Doradille de Pétrarque est une petite fougère qui pousse entre les pierres et les crevasses des rochers. Elle est protégée régionalement.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ammpmetropole.fr 📞 ammpmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

LAMANON



Rollier d'Europe © André SIMON 

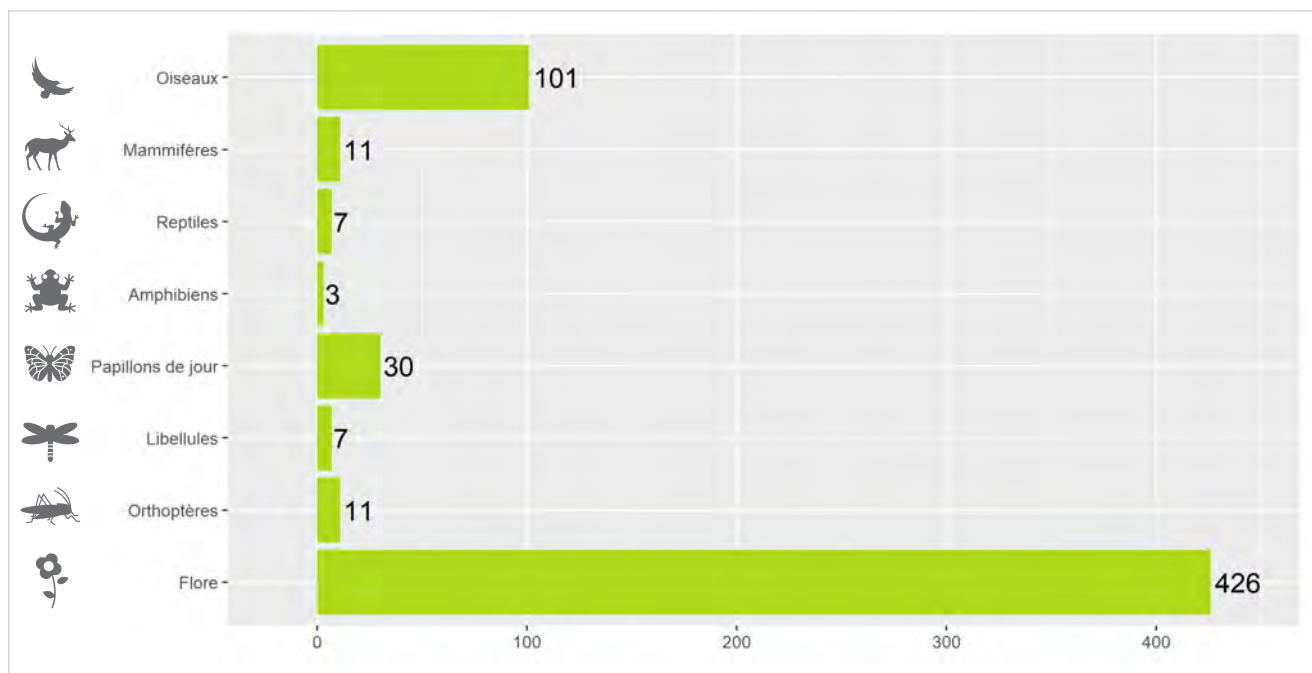


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

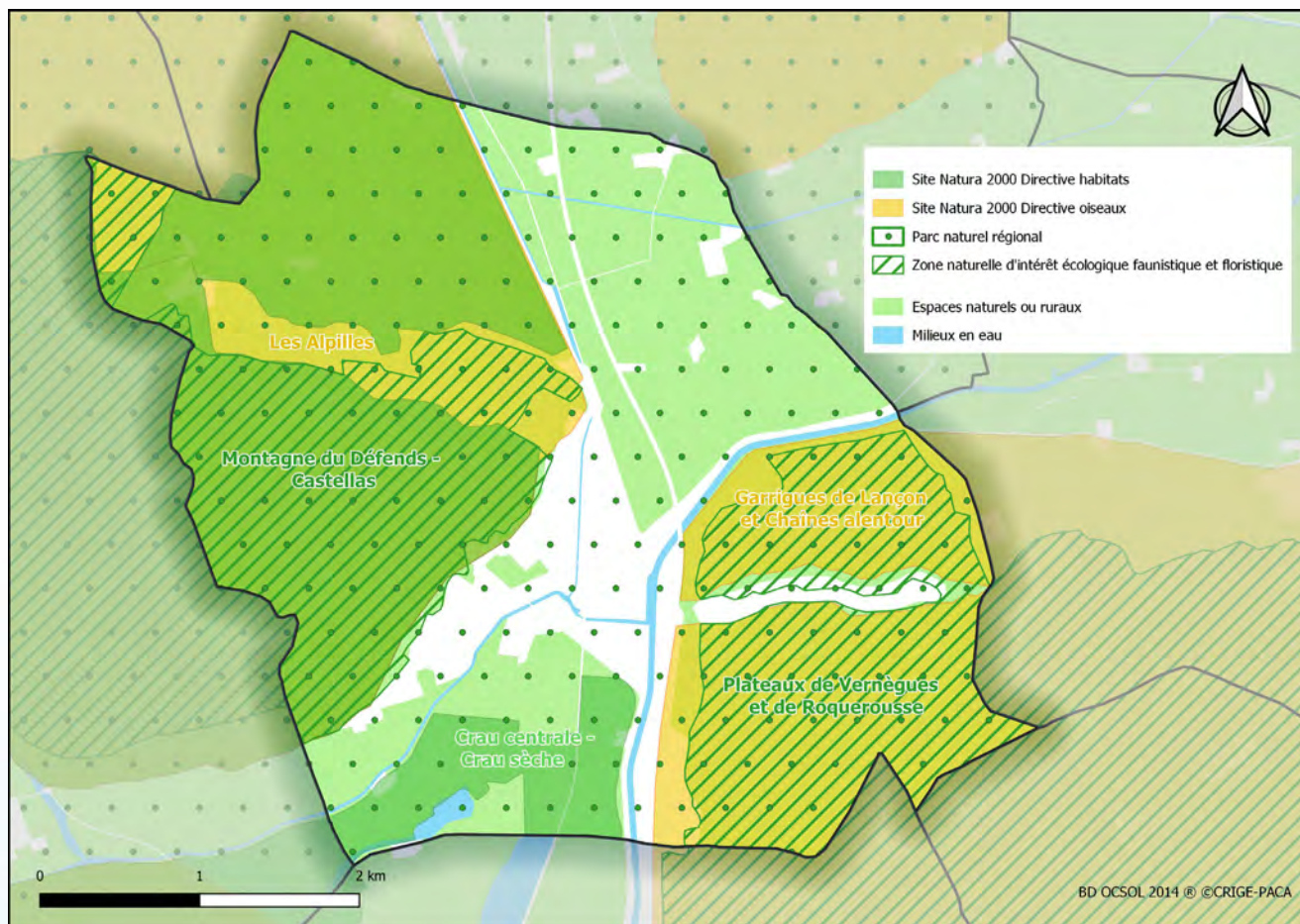
620 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Lamanon, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 102 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 14 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 466 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Lamanon (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 41 : Cartographie des espaces naturels de Lamanon

D'une surface de 19 km², 86 % de la commune de Lamanon sont des espaces naturels et ruraux. 67 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages des **Alpilles**, à l'ouest, et les chaînes du pays salonais, à l'est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les plateaux sont entrecoupés de vallons plus ou moins forestiers et humides. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les piémonts accueillent des **activités agricoles** liées notamment à la production de foin de Crau, qui, lorsqu'elles sont extensives, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON



Aigle royal

P LR

L'Aigle royal colonise les massifs montagneux, avec une prédilection pour les milieux ouverts comportant des sites rupestres. Un seul couple nichant sur le territoire de la métropole, se reproduit dans le département des Bouches-du-Rhône. Sédentaire, le couple a des besoins réguliers en nourriture pour mener ses nichées à terme ; le territoire de chasse peut varier de 40 à plus de 150 km².

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON

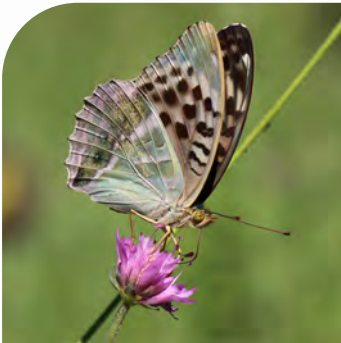


Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Marion FOUCHARD



Tabac d'Espagne

Le Tabac d'Espagne fréquente les prairies bocagères et lisières fleuries où les femelles pondent sur diverses violettes et pensées sauvages. L'adulte butine beaucoup les ronces et chardons.

© François GRIMAL



Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

LANÇON-PROVENCE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

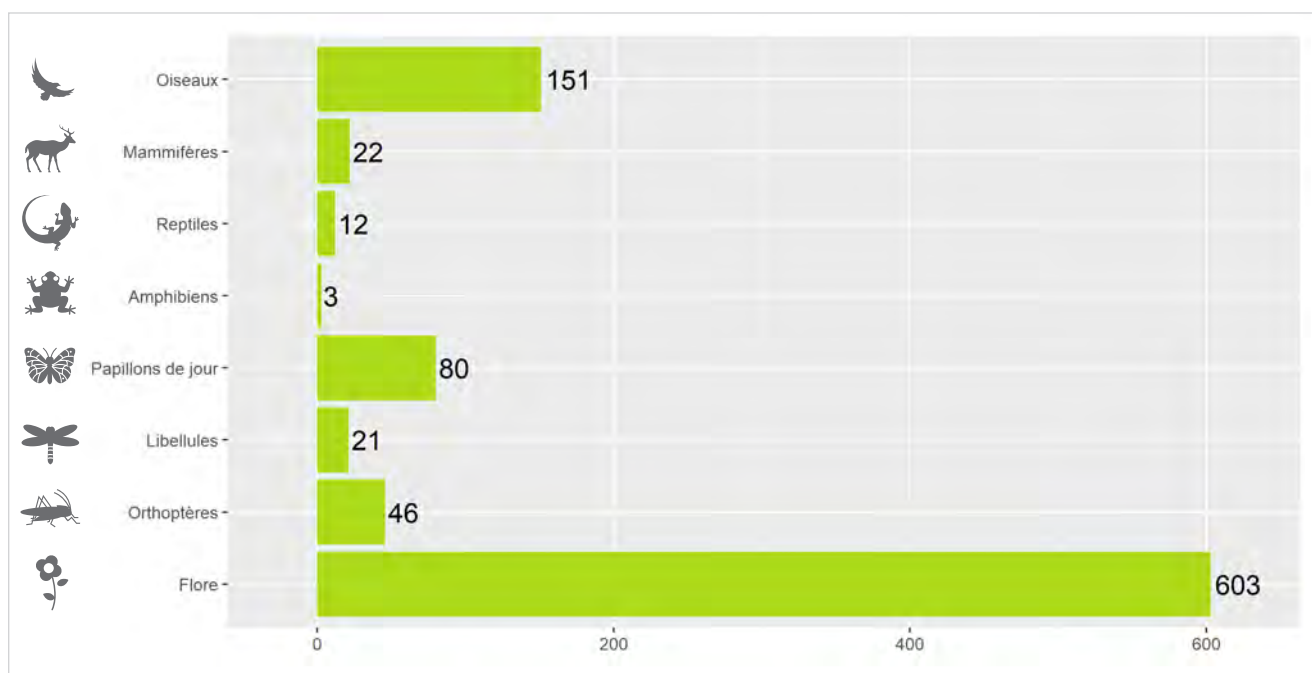


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

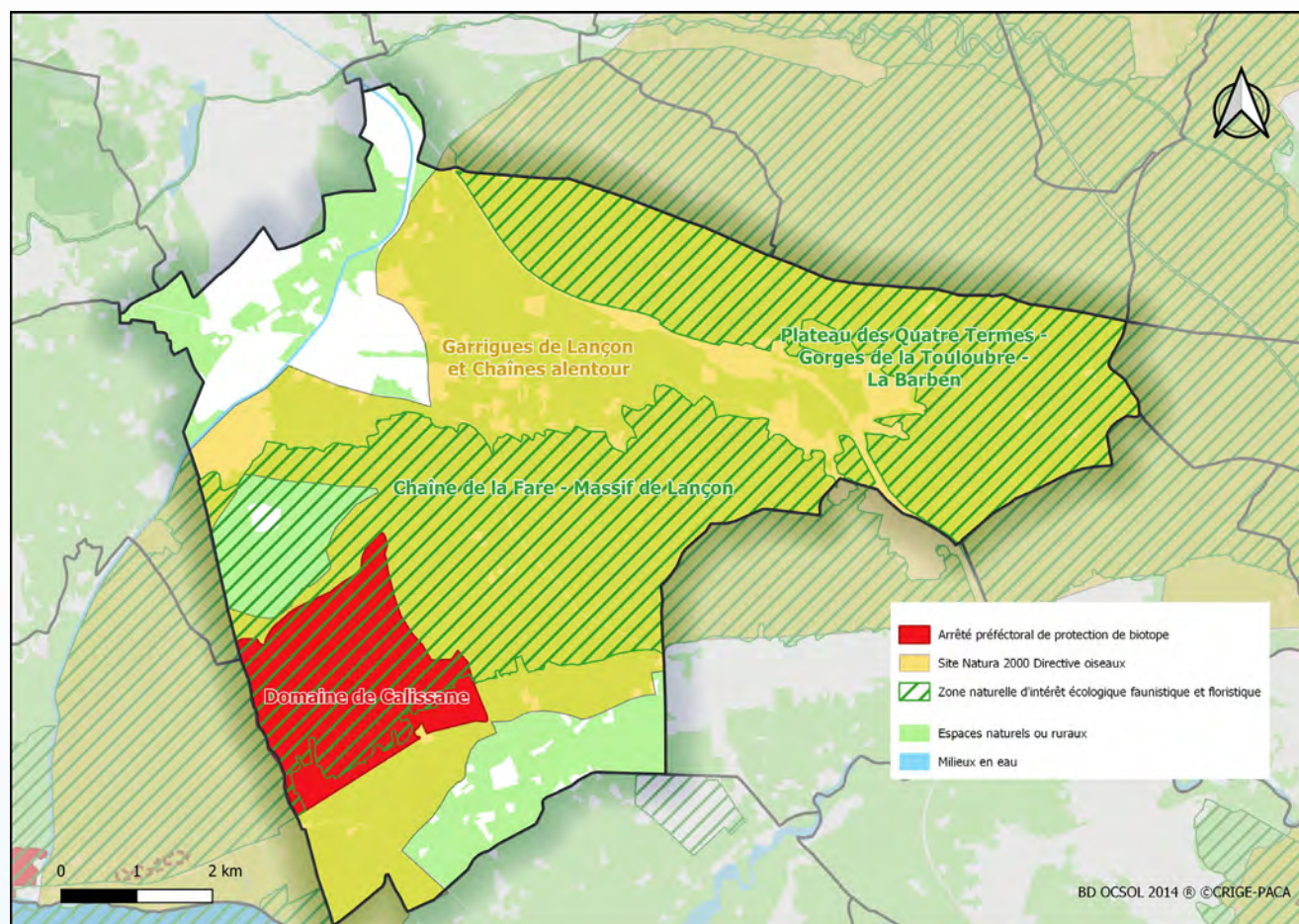
990 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Lançon-Provence, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 150 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 33 à l'échelle régionale.

La compilation de 14 636 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Lançon-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 43 : Cartographie des espaces naturels de Lançon-Provence

D'une surface de 69 km², 87% de la commune de Lançon-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 83% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires du site Natura 2000 des **Garrigues de Lançon et chaines alentours** qui traversent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces, tel que le domaine de Calissanne qui accueille historiquement un couple d'Aigle de Bonelli. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Au sud-est de la commune, le ruisseau **La Durançole** héberge localement de belles populations de libellules, dont des espèces patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Bertrand ÉLIOTOUT



Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondiallement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Angélique MASVIDAL



Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.

© F. ANDRIEU - CENMED



Asphodèle fistuleux

On trouve l'Asphodèle fistuleux dans les friches sèches et pâturées de la région méditerranéenne. Comme d'autres asphodèles, il peut abriter des insectes auxiliaires des cultures tels que des prédateurs de la mouche de l'olivier.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

MALLEMORT



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

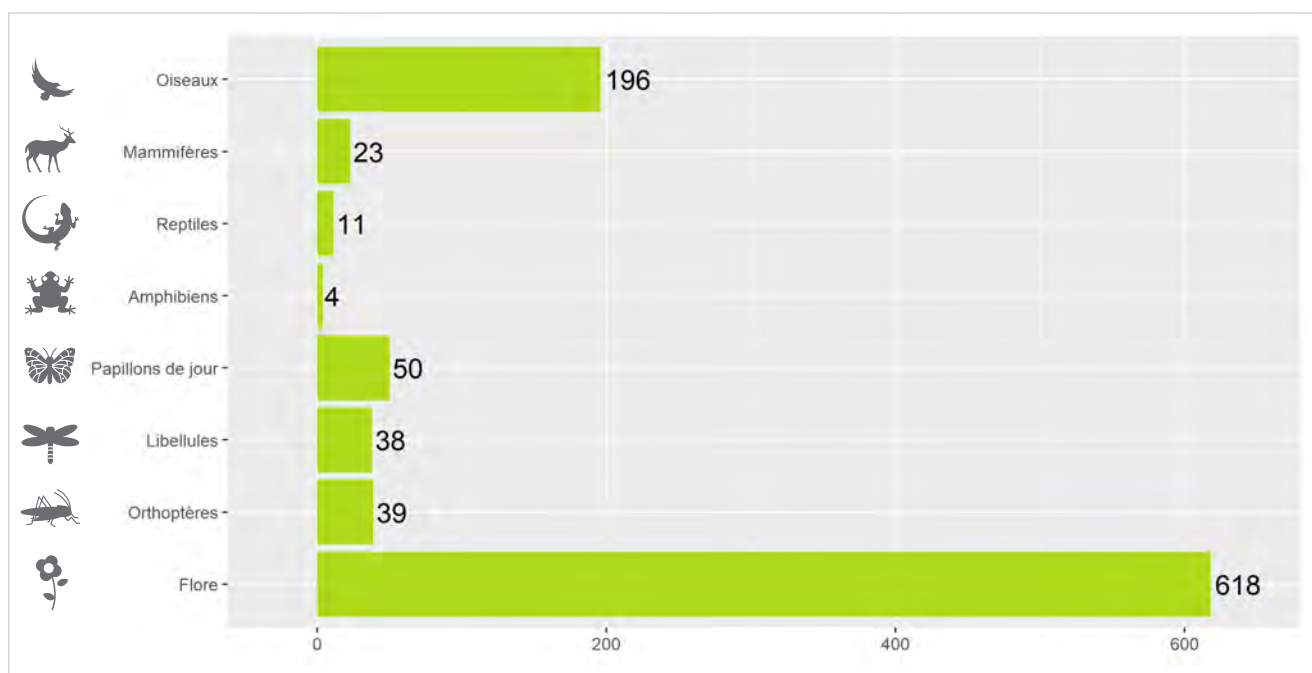


Sterne pierregarin © Aurélien AUDEVARD 

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

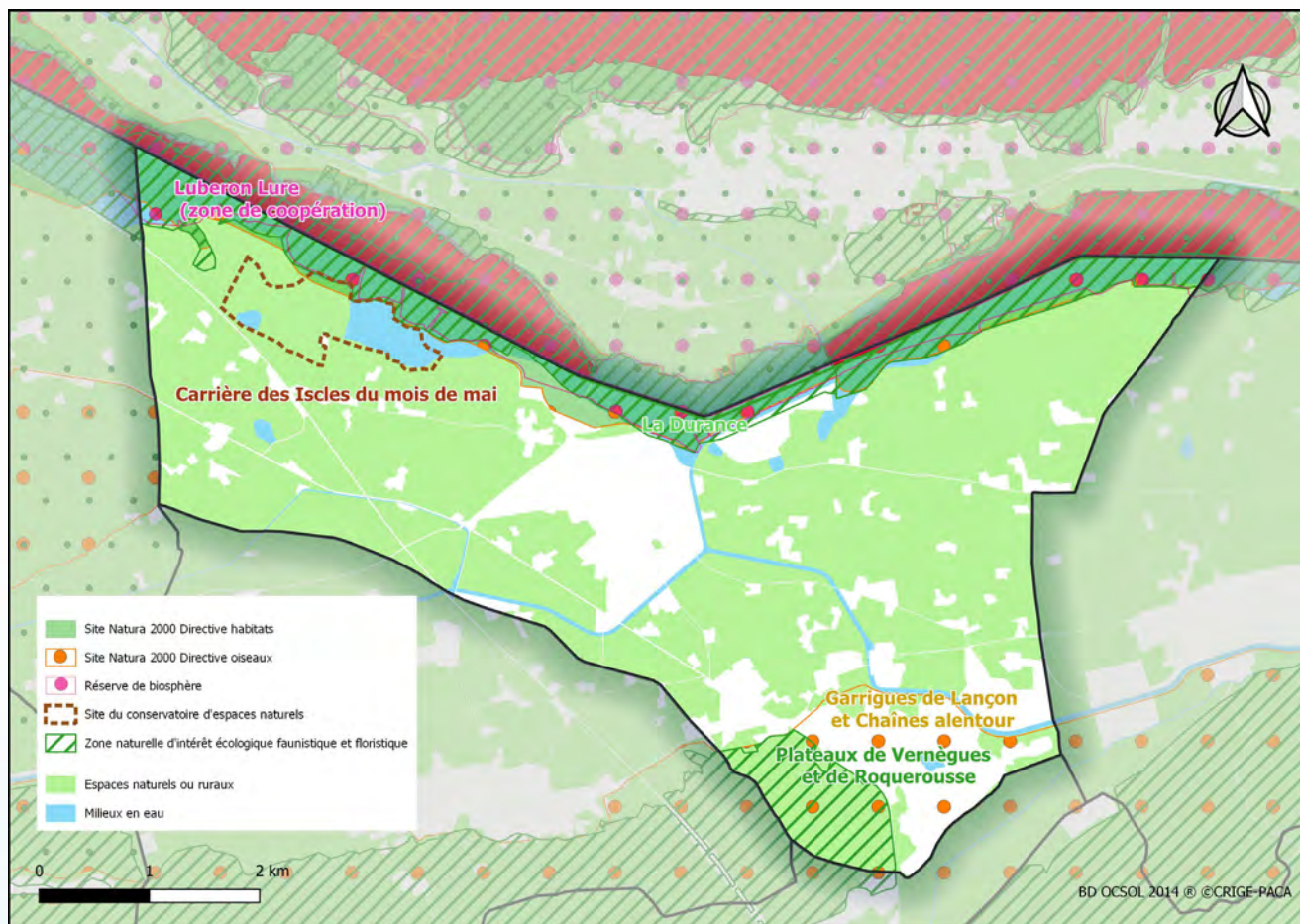
1 053 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Mallemort, soit 18% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 171 espèces sont protégées au niveau national. 25 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 49 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 689 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Mallemort (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Mallemort

D'une surface de 29 km², 78 % de la commune de Mallemort sont des espaces naturels et ruraux. 24 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Au sud, les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

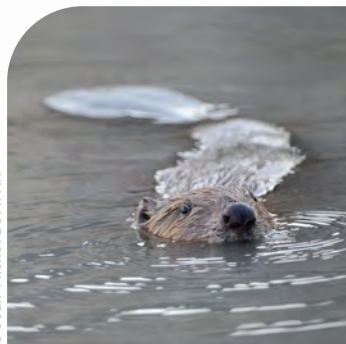


© André SIMON

Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.

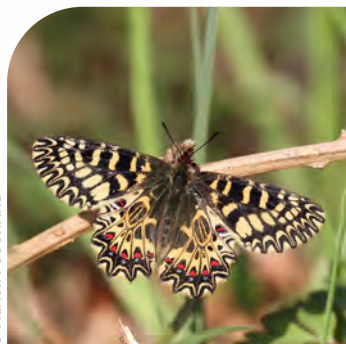


© André SIMON

Lézard ocellé



Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

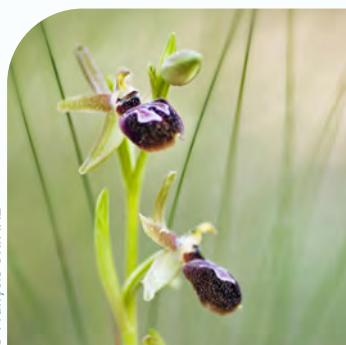


© Marion FOUCHARD

Diane



Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ammpmetropole.fr 📞 ammpmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

PÉLISSANNE



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

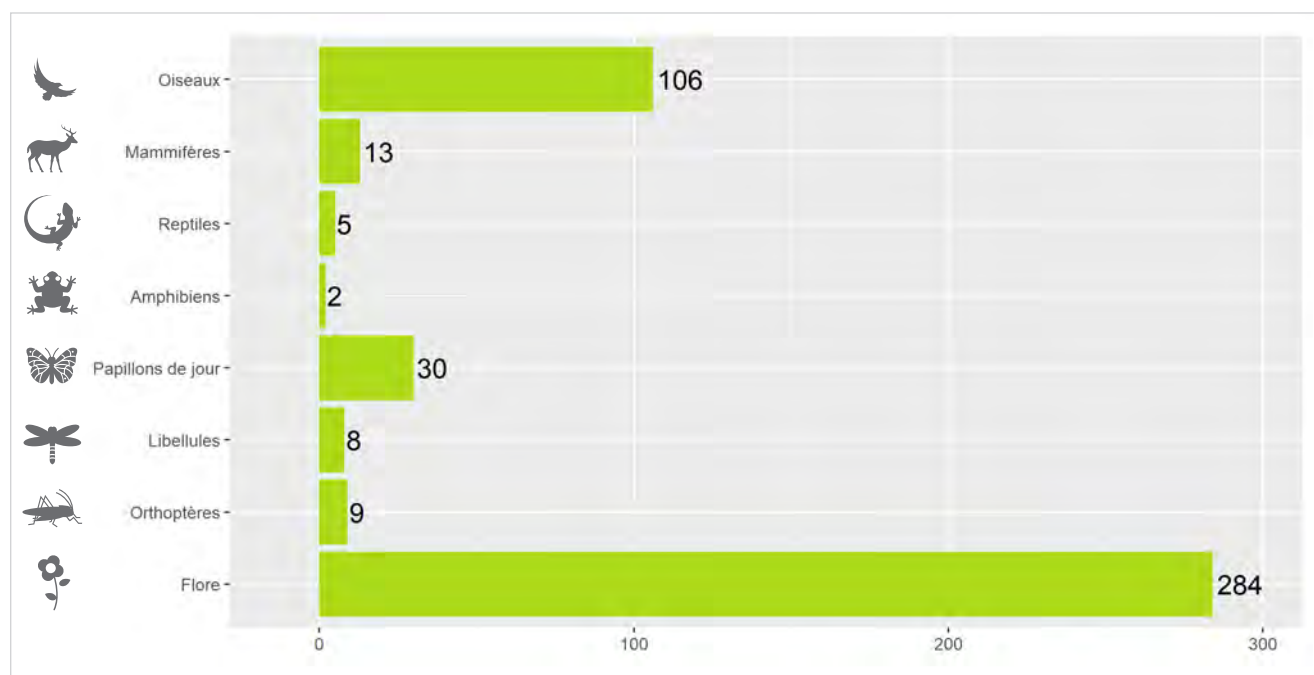


Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT 

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

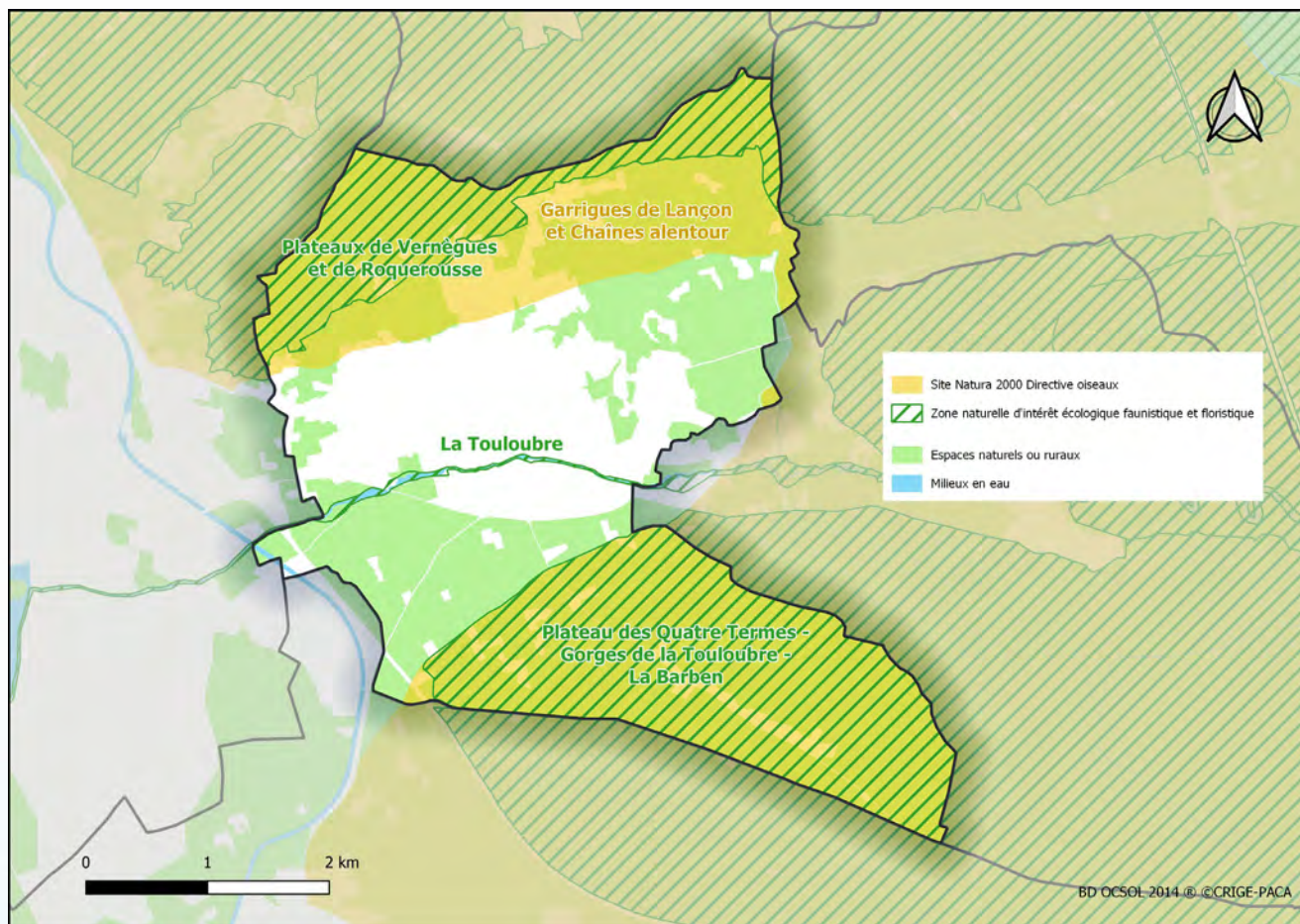
475 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Péliissanne, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 96 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 16 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 938 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Péliissanne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Pélissanne

D'une surface de 19 km², 71 % de la commune de Pélissanne sont des espaces naturels et ruraux. 58 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages collinaires** au nord et au sud de la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

La **Touloubre** présente localement de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Laurent ROUSCHMEYER



Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

© Nicolas FUENTO

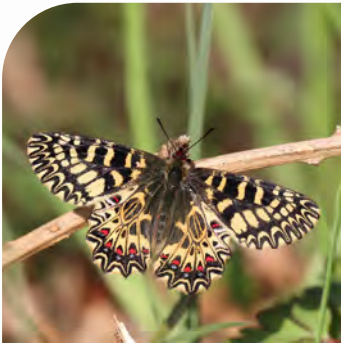


Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.

© Marion FOUCHARD



Diane

P

Emblématique en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.

© François GRIMAL



Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ammpmetropole.fr 📞 ammpmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

ROGNAC



Échasse blanche © Aurélien AUDEVARD  

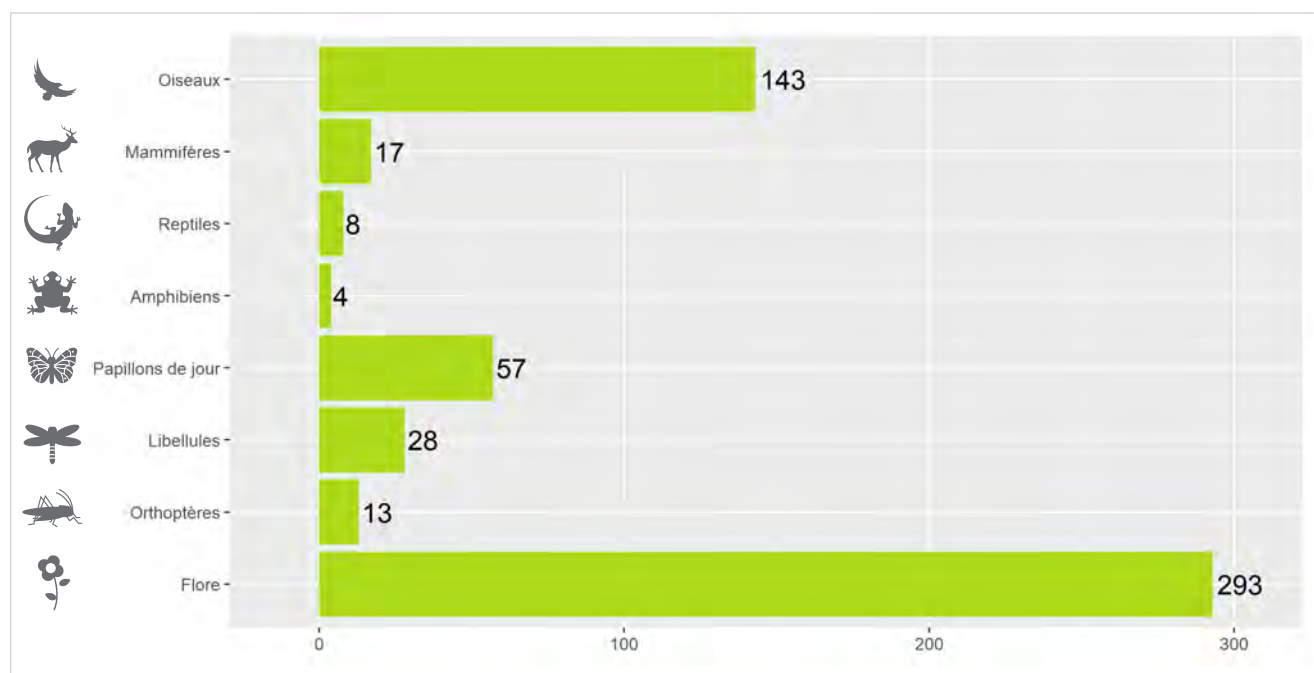


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

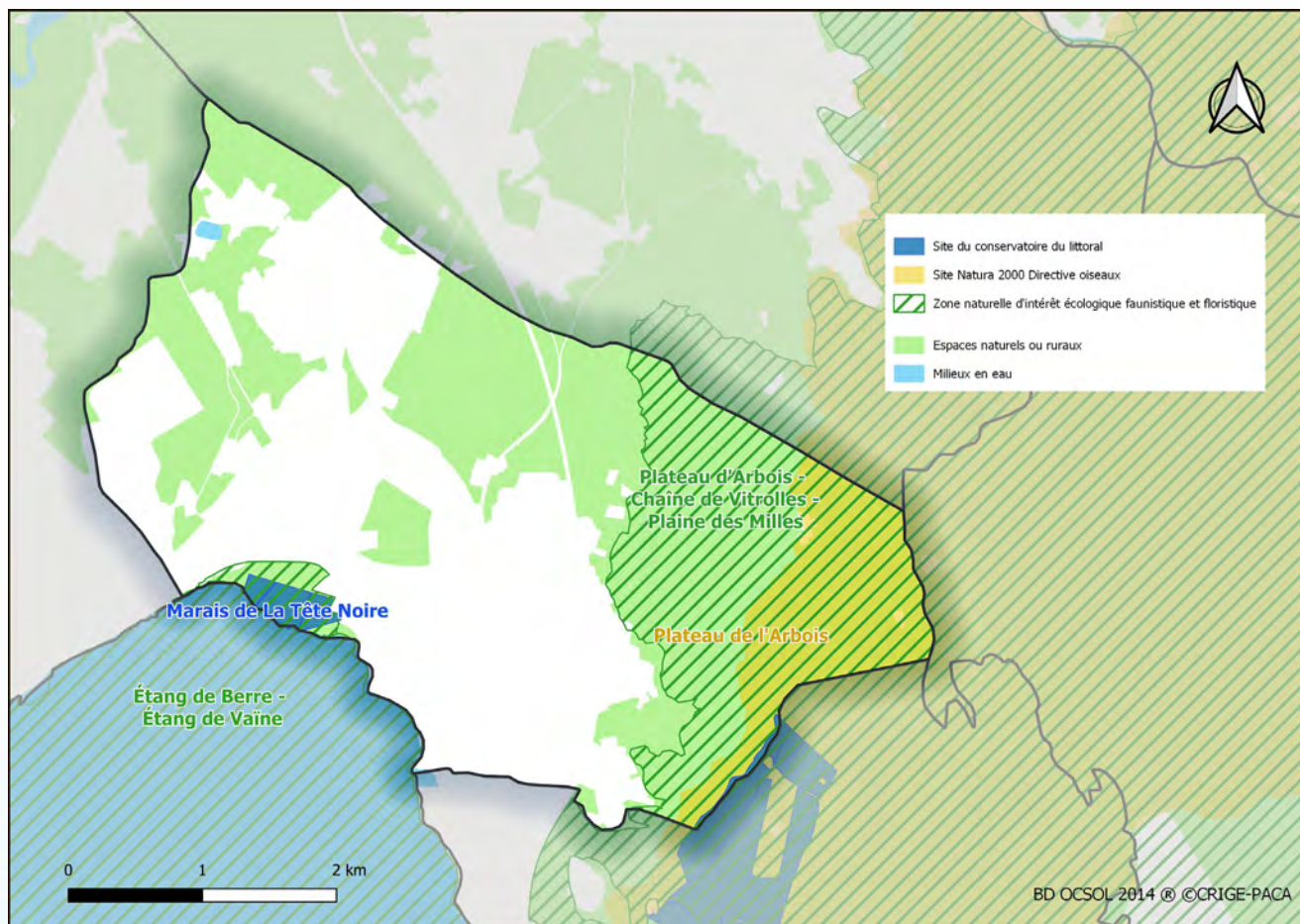
626 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Rognac, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 132 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 44 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 634 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Rognac (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Rognac

D'une surface de 18 km², 53 % de la commune de Rognac sont des espaces naturels et ruraux. 28 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Vestige d'une zone humide jadis beaucoup plus vaste, **les marais de La Tête Noire** offrent une belle diversité de milieux naturels : zones de roseaux, de joncs, végétation basse de milieux salés, plages, prairies, pelouses, ruisseaux, forêt rivulaire. Une centaine d'espèces d'oiseaux est présente régulièrement.

À l'est de la commune, les paysages du **plateau de l'Arbois** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© François GRIMAL



Grenouille de Pérez



La Grenouille de Pérez fréquente toute l'année une large gamme d'habitats aquatiques plutôt permanents pouvant être légèrement saumâtres : lagunes, marais littoraux, canaux d'irrigation, fossés de drainage, etc. Longtemps connue de la Camargue et de la Crau, sa présence a été récemment découverte sur le pourtour de l'étang de Berre qui constitue sans doute sa limite orientale de répartition mondiale.

© Aurélien AUDEVARD

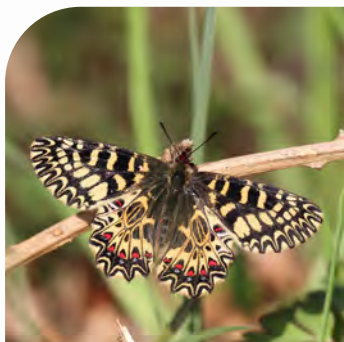


Agrion de Mercure



D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© Marion FOUCHARD

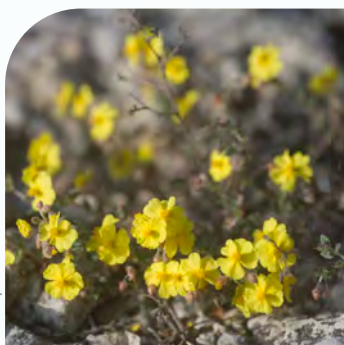


Diane



Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.

© François GRIMAL



Hélianthème à feuille de marum



L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-CHAMAS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

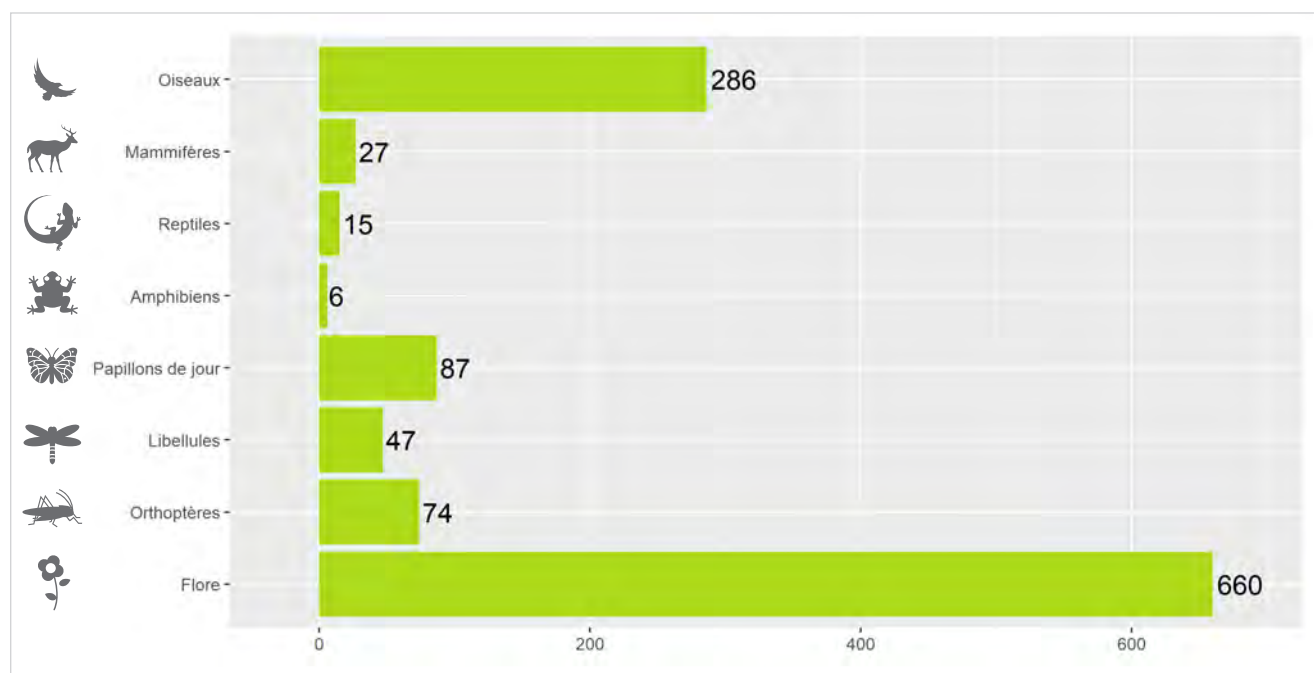


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

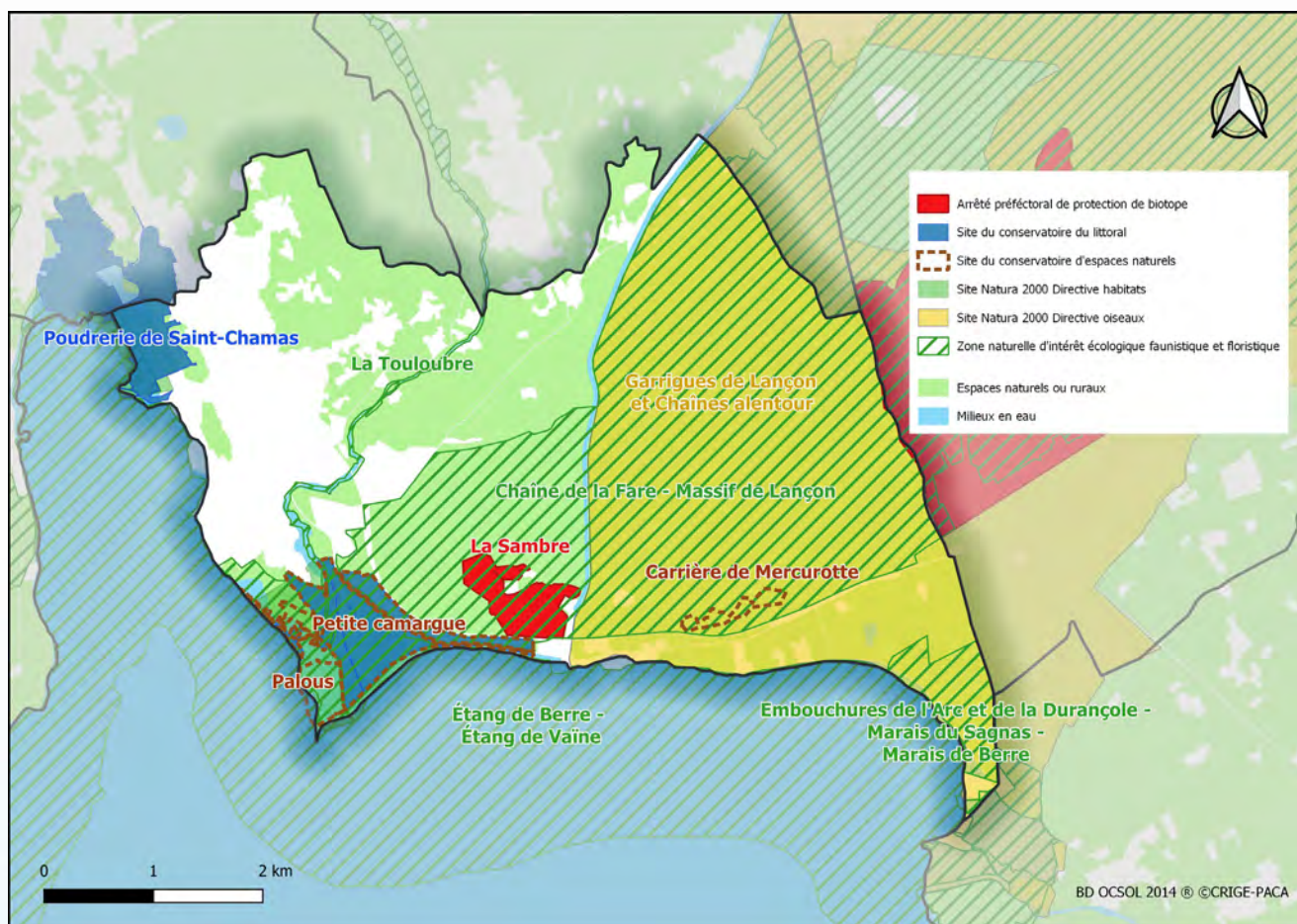
1 590 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Chamas, soit 27 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 248 espèces sont protégées au niveau national. 45 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 86 à l'échelle régionale.

La compilation de 253 496 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Chamas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Chamas

D'une surface de 27 km², 82 % de la commune de Saint-Chamas sont des espaces naturels et ruraux. 65 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. Elle appartient aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'ancienne Poudrerie royale accueille un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique dont une forêt tempérée dominée par le chêne pédonculé, très rare dans le sud de la France.

Alimentée en eau douce de **la Touloubre** et en eau saumâtre de l'étang de Berre, la **Petite Camargue** accueille des milieux naturels variés : cordon littoral coquillier, végétation basse de milieux salés, roseaux, prairies humides, forêt rivulaire, etc. Le site des Palous est capital pour la nidification, la migration et l'hivernage des oiseaux d'eau. Au sud de la commune, le ruisseau **La Durançole** héberge localement de belles populations de libellules, dont des espèces patrimoniales¹.

Ailleurs sur la commune, les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les pelouses sèches sont d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux de garrigue est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises, comme le **rocher du Verdon**, accueillent la nidification de grands rapaces. Les anciennes carrières de sable de **Mercurotte** présentent un intérêt majeur pour la conservation des chauves-souris. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Aurélien AUDEWARD



Sterne naine

P LR

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.

© Jean-Michel BOMPAR



Grand rhinolophe

P

Le Grand rhinolophe hiberne dans d'anciennes carrières, des grottes, des caves, alors que ses sites de mise bas sont des milieux bâtis chauds (greniers, combles d'église, etc.). Il chasse dans les milieux bocagers ; les haies jouent un rôle important dans ses déplacements et son alimentation, car elles recèlent de nombreuses proies et offrent des perchoirs de chasse idéaux. La proximité de zones aquatiques lui est également favorable.

© François GRIMAL

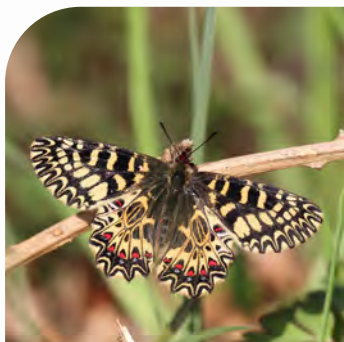


Crapaud calamite

P

Le Crapaud calamite affectionne les milieux ouverts et sablonneux. Il s'agit d'une espèce pionnière des milieux temporaires qui peut profiter des moindres événements pluvieux pour se reproduire.

© Marion FOUCHARD



Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.

© J-V. CARREFOUR - CBNMED



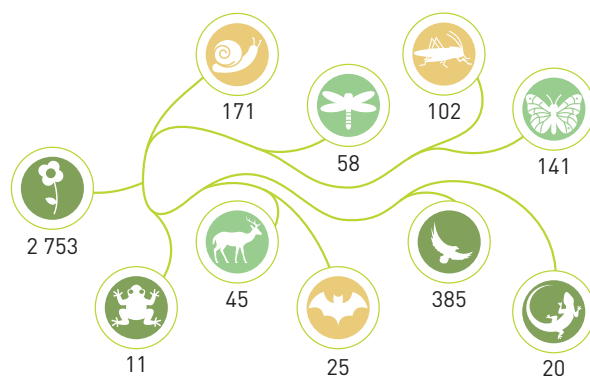
Saladelle de Girard

P

La Saladelle de Girard supporte d'importantes concentrations en sel. Elle affectionne les dépressions sablo-vaseuses et autres rives d'étangs inondées l'hiver et desséchées l'été. Elle est endémique du littoral méditerranéen entre les Bouches-du-Rhône et la région de Murcie en Espagne.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@am-metropole.fr 📞 am-metropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



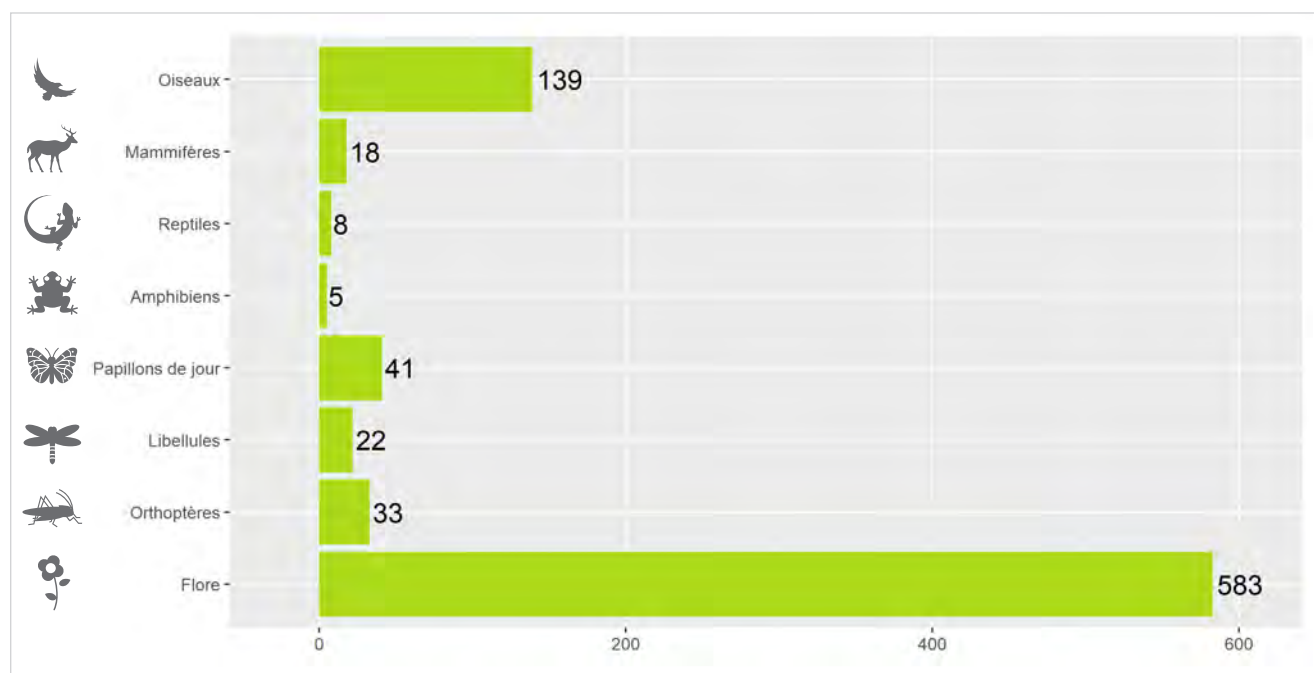
PORTRAIT DE LA
Biodiversité

SÉNAS

Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-ProvenceSterne pierregarin © Aurélien AUDEVARD  LA CONNAISSANCE DE
LA FAUNE ET DE LA FLORE
SUR VOTRE COMMUNE

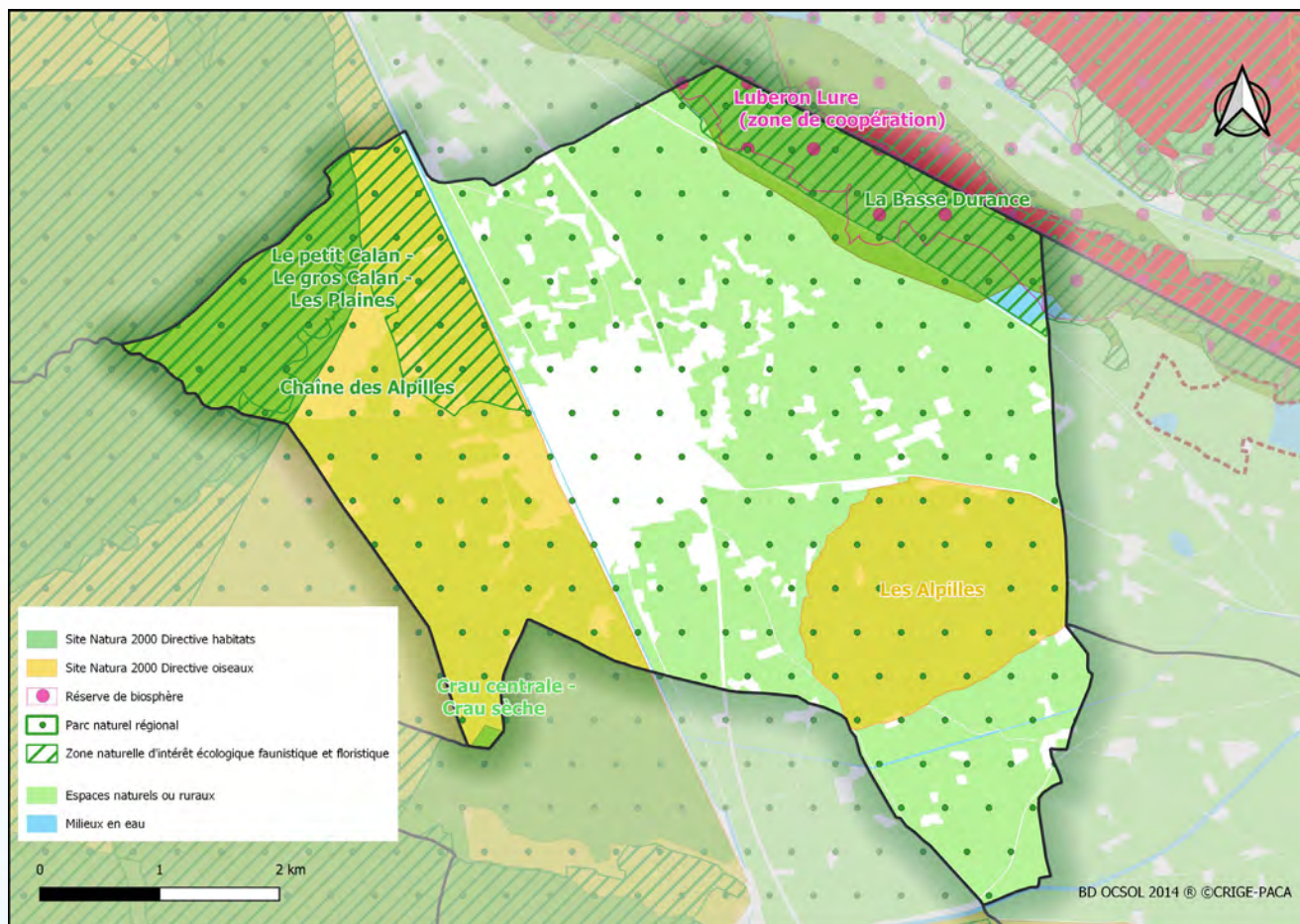
889 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Sénas, soit 15% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 132 espèces sont protégées au niveau national. 16 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 30 à l'échelle régionale.

La compilation de 5 519 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Sénas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Sénas

D'une surface de 31 km², 83 % de la commune de Sénas sont des espaces naturels et ruraux. 46 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages des **Alpilles** au nord-ouest ainsi qu'à l'est de la commune (colline de la Cabre, la Pécoule) sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les plateaux sont entrecoupés de vallons plus ou moins forestiers et humides. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© André SIMON

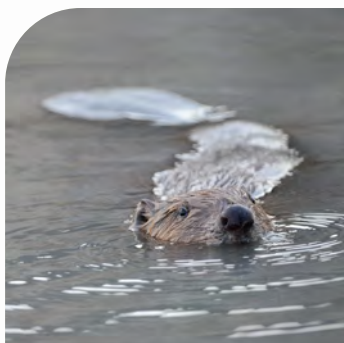


Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Jean-Michel BOMPAR

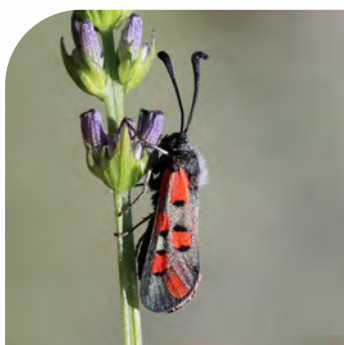


Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.

© Marion FOUCHARD

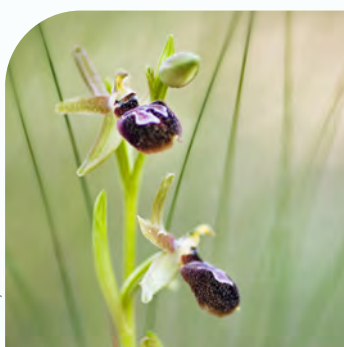


Zygène cendrée



La Zygène cendrée fréquente les prairies mésophiles ou sèches fleuries où se développe encore sa plante hôte, la Badasse.

© François GRIMAL



Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

VELAUX



Coccyus geai © Aurélien AUDEVARD 

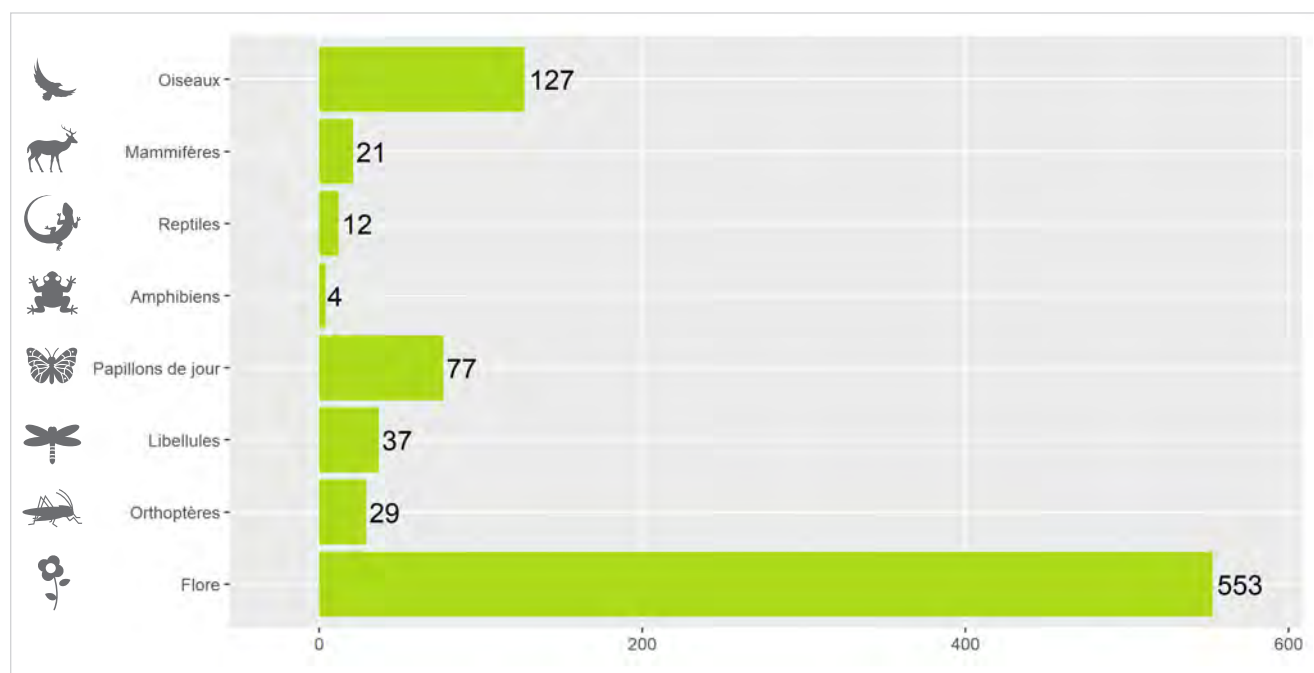


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

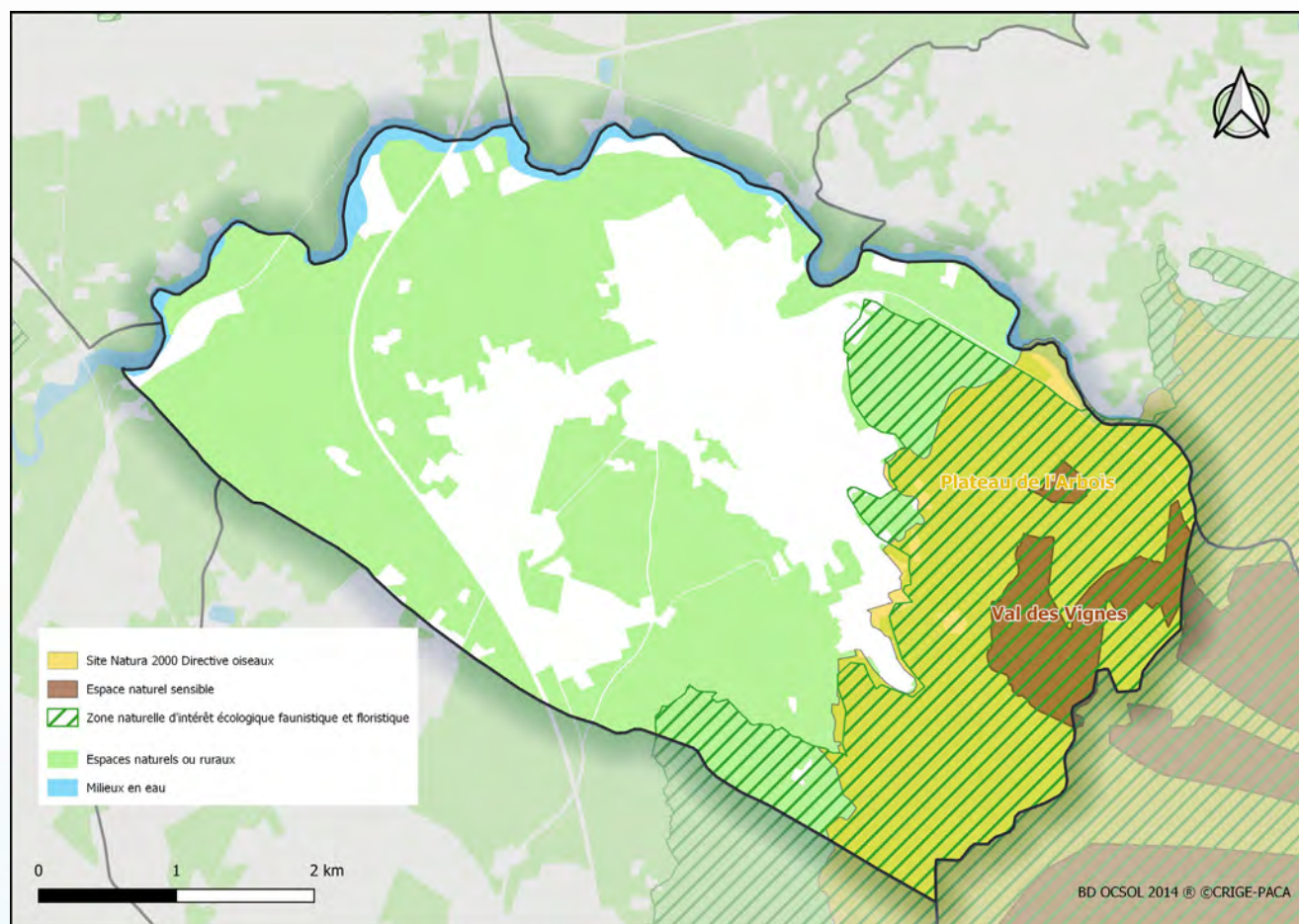
951 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Velaux, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 131 espèces sont protégées au niveau national. 15 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 8 458 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Velaux (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Velaux

D'une surface de 25 km², 74 % de la commune de Velaux sont des espaces naturels et ruraux. 31 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires, avec à l'est le **plateau de l'Arbois**, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Laurent ROUSCHMEYER



Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

© André SIMON

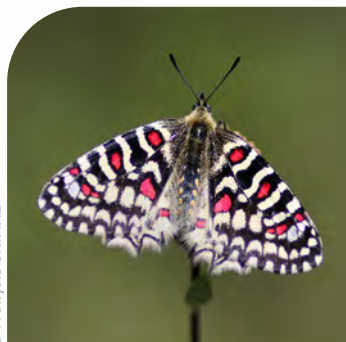


Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© François GRIMAL

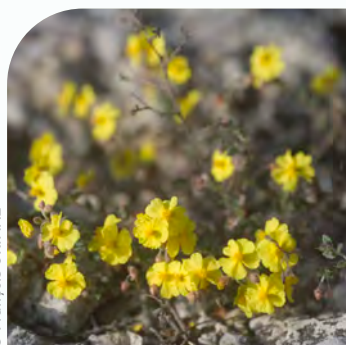


Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

© François GRIMAL



Hélianthème à feuille de marum

P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

VERNÈGUES



Rollier d'Europe © André SIMON

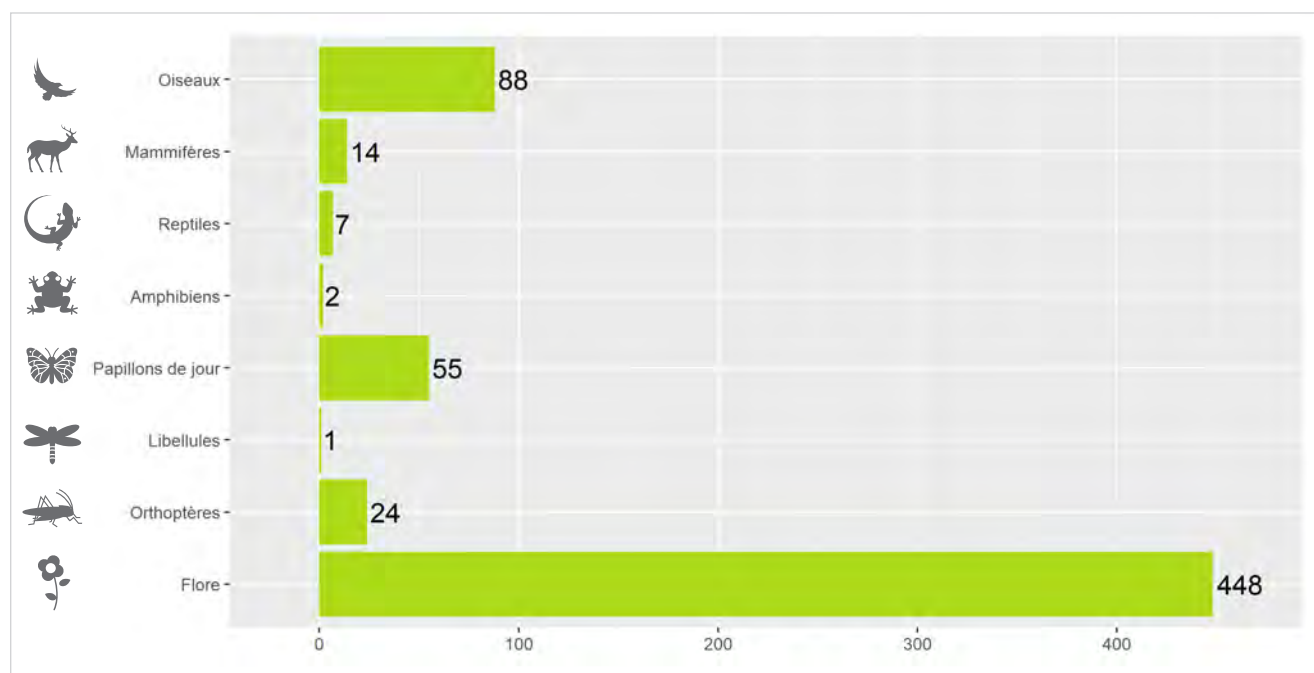


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

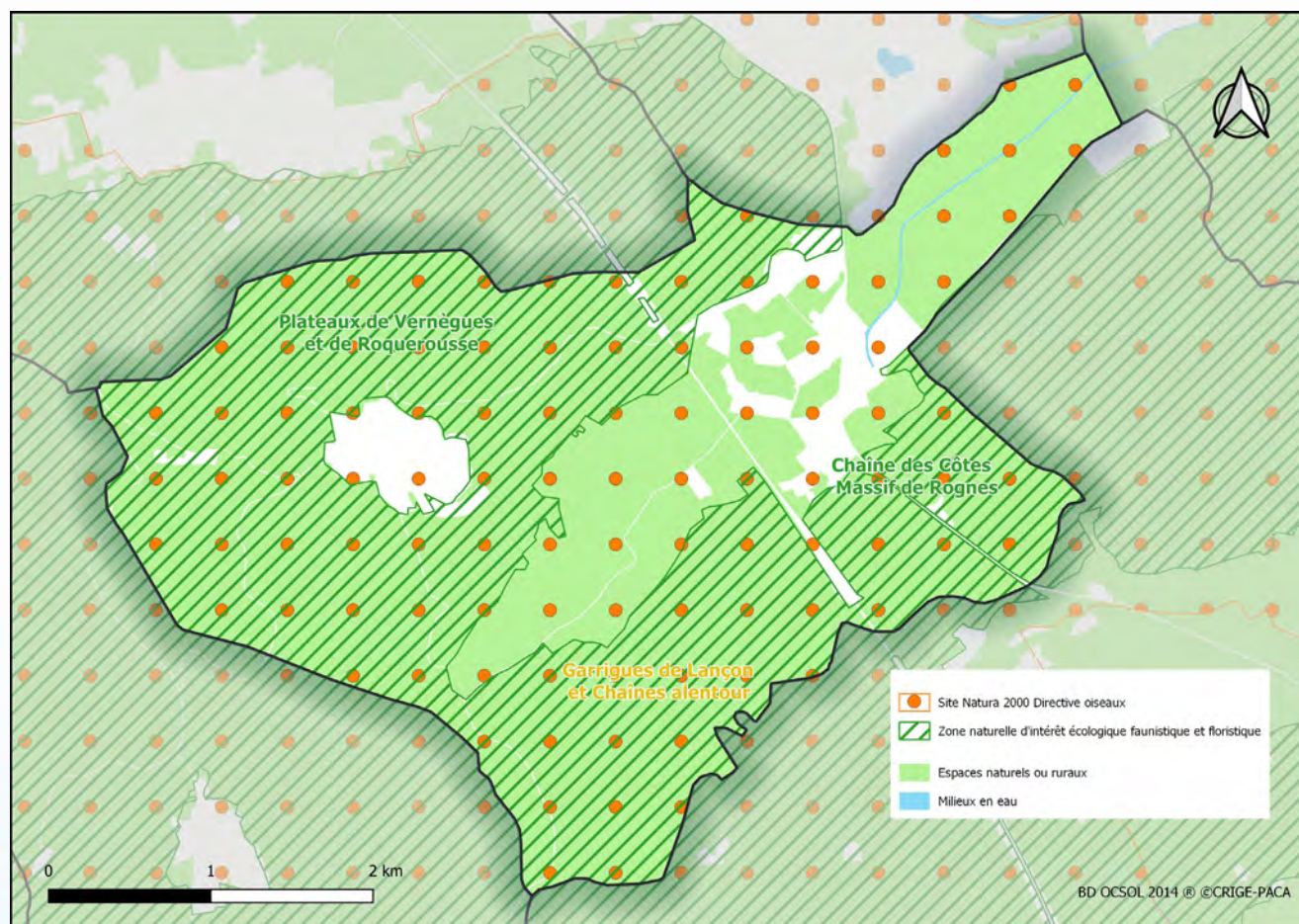
736 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vernègues, soit 13% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 83 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 12 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 089 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vernègues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vernègues

D'une surface de 16 km², 90 % de la commune de Vernègues sont des espaces naturels et ruraux. Toute la commune est intégrée dans le périmètre Natura 2000 des **garrigues de Lançon et Chaînes alentour**.

Les paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Aurélien AUDEVARD



Engoulevent d'Europe



L'Engoulevent d'Europe apprécie les paysages semi-ouverts et vallonnés. Cet insectivore s'y nourrit de papillons nocturnes, coléoptères et fourmis ailées. De mœurs nocturnes, c'est surtout au crépuscule qu'il fait entendre son chant caractéristique, un ronronnement continu rappelant le bruit d'un moteur lointain. L'arrêt de l'exploitation du bois, la disparition progressive de l'élevage et l'évolution vers des garrigues boisées rendent localement le milieu moins favorable à l'espèce.

© Jean-Michel BOMPARD

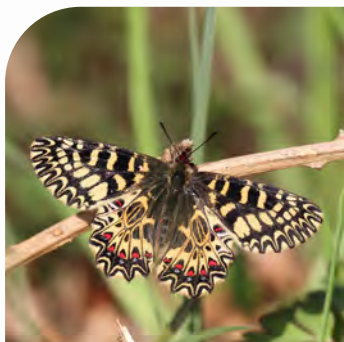


Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.

© Marion FOUCHARD

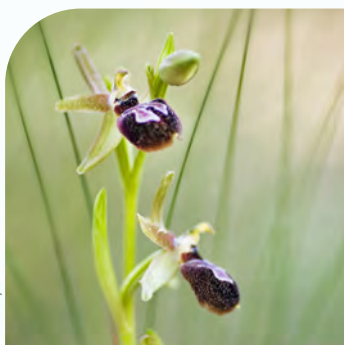


Diane



Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.

© François GRIMAL



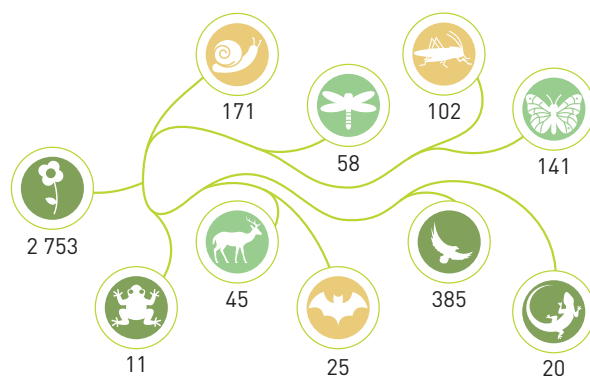
Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

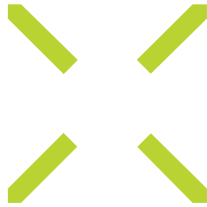
POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

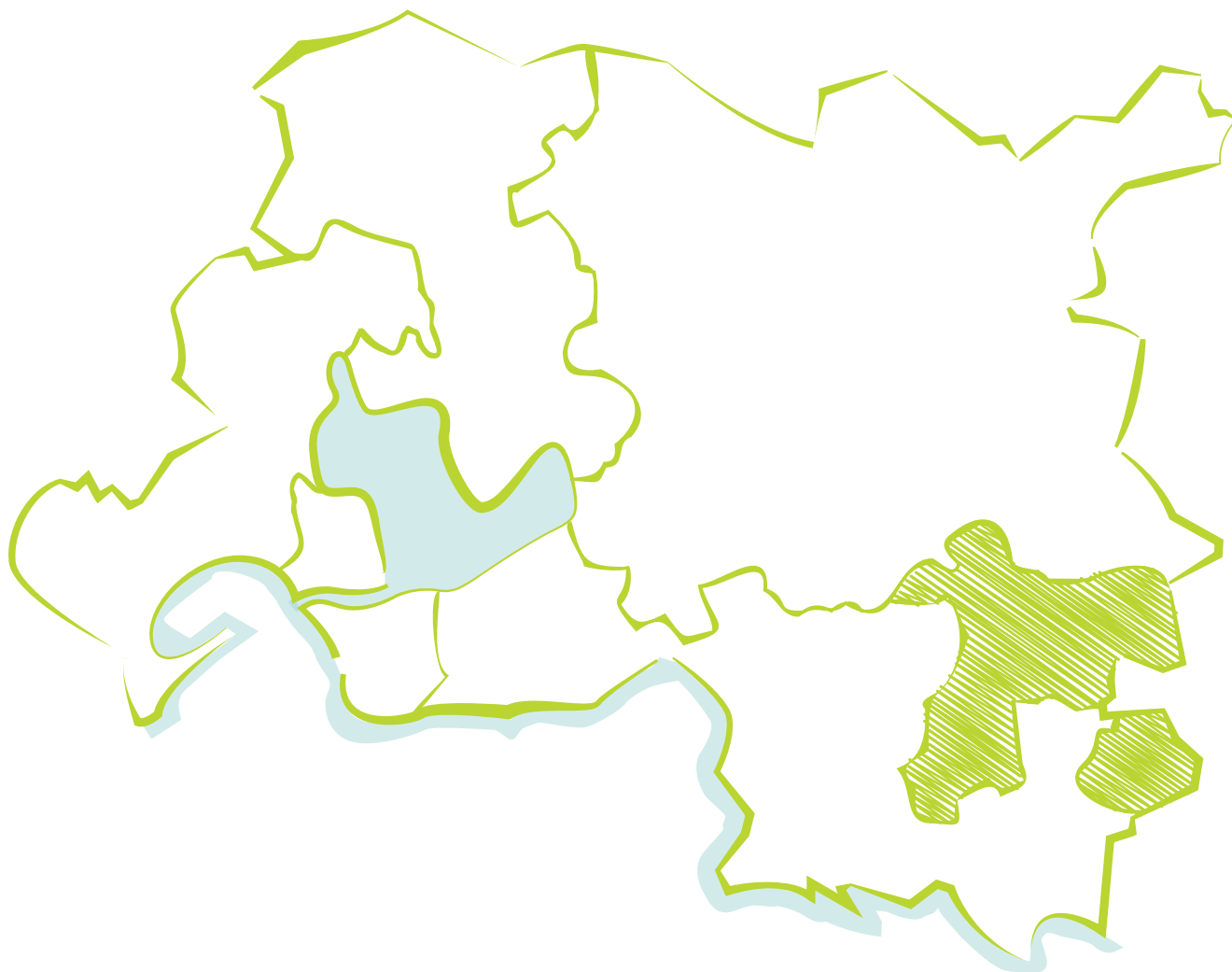
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE





Portrait DE LA Biodiversité

AUBAGNE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

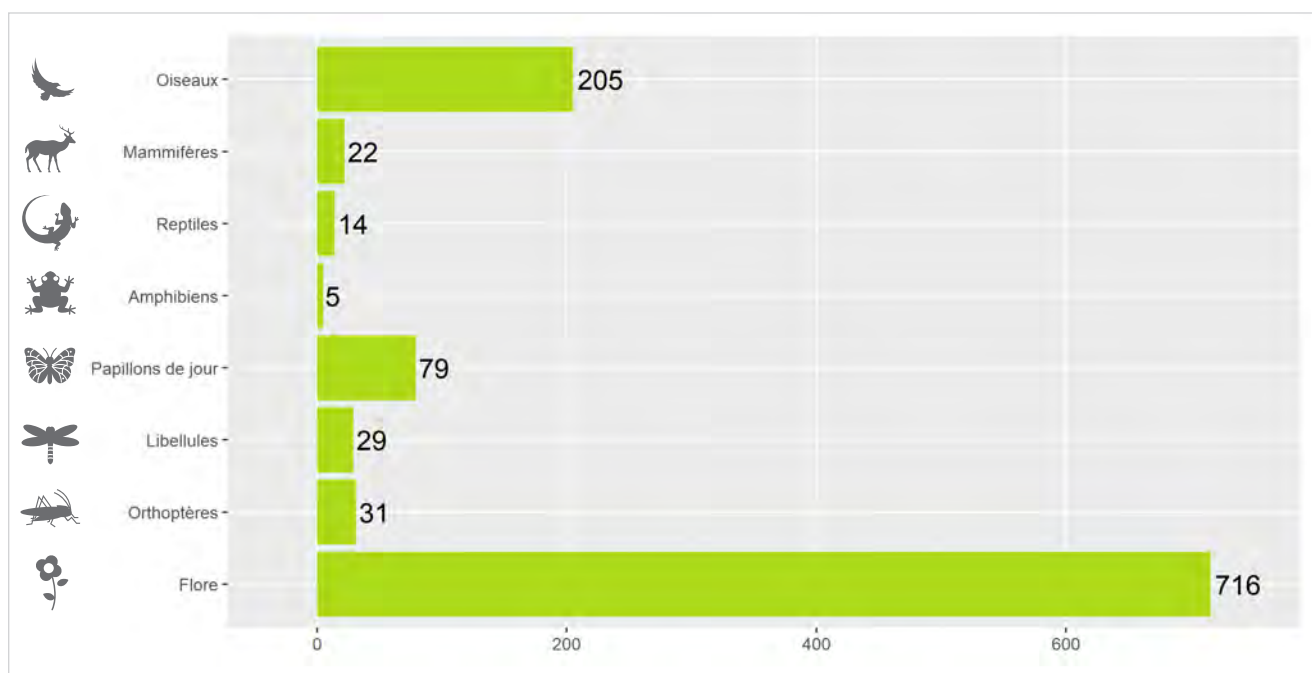


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

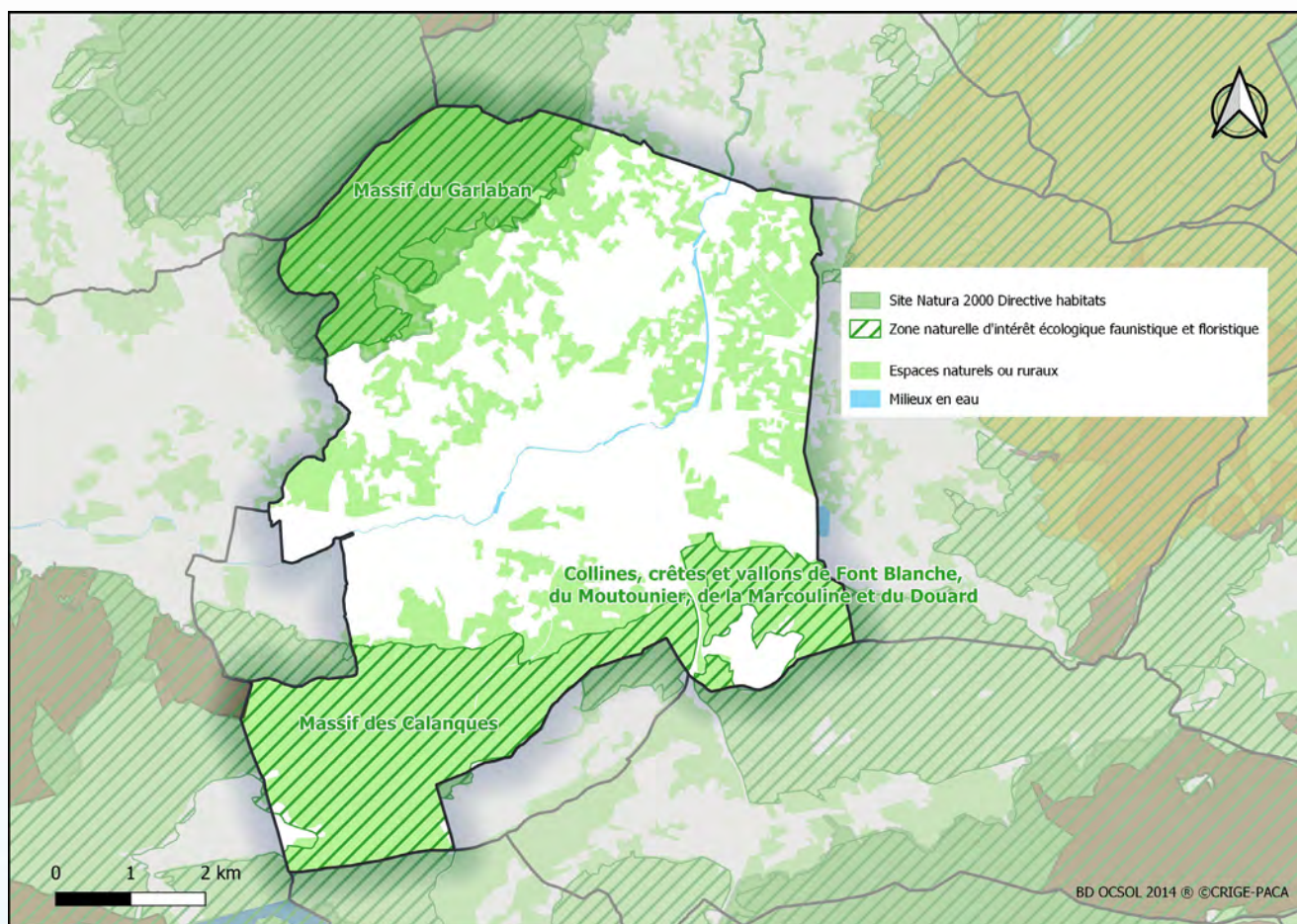
1 288 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Aubagne, soit 22% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 191 espèces sont protégées au niveau national. 34 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 55 à l'échelle régionale.

La compilation de 54 908 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Aubagne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 4 : Cartographie des espaces naturels d'Aubagne

D'une surface de 55 km², 57 % de la commune d'Aubagne sont des espaces naturels et ruraux. 35 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **massif du Garlaban** chers à Marcel Pagnol, au nord, et ceux associés au massif des **Calanques** au sud, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'Huveaune, petit fleuve côtier, qui traverse la commune présente des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces. Le cours d'eau héberge localement des libellules patrimoniales.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON



Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Aurélien AUDEVARD

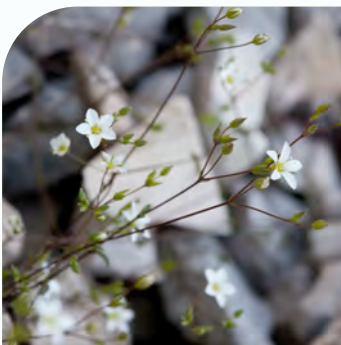


Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Sabline de Provence

P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

Auriol



Chevêche d'Athéna © André SIMON

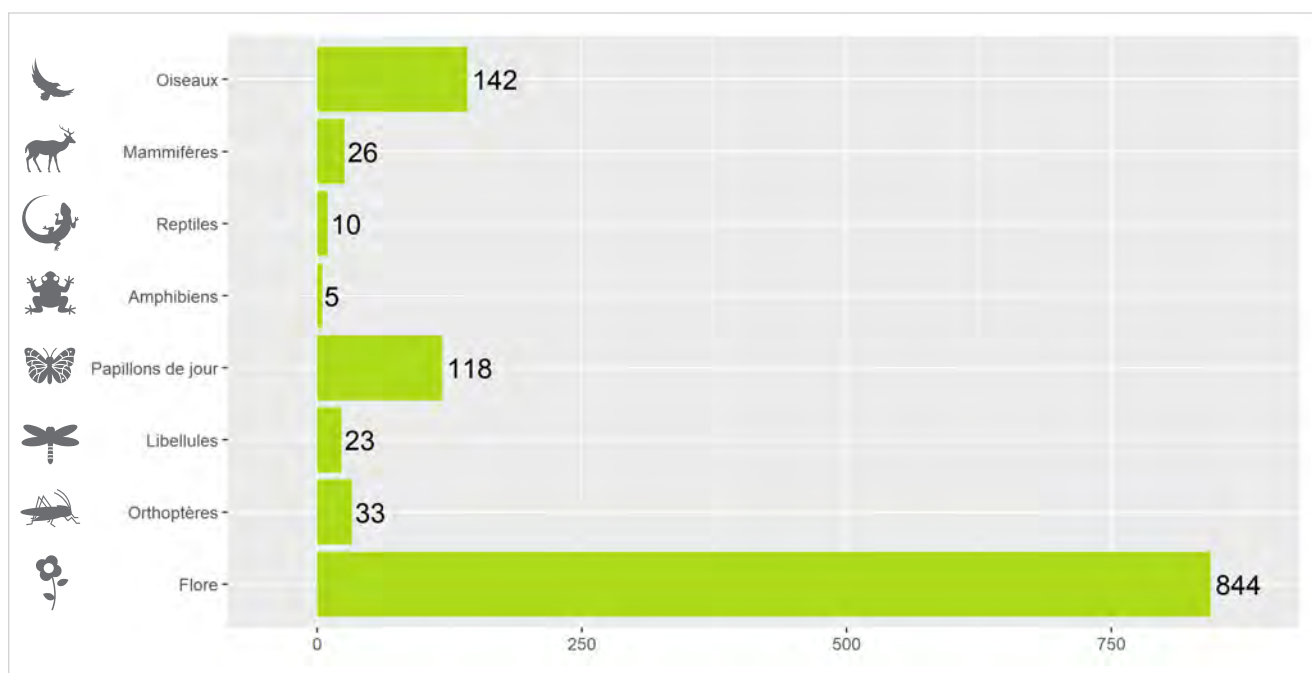


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

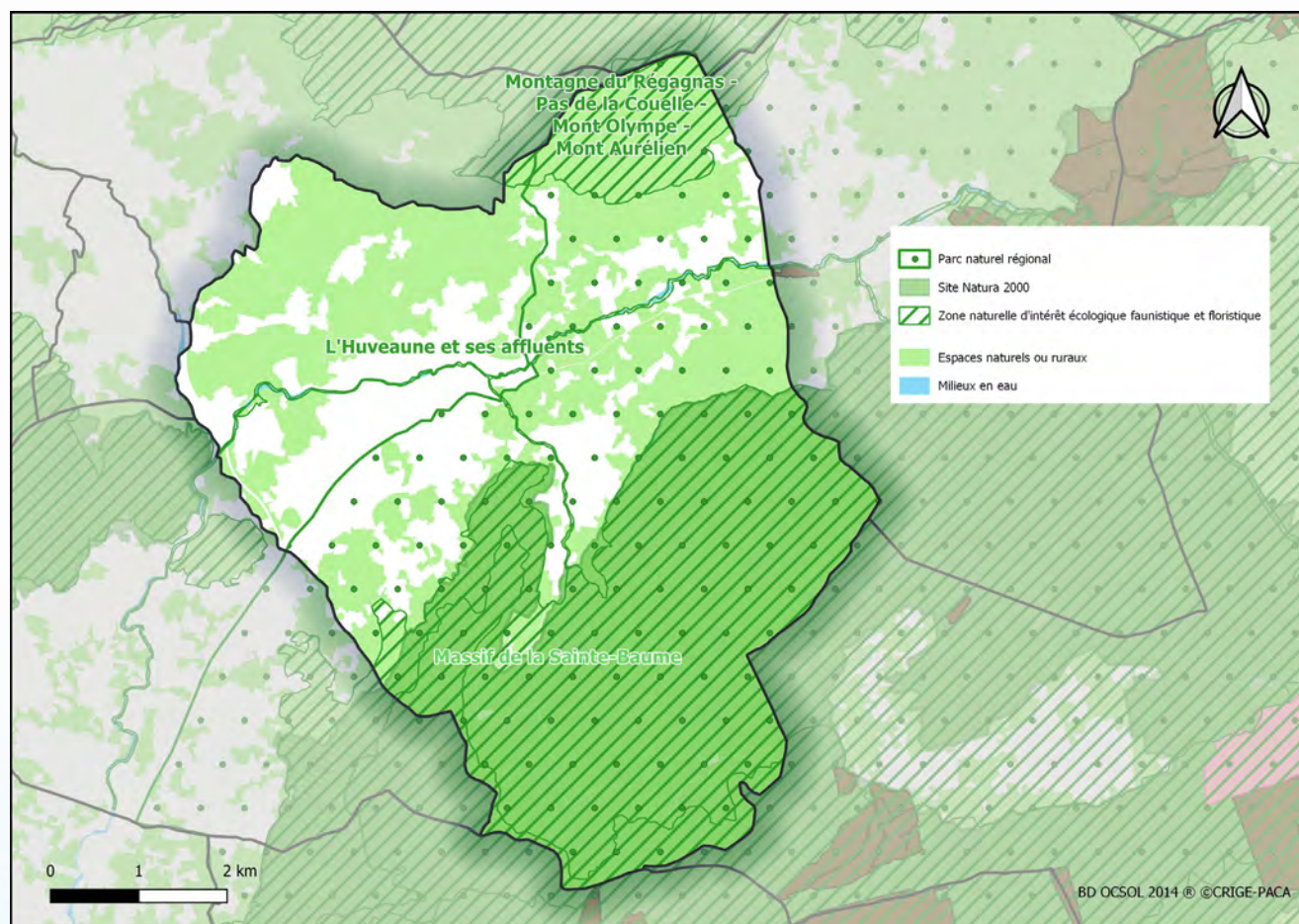
1 427 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Auriol, soit 25% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 151 espèces sont protégées au niveau national. 25 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 33 à l'échelle régionale.

La compilation de 20 821 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Auriol (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 5 : Cartographie des espaces naturels d'Auriol

D'une surface de 45 km², 77 % de la commune d'Auriol sont des espaces naturels et ruraux. 47 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages de colline** entourant Auriol sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec la montagne du Regagnas au nord, et une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif de la **Sainte-Baume**, au sud-est. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hêtraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à ifs. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** en piémont favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER

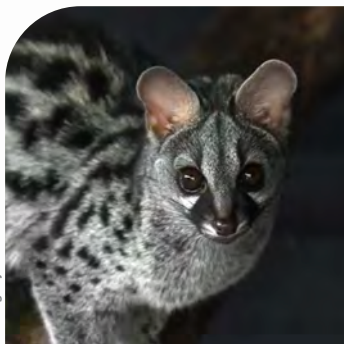


Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© Laurent ROUSCHMEYER



Grand Capricorne

P

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.

© Y. MORVANT - CBMMED



Genêt de Lobel

Endémique de Provence, c'est à la Sainte-Victoire et à la Sainte-Baume que les stations de Genêts de Lobel sont les plus nombreuses. Il affectionne tout particulièrement les crêtes rocheuses, calcaires, très ventées.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

BELCODÈNE



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

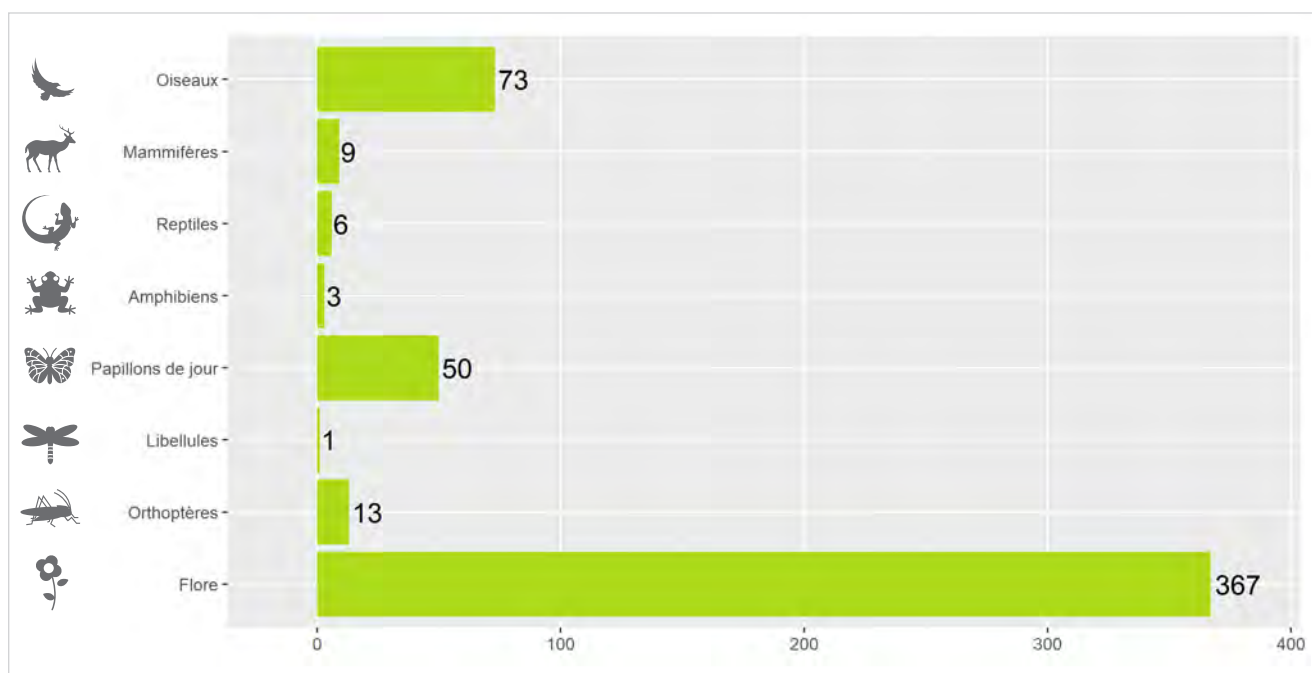


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

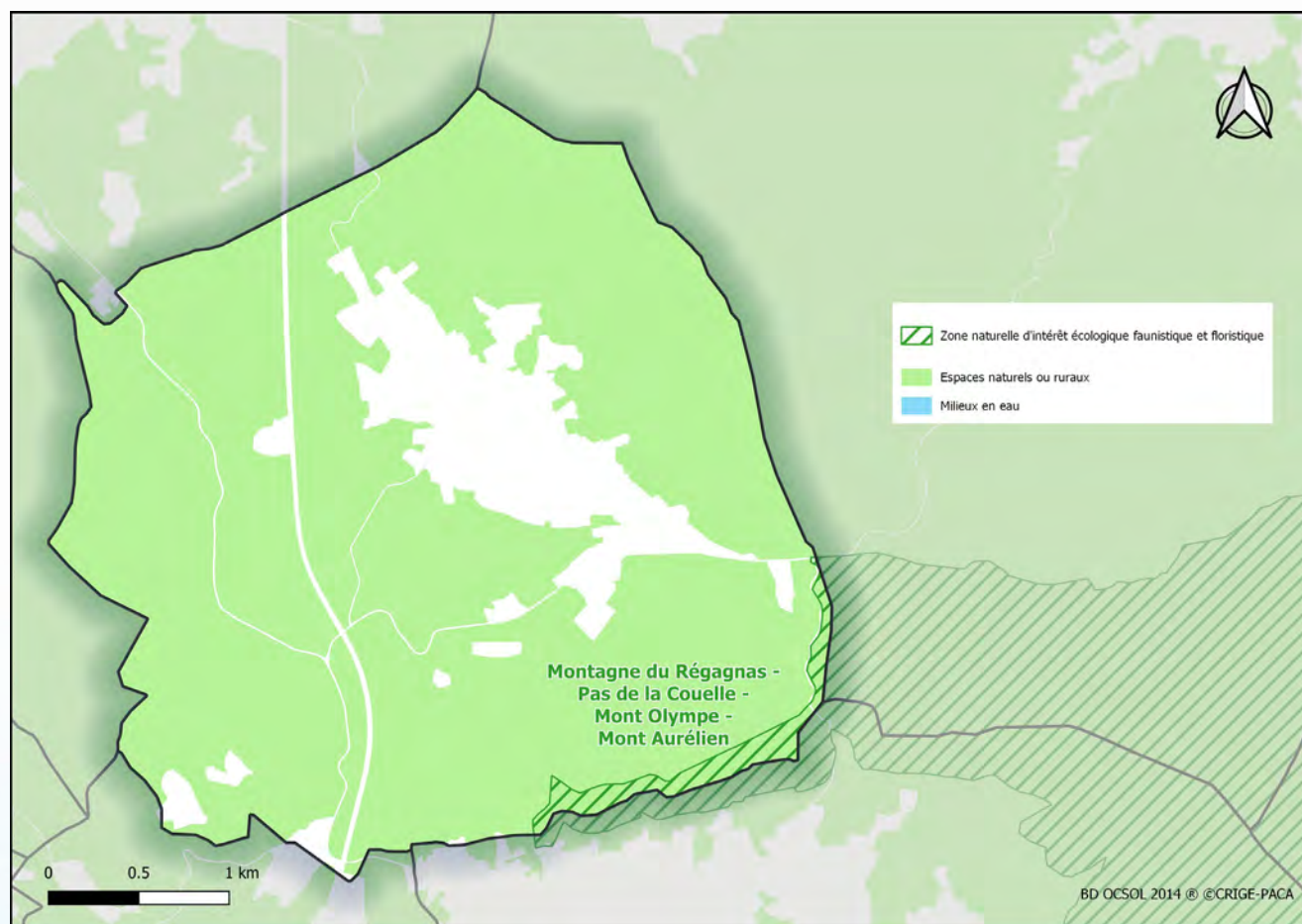
549 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Belcodène, soit 9% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 71 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 8 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 004 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Belcodène (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 8 : Cartographie des espaces naturels de Belcodène

D'une surface de 13 km², 85 % de la commune de Belcodène sont des espaces naturels et ruraux. 2 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages de colline** entourant Belcodène sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Norbert CHARDON



Petit-duc scops



Essentiellement insectivore, le Petit-duc scops est le seul migrateur au long cours parmi nos rapaces nocturnes. Il niche dans un trou d'arbre naturel, une ancienne loge de pic, un trou de mur ou plus exceptionnellement un vieux nid de corvidé, dans des secteurs d'agriculture extensive, mais aussi dans les parcs urbains et allées d'arbres. C'est son chant, un « tiou » mélodieux répété inlassablement dans les premières heures de la nuit, qui trahit la présence de cet oiseau au plumage cryptique.

© Aurélien AUDEVARD



Écureuil roux



Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.

© Jean-Michel BOMPARD

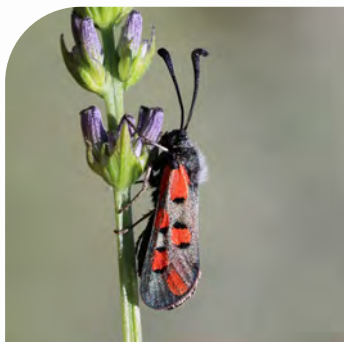


Psammmodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammmodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.

© Marion FOUCHARD



Zygène cendrée



La Zygène cendrée fréquente les prairies mésophiles ou sèches fleuries où se développe encore sa plante hôte, la Badasse.

© J. UGO - CBNMED



Crapaudine de Provence



La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillage DFCI, etc.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

CADOLIVE



Bruant ortolan © Aurélien AUDEVARD

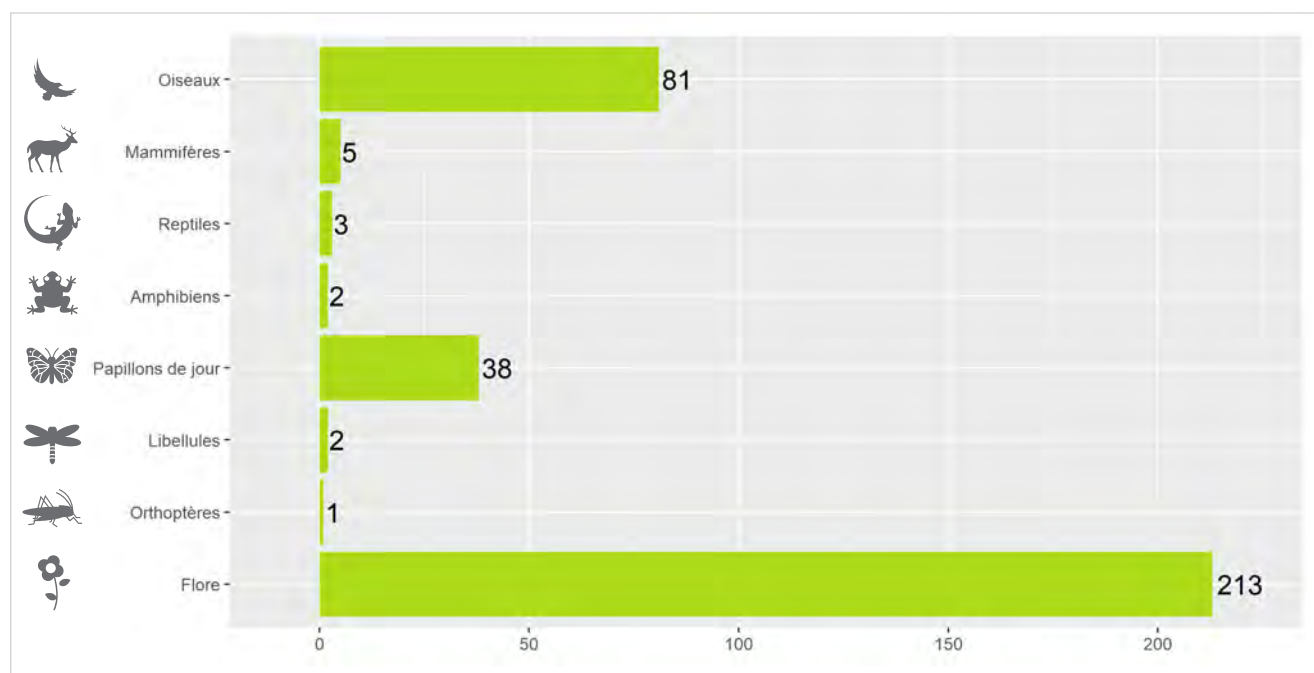


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

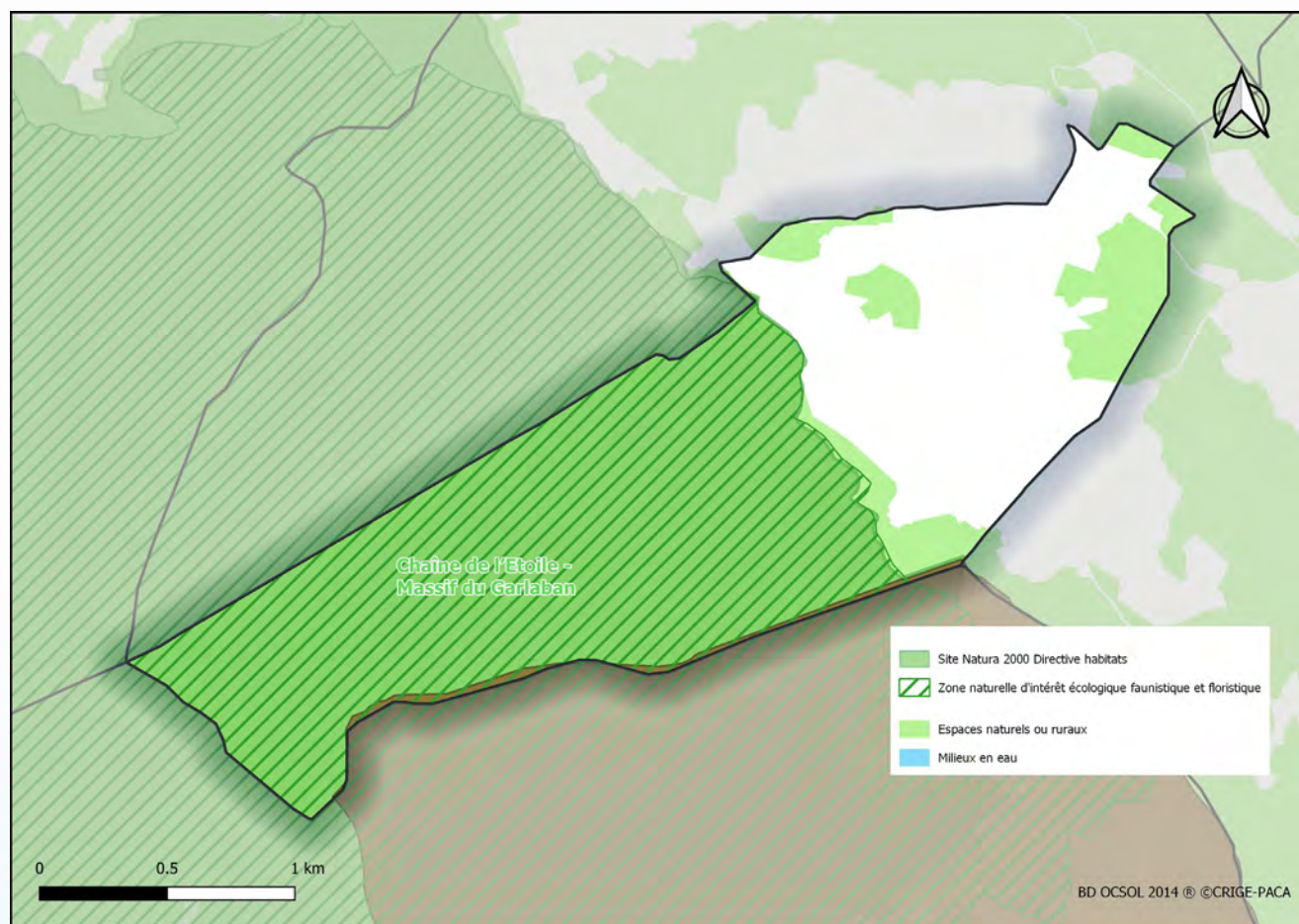
347 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cadolive, soit 6% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 73 espèces sont protégées au niveau national. 5 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 8 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 203 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cadolive (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Cartographie des espaces naturels de Cadolive

D'une surface de 4 km², 70 % de la commune de Cadolive sont des espaces naturels et ruraux. 60 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline, avec la **chaîne de l'Étoile** à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Aurélien AUDEVARD



Écureuil roux



Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.

© Aurélien AUDEVARD

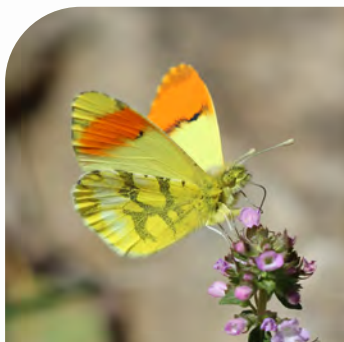


Pélodyte ponctué



Le Pélodyte ponctué est un petit crapaud aux taches vert olive caractéristiques. Il est surtout abondant en région méditerranéenne où il a la particularité de mener une seconde saison de reproduction en automne dès qu'une pluie survient. Il préfère les points d'eau temporaires, bien ensoleillés et pauvres en poissons. Au sein des massifs calcaires, on le repère en fond de vallon à son chant caractéristique : une note courte et grinçante qui rappelle deux boules de pétanque qui s'entrechoquent.

© Marion FOUCHARD



Aurore de Provence

L'Aurore de Provence pond sur la Biscutelle, une fleur des pelouses sèches, lisières et bois clairs chauds et secs.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Sabline de Provence



Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@am-metropole.fr 📞 am-metropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

CUGES-LES-PINS



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

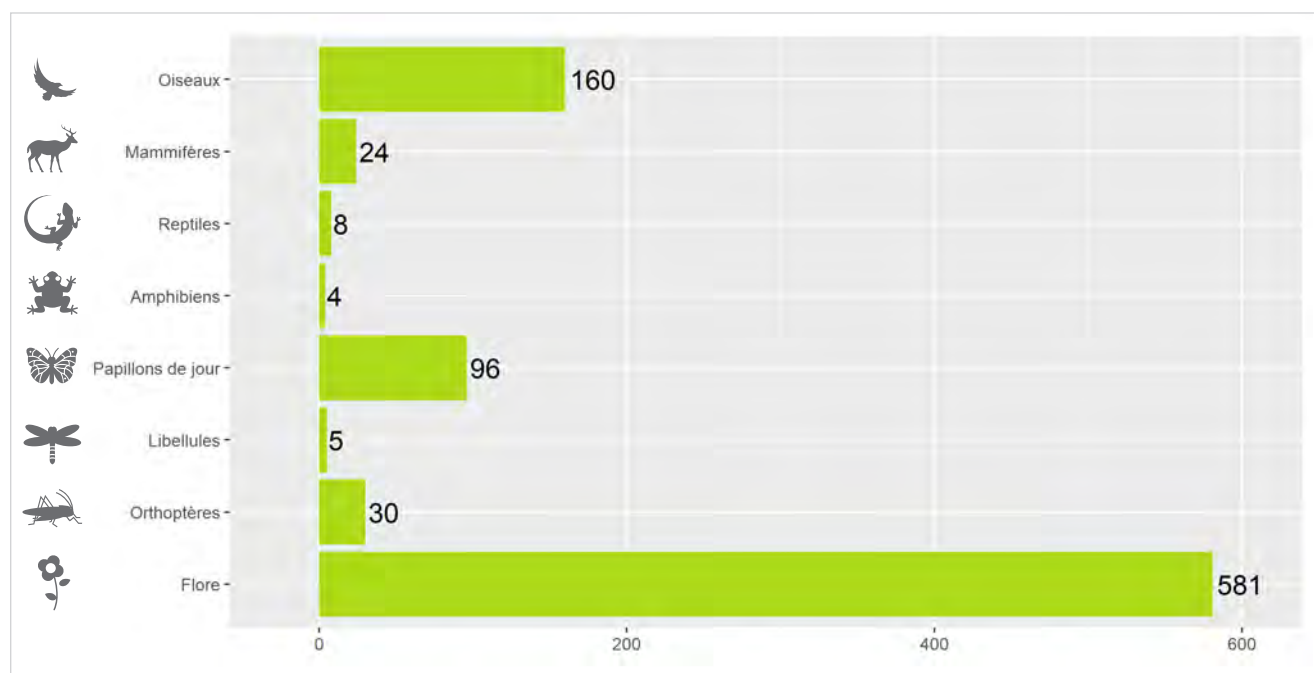


Bruant ortolan © Aurélien AUDEVARD 

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

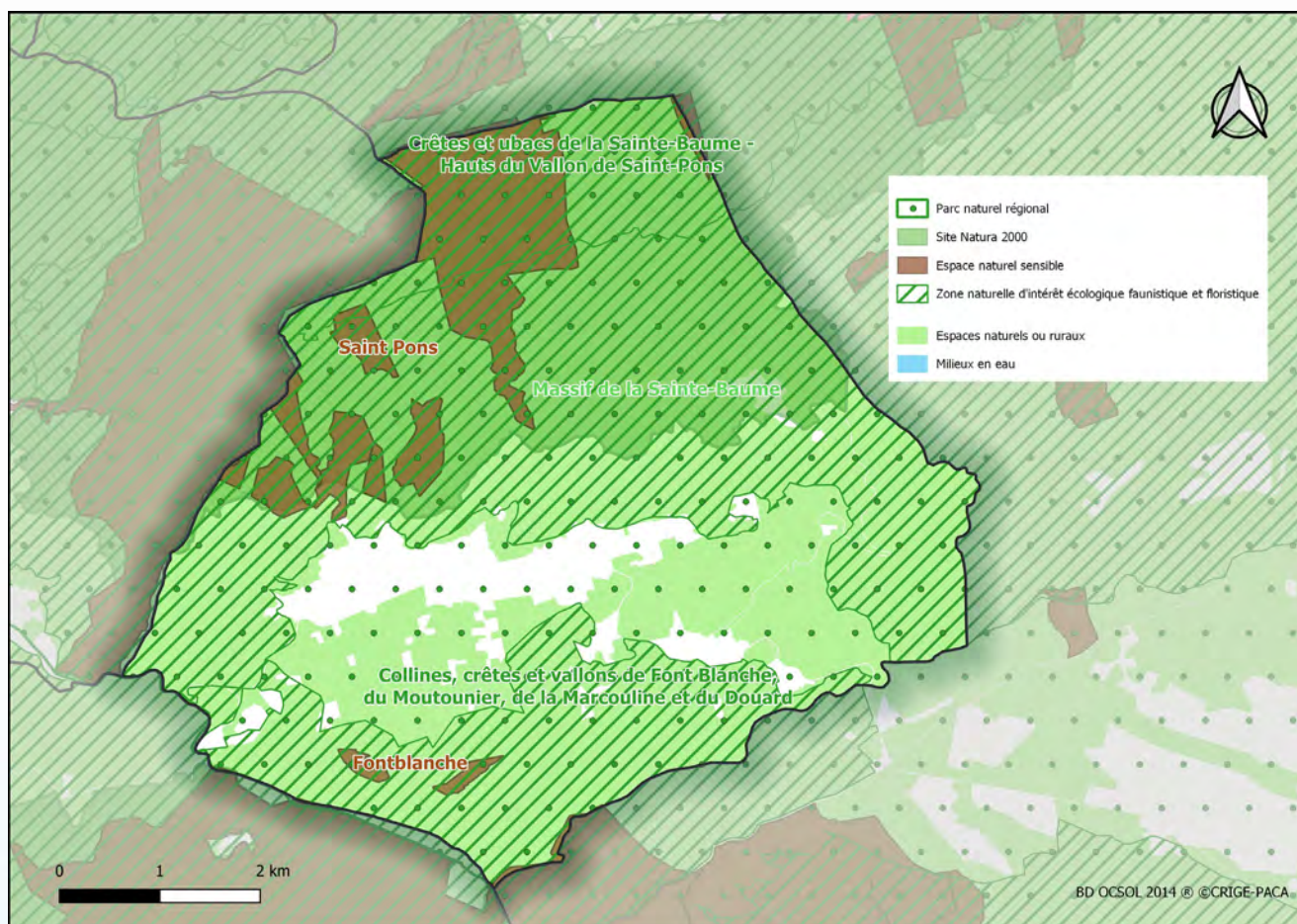
964 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cuges-les-Pins, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 156 espèces sont protégées au niveau national. 22 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 38 à l'échelle régionale.

La compilation de 24 208 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cuges-les-Pins (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 21 : Cartographie des espaces naturels de Cuges-les-Pins

D'une surface de 40 km², 91 % de la commune de Cuges-les-Pins sont des espaces naturels et ruraux. 77 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline entourant Cuges-les-Pins sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif de la **Sainte-Baume** au nord. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hêtraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à ifs. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** en piémont favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Christian AUSSAGUEL

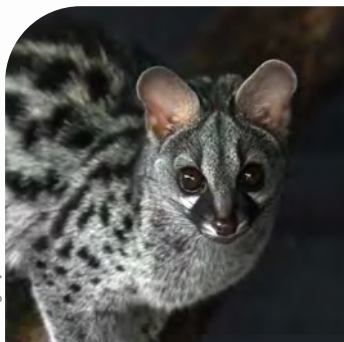


Circaète Jean-le-Blanc

P

Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Aurélien AUDEVARD



Semi-Apollon

P LR

Le Semi-Apollon est localisé dans les lisières fraîches, clairières ensoleillées et prairies fleuries.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Sabline de Provence

P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

LA BOUILLADISSE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

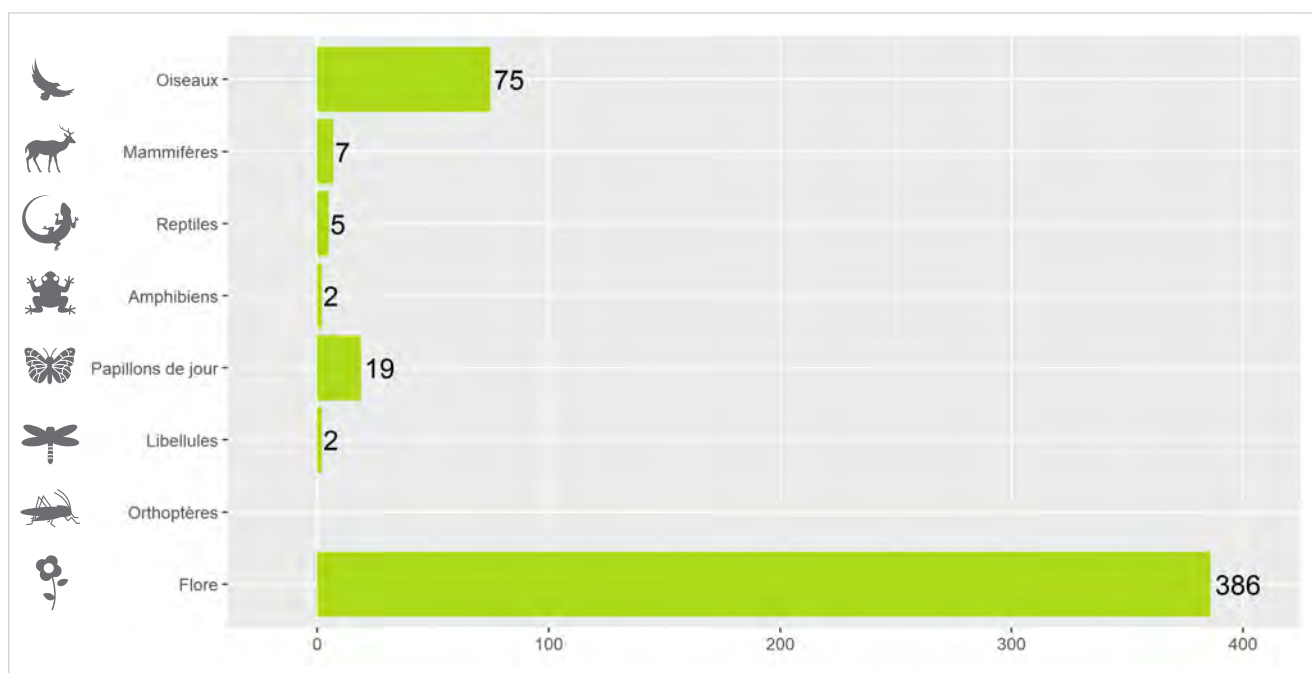


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

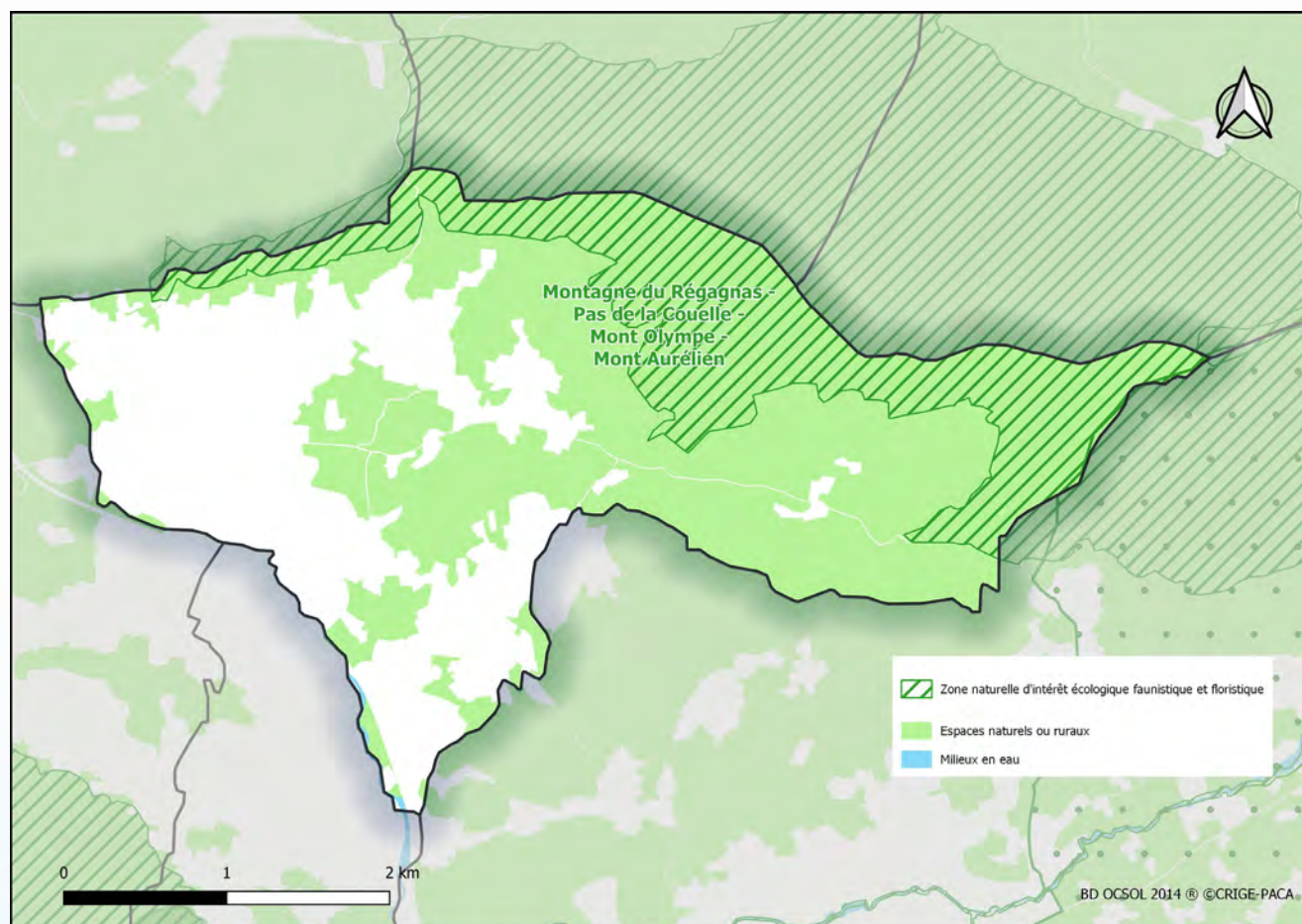
514 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Bouilladisse, soit 9% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 72 espèces sont protégées au niveau national. 7 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 7 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 874 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Bouilladisse (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 35: Cartographie des espaces naturels de La Bouilladisse

D'une surface de 13 km², 65 % de la commune de La Bouilladisse sont des espaces naturels et ruraux. 25 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La **montagne du Régagnas** et les autres reliefs collinéens accueillent des espèces typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

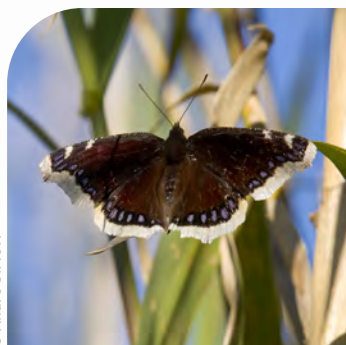


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.



© Laurent ROUSCHMEYER

Grand Capricorne



Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.



© J. UGO - CBNMED

Lavatère maritime



La Lavatère maritime se rencontre le long du littoral méditerranéen continental, au niveau des vires et pieds de falaises mais aussi au sein des garrigues ouvertes préservés du piétinement.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@am-metropole.fr 📞 am-metropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

LA DESTROUSSE



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

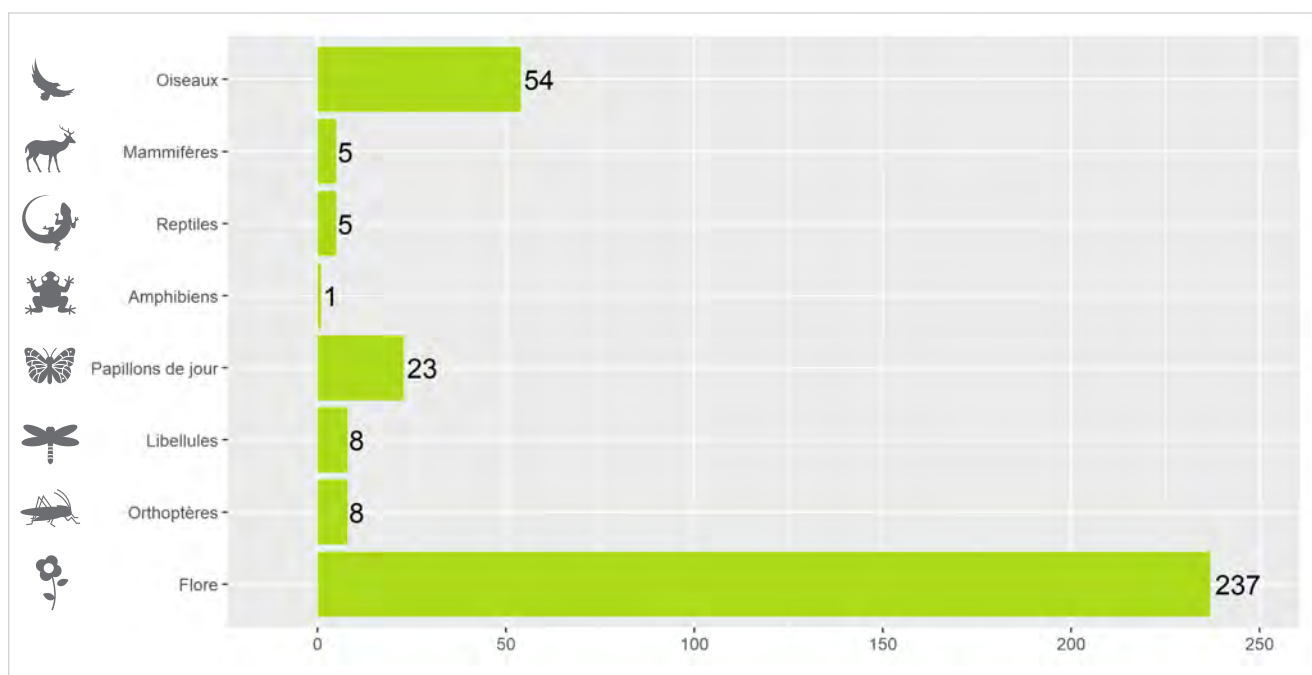


Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

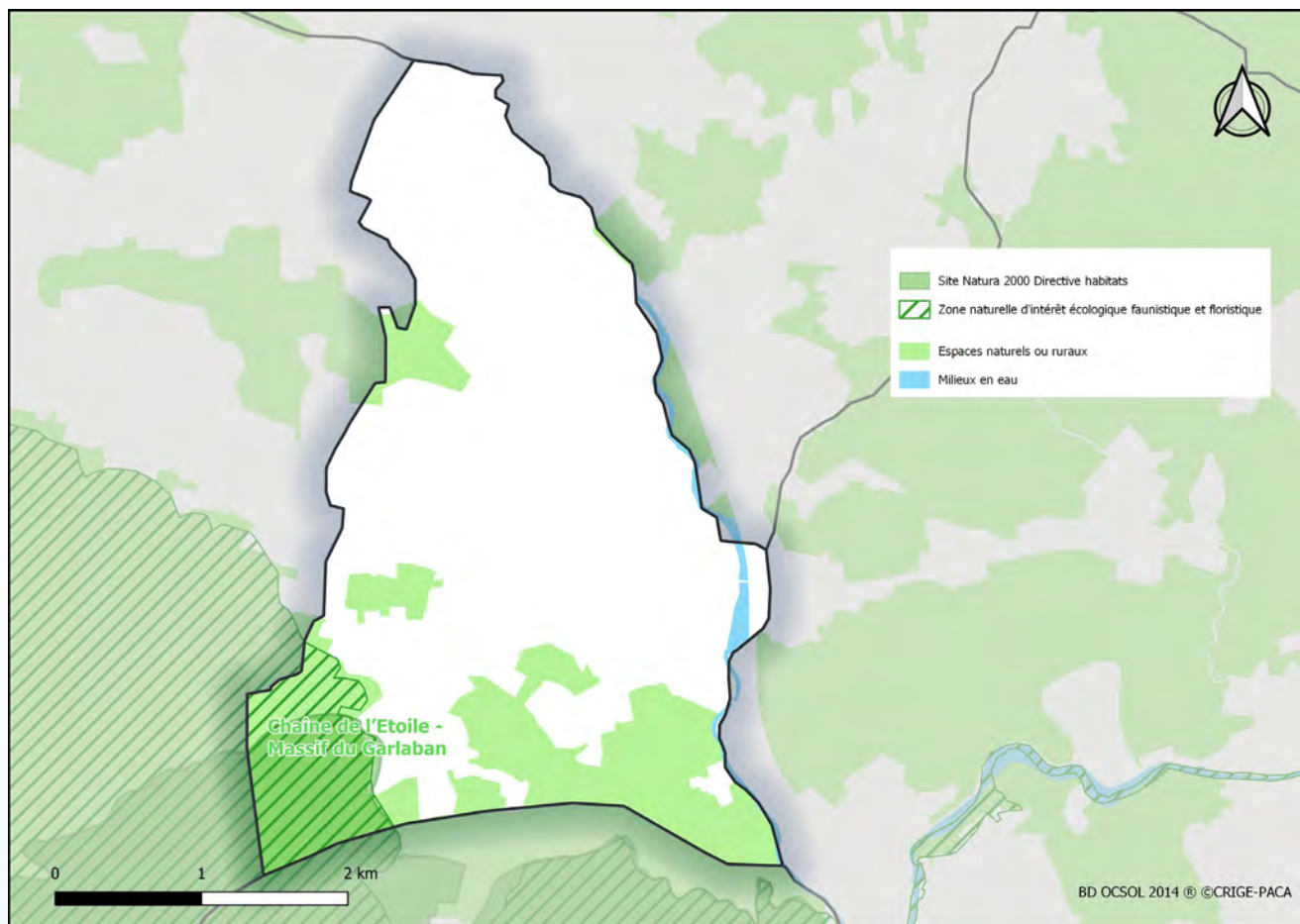
352 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Destrousse, soit 6% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 51 espèces sont protégées au niveau national. 2 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 1 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 181 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Destrousse (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 37 : Cartographie des espaces naturels de La Destrousse

D'une surface de 3 km², 27 % de la commune de La Destrousse sont des espaces naturels et ruraux. 9 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud, les paysages du **massif du Garlaban** chers à Marcel Pagnol sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les quelques **parcelles agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Aurélie JOHANET

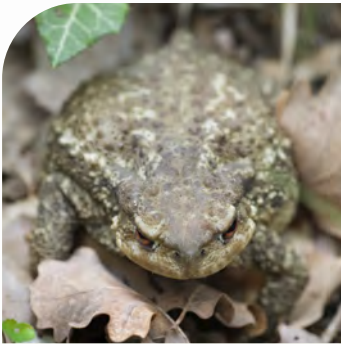


Hérisson d'Europe



En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !

© François GRIMAL



Crapaud épineux



Réalisant de grandes migrations entre ses sites terrestres hivernaux et ses sites aquatiques de reproduction, le Crapaud épineux est particulièrement vulnérable aux collisions routières lors de ses déplacements. La création de crapauducs est une mesure efficace pour limiter la mortalité.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure



D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Gagée de Lacaita

Petite plante bulbeuse, la Gagée de Lacaita affectionne les pelouses calcaires sèches méditerranéennes, souvent rocailleuses et écorchées. Son faible pouvoir colonisateur la rend vulnérable à toute perturbation de son habitat telle que l'urbanisation et la déprise des activités pastorales traditionnelles.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

LA PENNE-SUR-HUVEAUNE



Rollier d'Europe © André SIMON

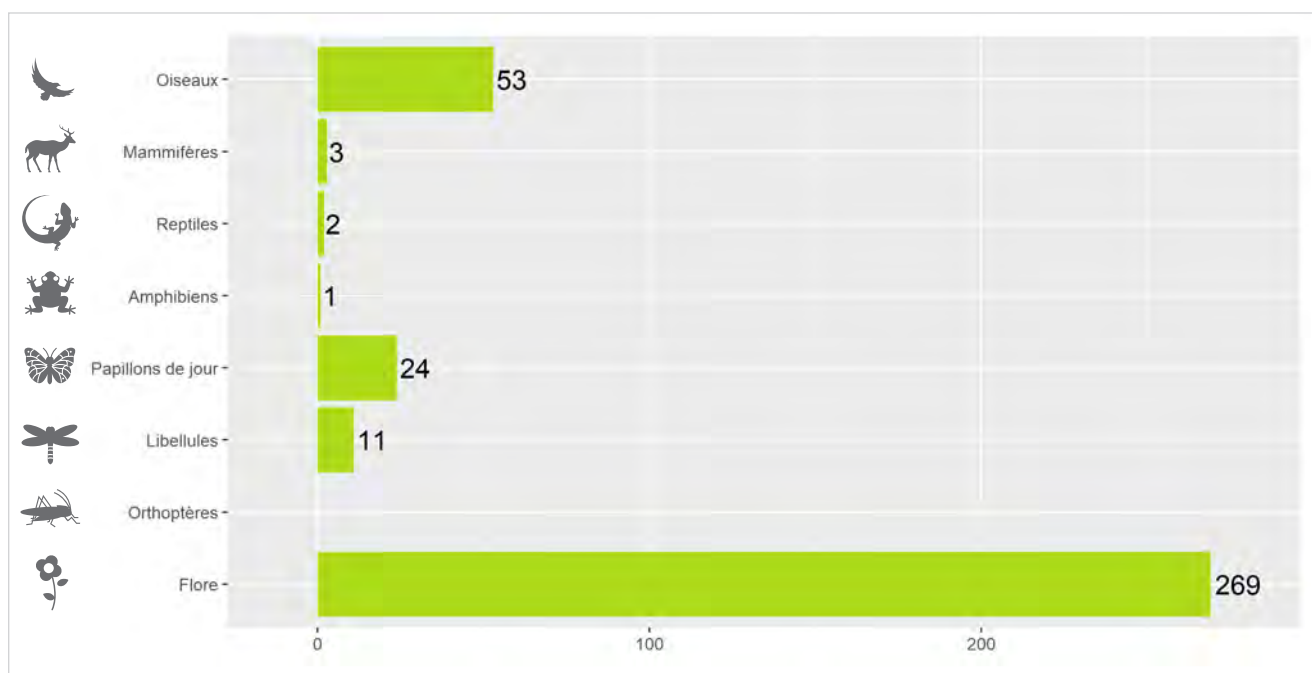


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

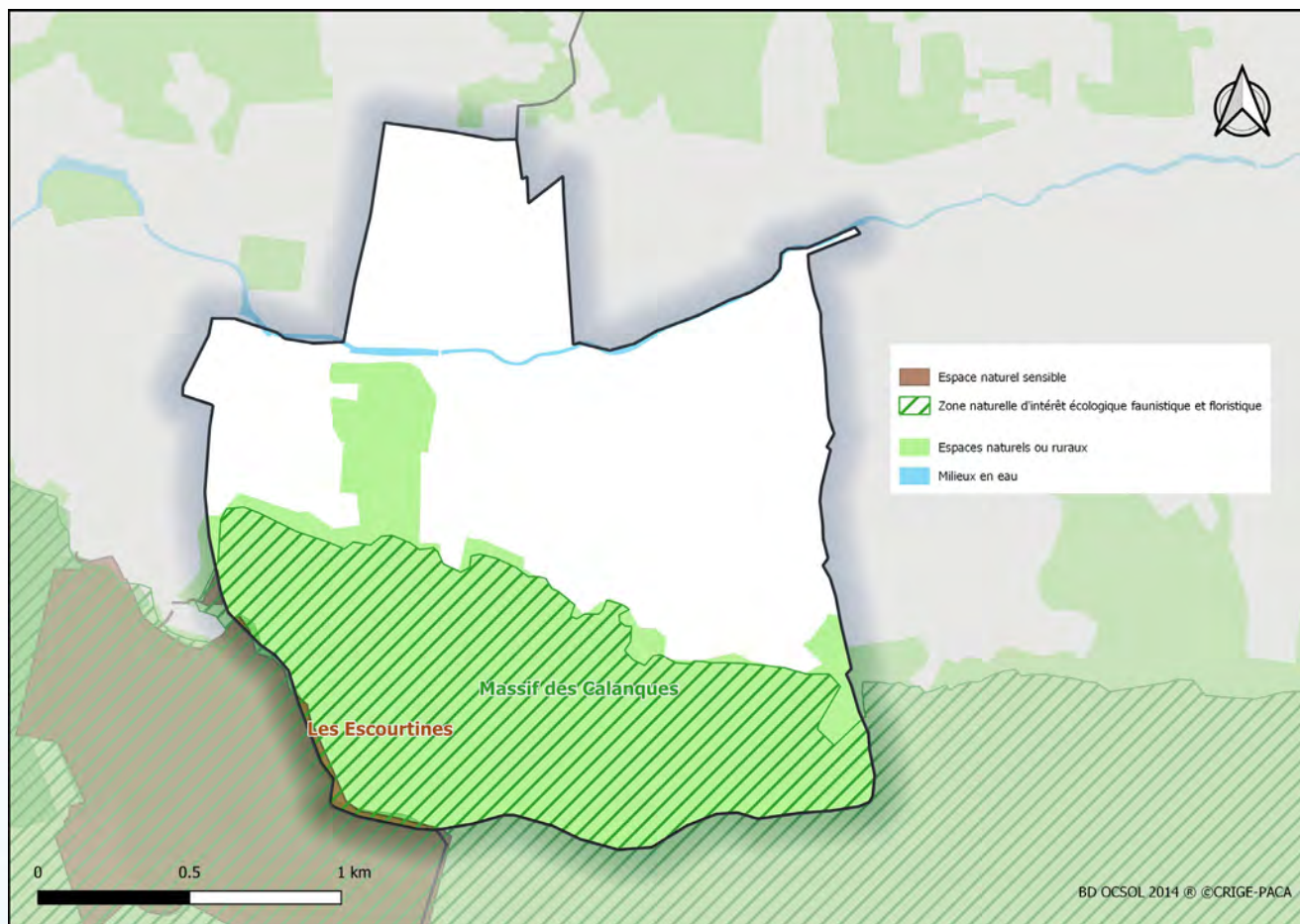
433 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Penne-sur-Huveaune, soit 7% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 50 espèces sont protégées au niveau national. 3 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 3 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 959 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Penne-sur-Huveaune (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 39 : Cartographie des espaces naturels de La Penne-sur-Huveaune

D'une surface de 4 km², 46 % de la commune de La Penne-sur-Huveaune sont des espaces naturels et ruraux. 38 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le Parc national des Calanques.

Les paysages de collines, associées au **massif des Calanques** au sud, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Les **espaces agricoles relictuels** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Huveaune, petit fleuve côtier, qui traverse la commune au nord, présente localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON



Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Aurélien AUDEVARD



Engoulevent d'Europe

P

L'Engoulevent d'Europe apprécie les paysages semi-ouverts et vallonnés. Cet insectivore s'y nourrit de papillons nocturnes, coléoptères et fourmis ailées. De mœurs nocturnes, c'est surtout au crépuscule qu'il fait entendre son chant caractéristique, un ronronnement continu rappelant le bruit d'un moteur lointain. L'arrêt de l'exploitation du bois, la disparition progressive de l'élevage et l'évolution vers des garrigues boisées rendent localement le milieu moins favorable à l'espèce.

© François GRIMAL

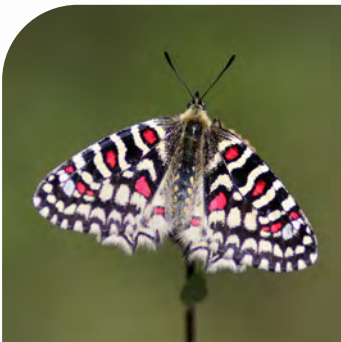


Hirondelle de fenêtr

P

L'Hirondelle de fenêtr s'est adaptée au bâti. Elle apprécie les milieux ouverts à proximité qui abritent une zone humide où elle peut chasser le plancton aérien et trouver rapidement des matériaux pour construire son nid.

© François GRIMAL

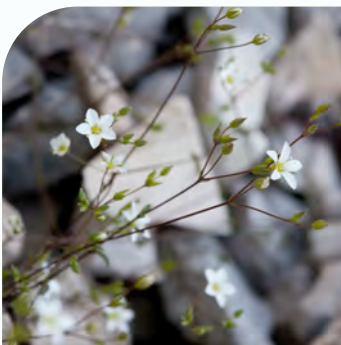


Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Sabline de Provence

P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

PEYPIN



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

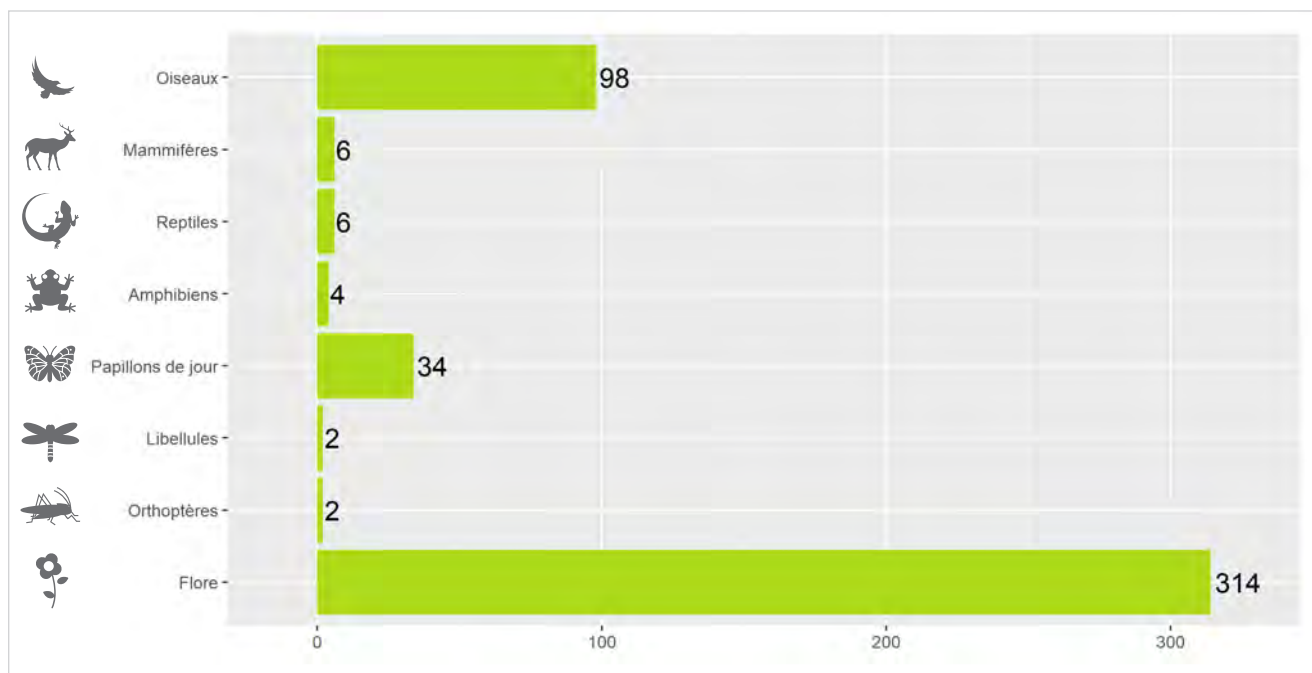


Rollier d'Europe © André SIMON 

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

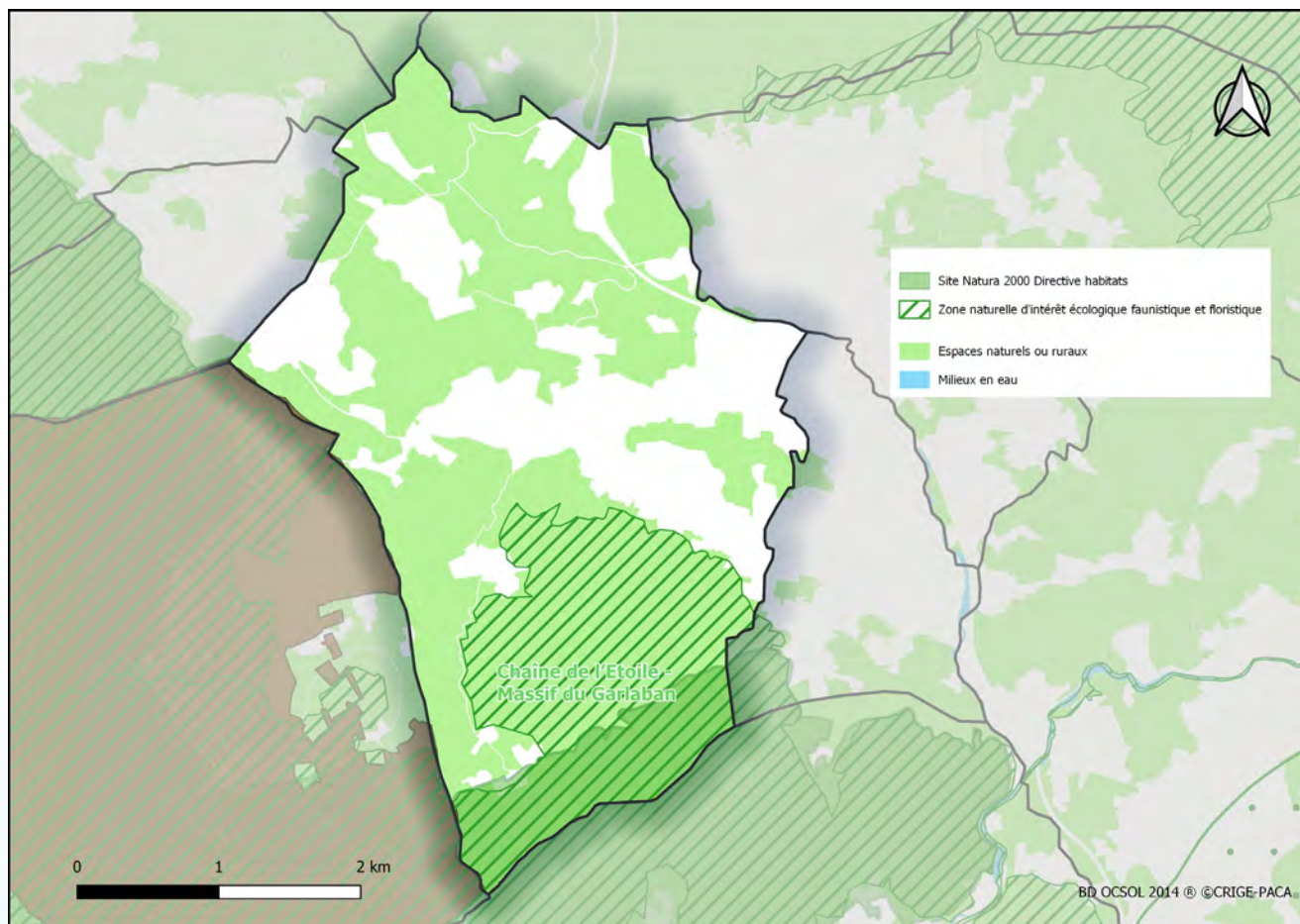
488 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Peypin, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 6 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 12 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 662 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Peypin (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Peypin

D'une surface de 13 km², 70 % de la commune de Peypin sont des espaces naturels et ruraux. 26 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline avec le **massif du Garlaban** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Gregory DELAUNAY

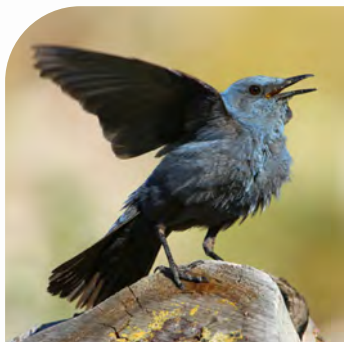


Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Aurélien AUDEVARD



Monticole bleu



Cavernicole, le Monticole bleu niche dans une anfractuosité ou une cavité surplombante dans une falaise voire un bâtiment. Visible toute l'année dans les plus hauts massifs, de nombreuses menaces anthropiques pèsent sur les populations provençales, notamment liées aux opérations de sécurisation des falaises et à la surfréquentation de certains sites d'escalade.

© Jean-Michel BOMPAR

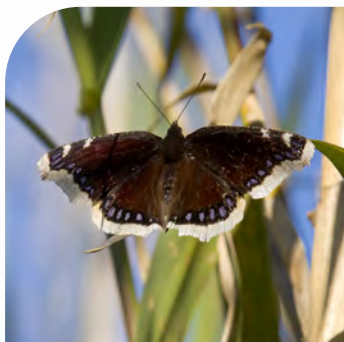


Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.

© André SIMON



Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.

© J. UGO - CBNMED



Crapaudine de Provence



La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillage DFCI, etc.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

ROQUEVAIRE



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

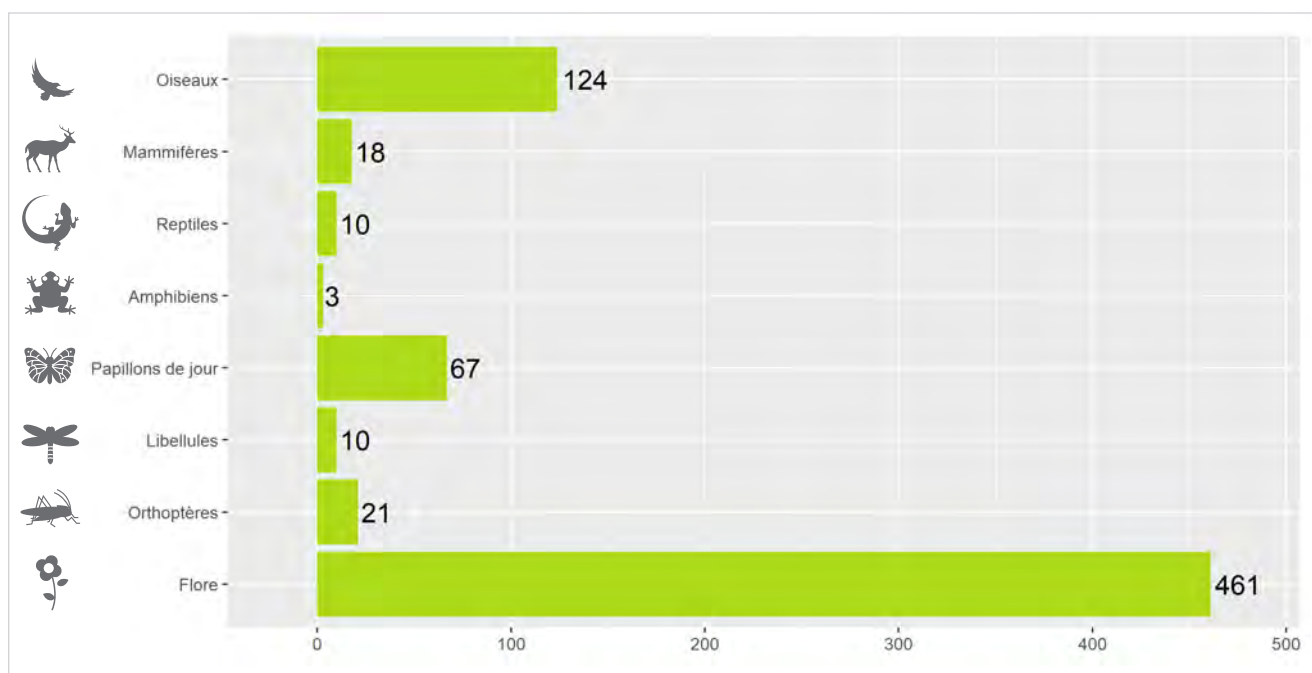


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

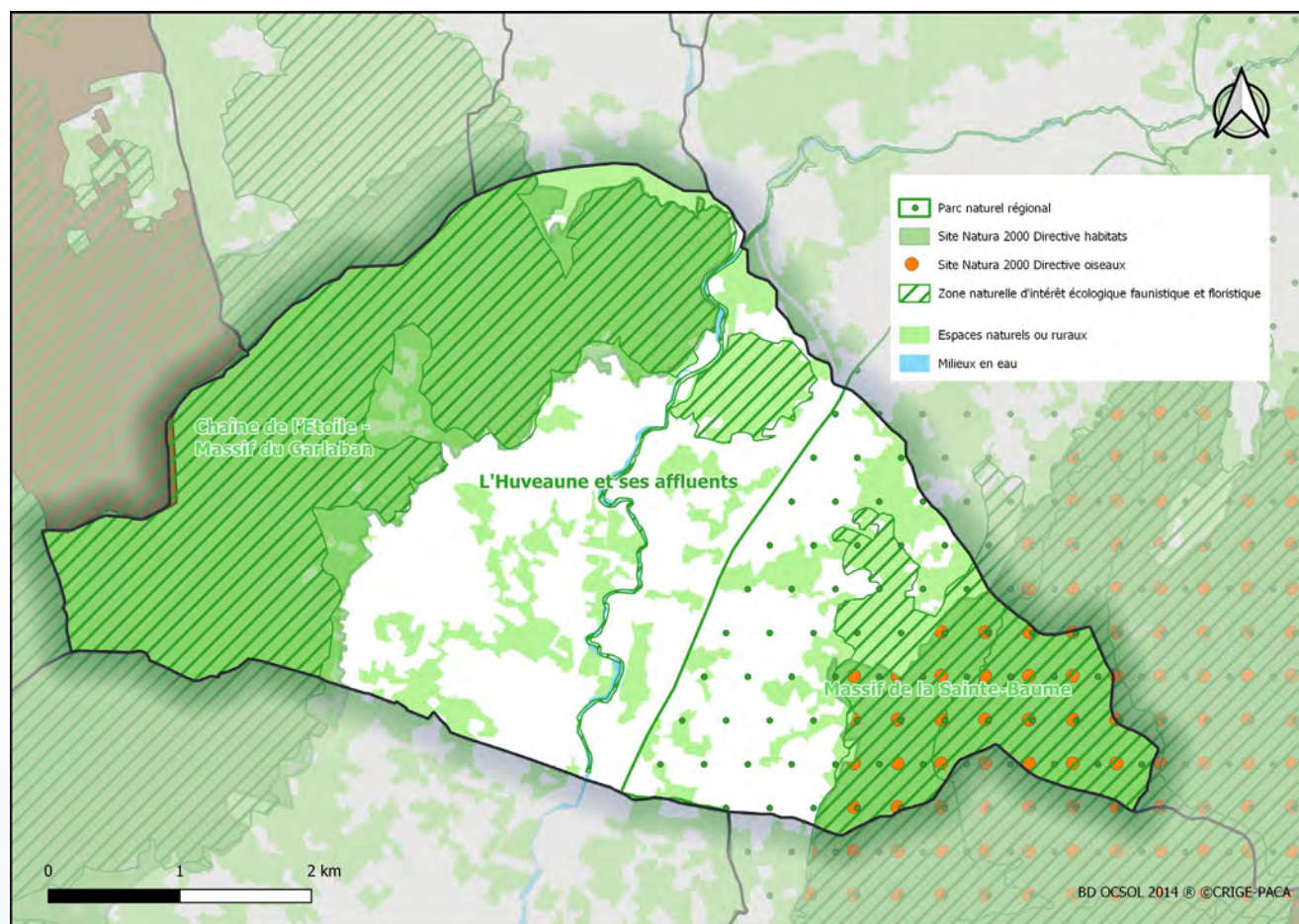
771 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Roquevaire, soit 13% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 129 espèces sont protégées au niveau national. 16 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 22 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 553 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Roquevaire (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Roquevaire

D'une surface de 24 km², 65 % de la commune de Roquevaire sont des espaces naturels et ruraux. 54 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **Garlaban** à l'ouest et la **Sainte-Baume** à l'est, les paysages sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hêtraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à if. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Ces massifs offrent aussi une étape de repos aux nombreux oiseaux qui empruntent la vallée de l'Huveaune lors de leur migration.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crotties. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON

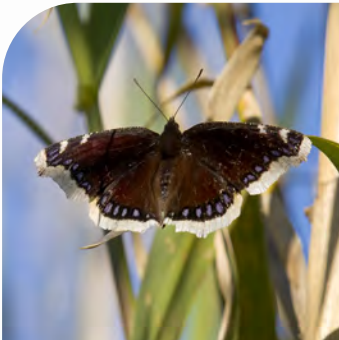


Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© André SIMON



Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.

© Y. MORVANT - CBNMED

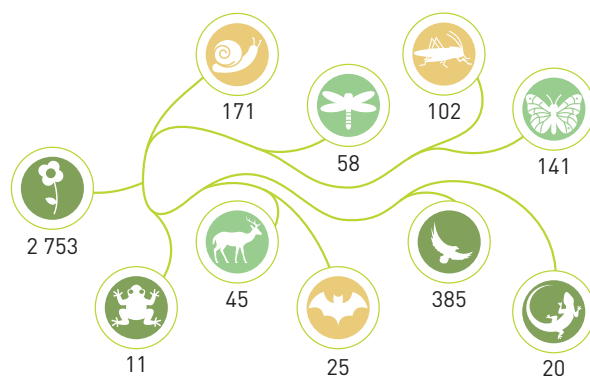


Genêt de Lobel

Endémique de Provence, c'est à la Sainte-Victoire et à la Sainte-Baume que les stations de Genêt de Lobel sont les plus nombreuses. Il affectionne tout particulièrement les crêtes rocheuses, calcaires, très ventées.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-SAVOURNIN



Alouette lulu © Aurélien AUDEVARD

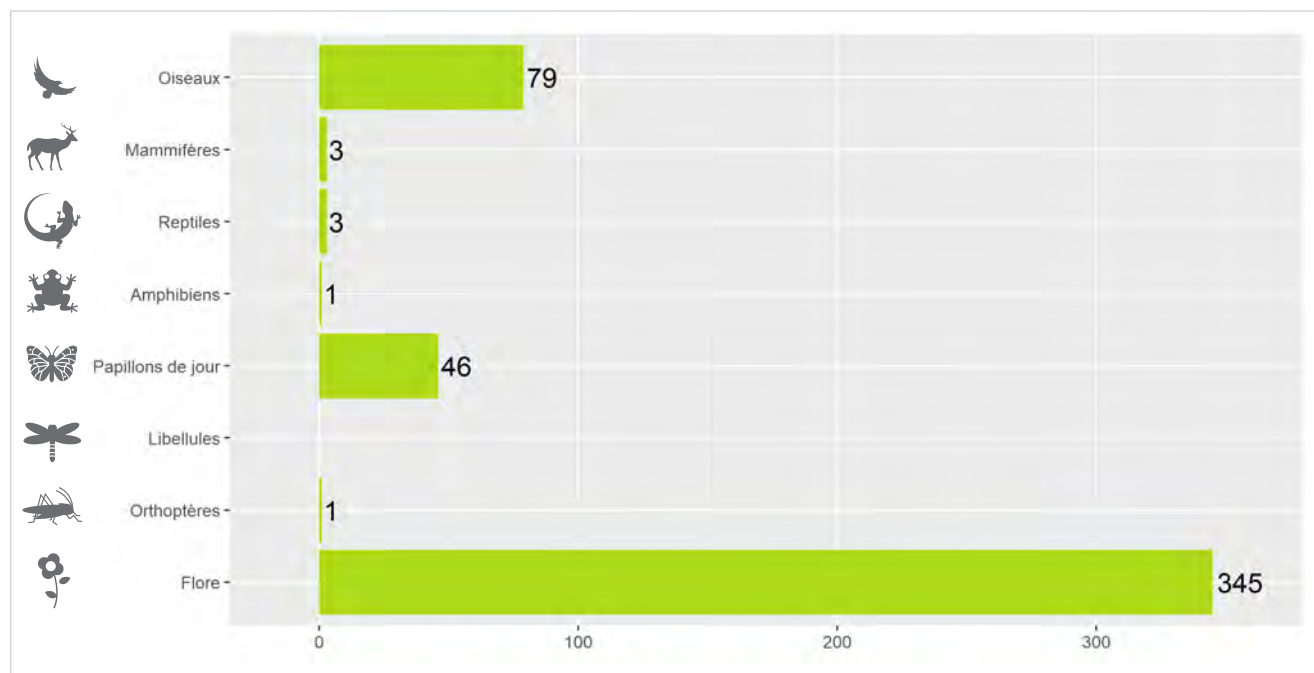


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

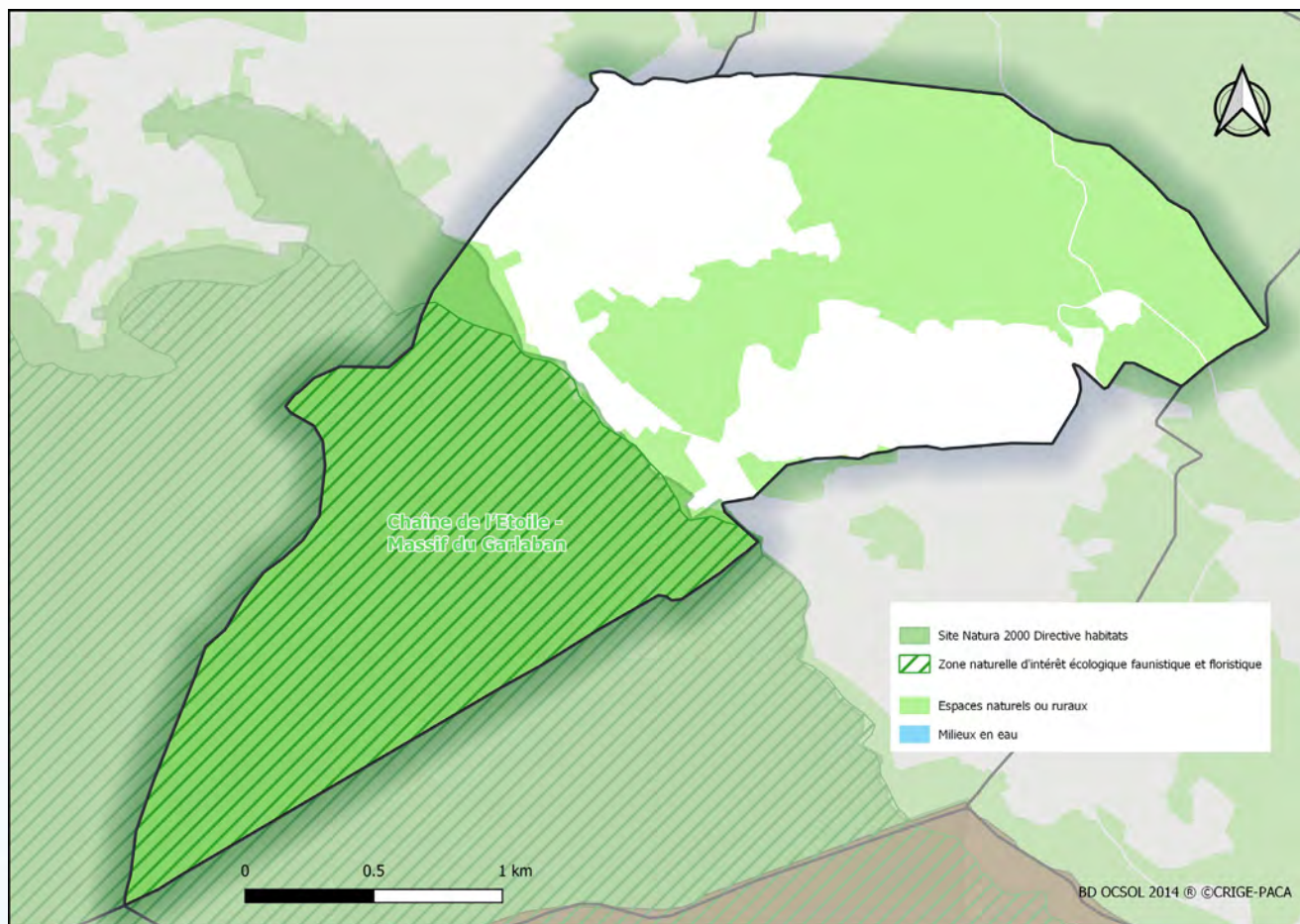
479 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Savournin, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 68 espèces sont protégées au niveau national. 5 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 7 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 111 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Savournin (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Savournin

D'une surface de 6 km², 71 % de la commune de Saint-Savournin sont des espaces naturels et ruraux. 41 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline, avec la **chaîne de l'Étoile** à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les quelques **parcelles agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Christian AUSSAGUEL



Circaète Jean-le-Blanc

P

Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.

© Aurélien AUDEVARD



Coucou geai

P LR

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).

© Aurélien AUDEVARD



Pélodyte ponctué

P

Le Pélodyte ponctué est un petit crapaud aux tâches vert olive caractéristiques. Il est surtout abondant en région méditerranéenne où il a la particularité de mener une seconde saison de reproduction en automne dès qu'une pluie survient. Il préfère les points d'eau temporaires, bien ensoleillés et pauvres en poissons. Au sein des massifs calcaires, on le repère en fond de vallon à son chant caractéristique : une note courte et grinçante qui rappelle deux boules de pétanque qui s'entrechoquent.

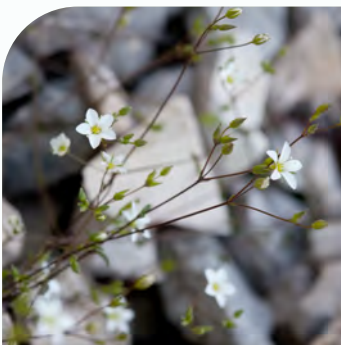
© Marion FOUCHARD



Aurore de Provence

L'Aurore de Provence pond sur la Biscutelle, une fleur des pelouses sèches, lisières et bois clairs chauds et secs.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Sabline de Provence

P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-ZACHARIE



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

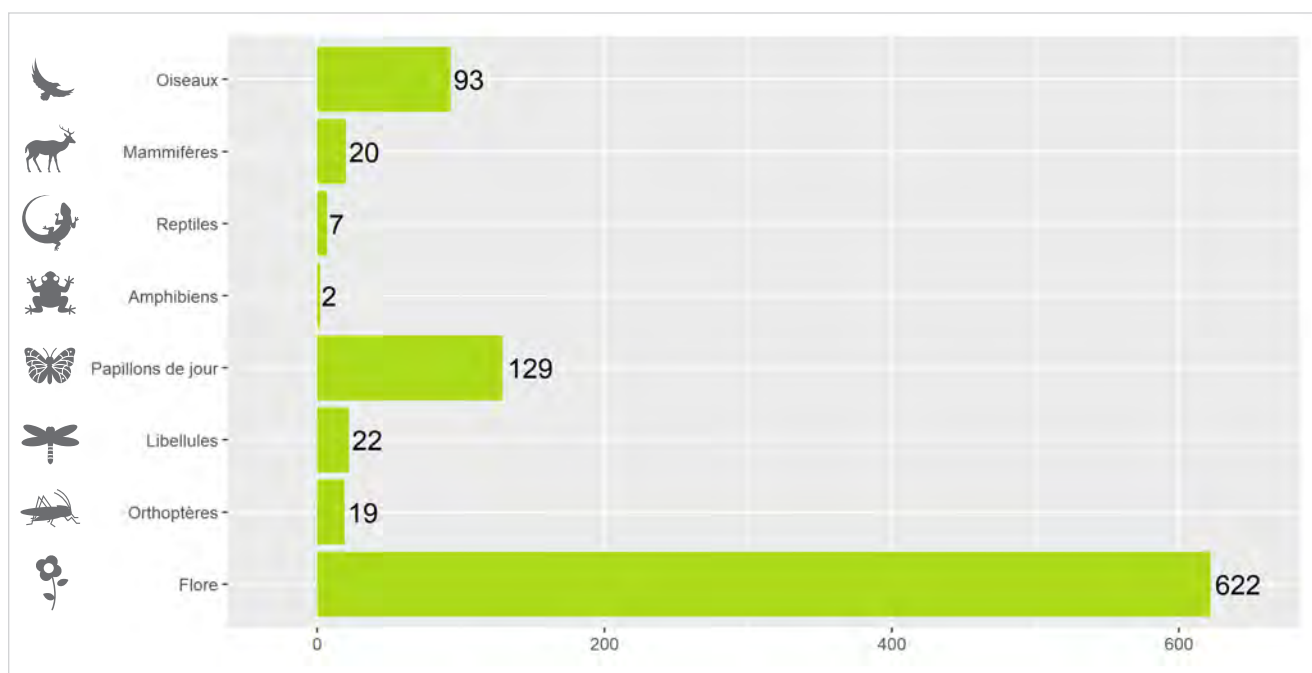


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

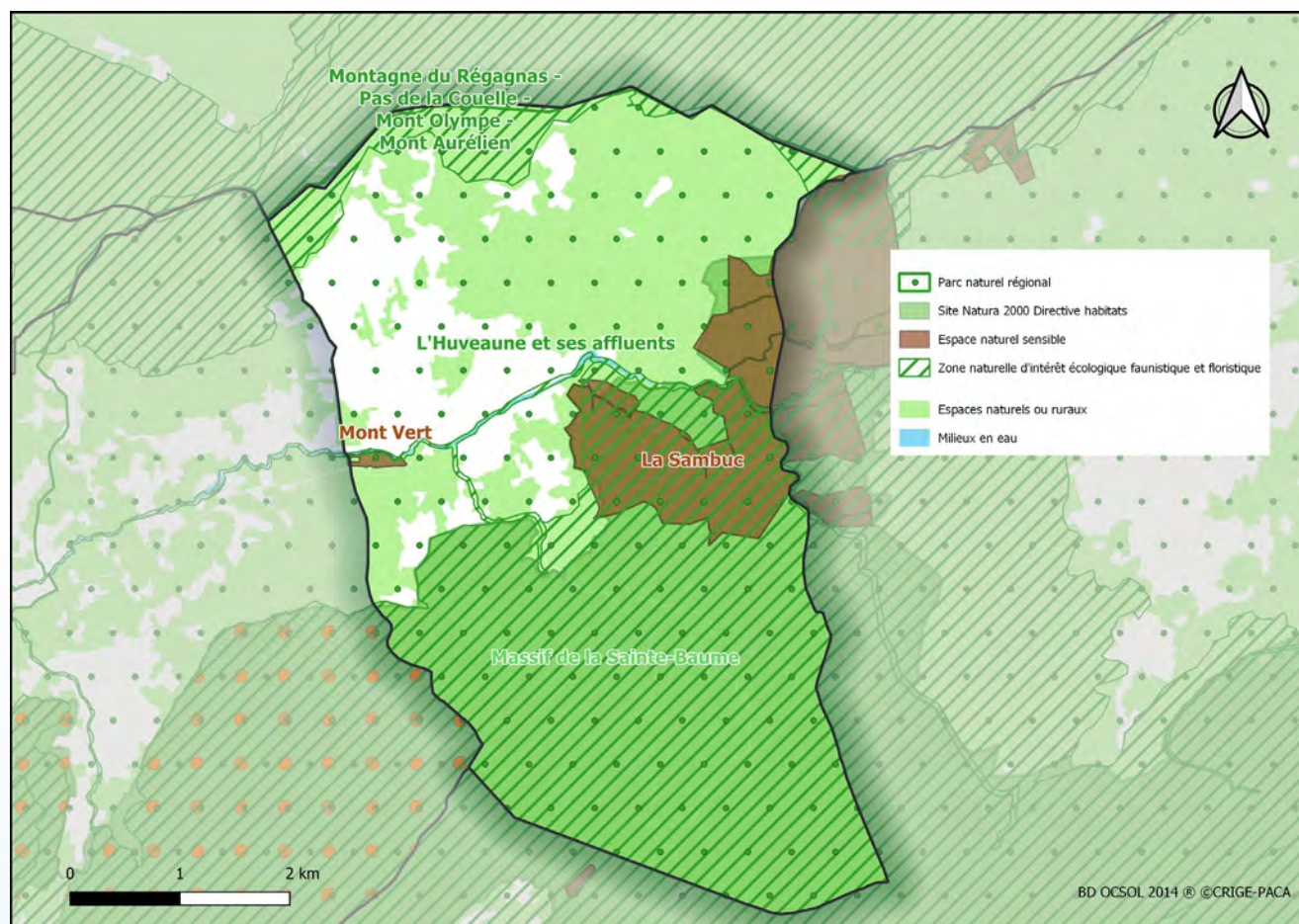
1 079 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Zacharie, soit 19% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 93 espèces sont protégées au niveau national. 7 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 207 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Zacharie (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Zacharie

D'une surface de 27 km², 85 % de la commune de Saint-Zacharie sont des espaces naturels et ruraux. 58 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de la **Sainte-Baume** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif. La végétation se singularise par la présence de hêtraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à if. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** en piémont favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON



Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Jean-Michel BOMPAR



Campagnol amphibie



Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.

© Jean-Michel BOMPAR

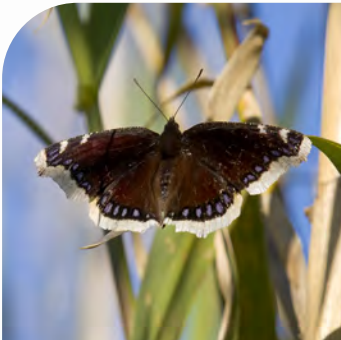


Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.

© André SIMON



Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.

© Y. MORVANT - CBNMED



Genêt de Lobel

Endémique de Provence, c'est à la Sainte-Victoire et à la Sainte-Baume que les stations de Genêts de Lobel sont les plus nombreuses. Il affectionne tout particulièrement les crêtes rocheuses, calcaires, très ventées.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

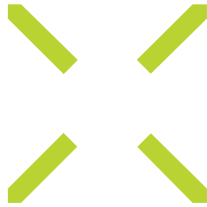
POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





CONSEIL DE TERRITOIRE D'ISTRES OUEST PROVENCE



Portrait DE LA Biodiversité

ISTRES



Alouette calandre © Aurélien AUDEVARD 

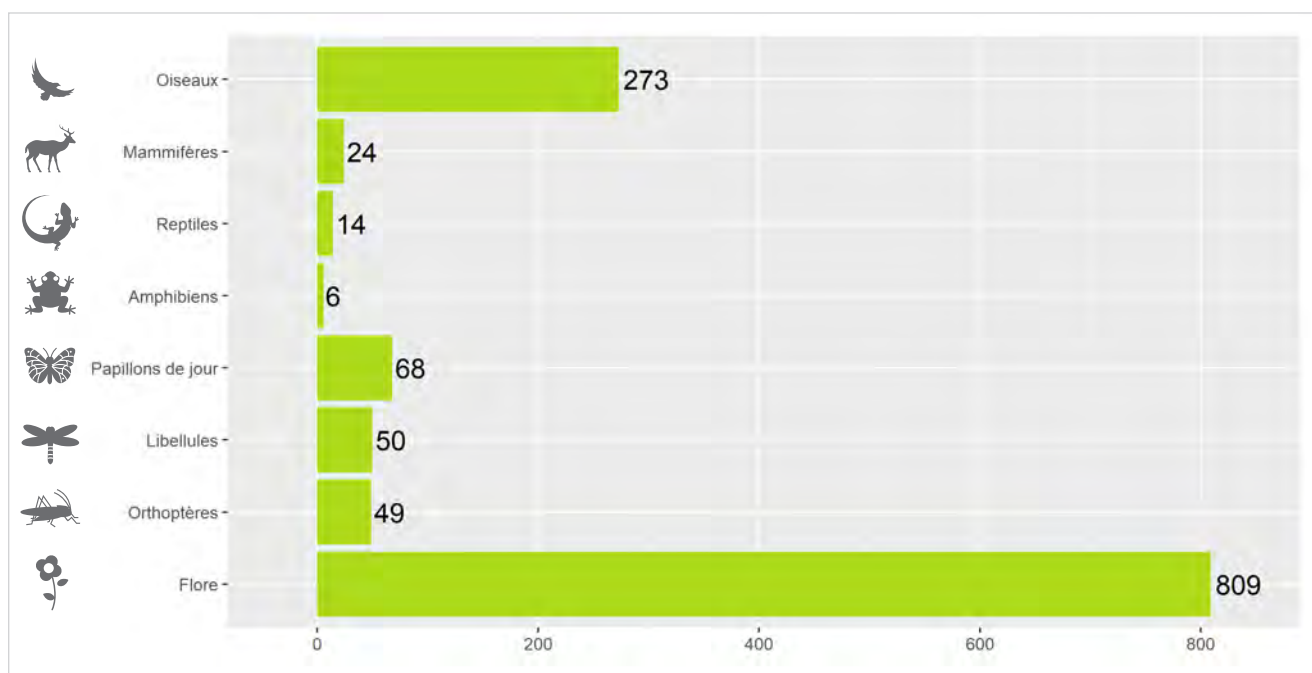


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

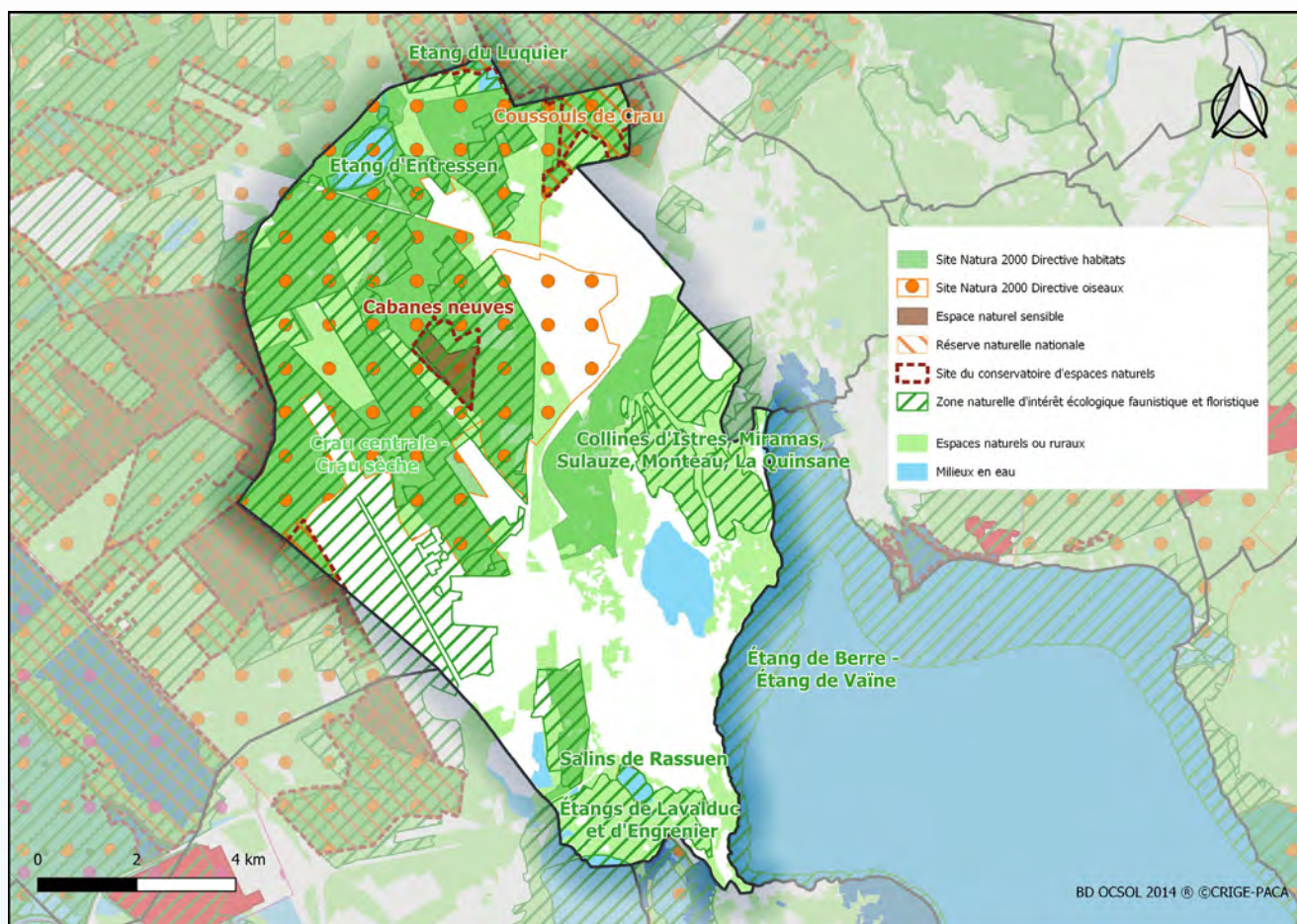
1 459 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Istres, soit 25% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 243 espèces sont protégées au niveau national. 47 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 94 à l'échelle régionale.

La compilation de 105 460 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Istres (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 32 : Cartographie des espaces naturels d'Istres

D'une surface de 114 km², 63 % de la commune d'Istres sont des espaces naturels et ruraux. 66 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de la **Durance** est une zone subdésertique abritant une faune rappelant celle du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe une guildes d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, la Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. L'étang d'Entressen accueille la rare tortue Cistude d'Europe. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

À l'est, l'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

En connexion avec les autres **étangs entre Istres et Fos**, les **salins de Rassuen** offrent pour de nombreuses espèces d'oiseaux, une zone refuge, d'alimentation ou de nidification tout au long de l'année.

Les espaces de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès et de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale¹.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SCHONT



Ganga cata

P LR

Espèce typique des pseudo-steppes de la péninsule ibérique, en France, le Ganga cata, ou Grandoule en provençal, ne subsiste plus aujourd'hui que dans la plaine de la Crau. Espèce adaptée aux conditions d'aridité extrême, les mâles rapportent de l'eau aux poussins non volants en imbibant les plumes de leur poitrine.

© Aurélien AUDEVARD



Faucon crécerellette

P LR

La plaine de La Crau accueille la plus grande population française de ce petit rapace migrateur qui peut vivre en colonie. Les couples s'installent dans des bergeries et des tas de pierres à même le sol. Tout comme le Faucon crécerelle, en chasse, il se reconnaît à son vol stationnaire dit en « Saint-Esprit ». Leur nom de genre vient du latin « falx », faux, faisant référence à leurs ailes longues, étroites et pointues.

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Alain SCHALL

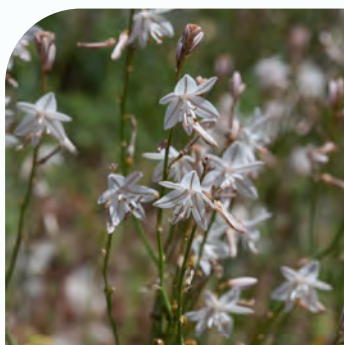


Criquet rhodanien

P LR

Emblème vivant des Coussouls, le Criquet rhodanien ou Criquet de Crau est le seul animal endémique connu de la steppe graminéenne. Aux ailes courtes, il se déplace très peu et il est donc particulièrement sensible à la dégradation et la destruction du coussoul par l'intensification de l'agriculture et les divers projets industriels.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

CORNILLON-CONFOUX



Coccyus geai © Aurélien AUDEVARD 

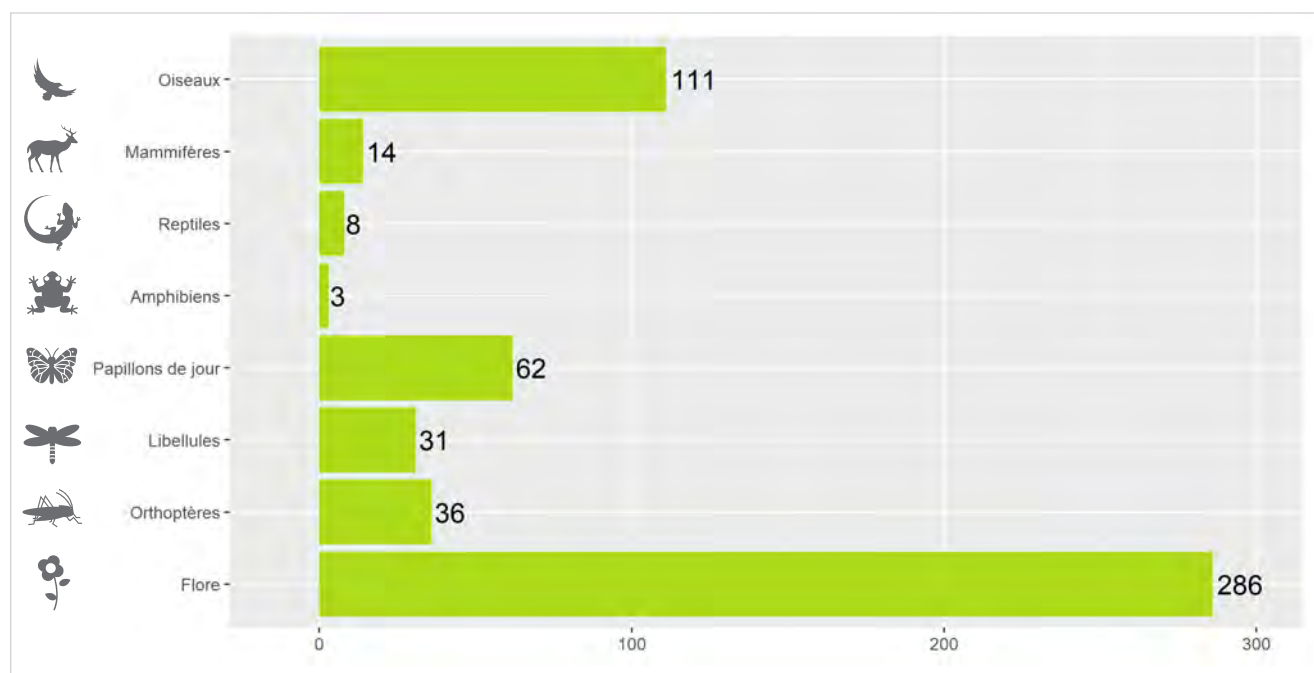


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

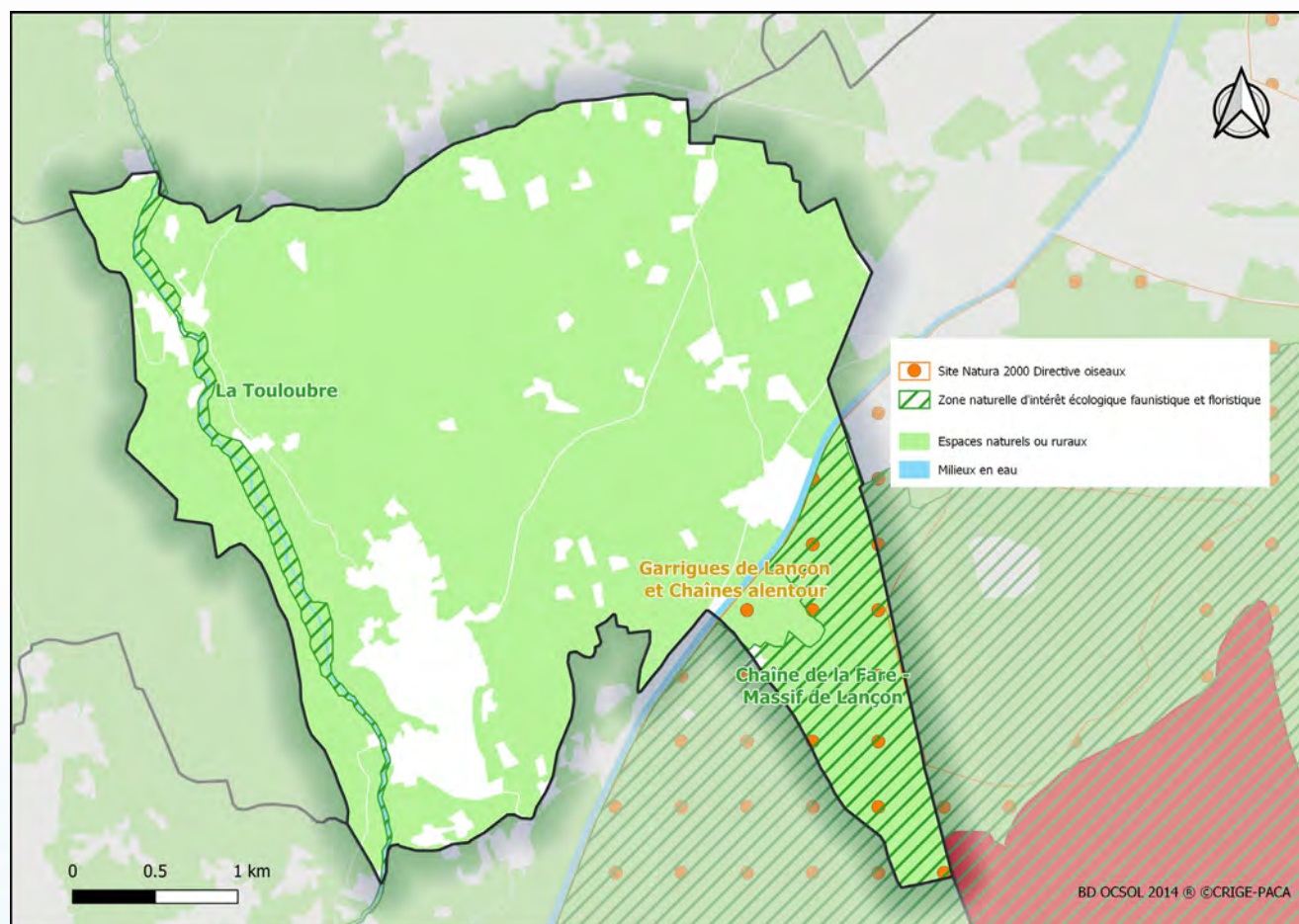
582 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cornillon-Confoux, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 111 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 19 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 509 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cornillon-Confoux (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 19 : Cartographie des espaces naturels de Cornillon-Confoux

D'une surface de 15 km², 89 % de la commune de Cornillon-Confoux sont des espaces naturels et ruraux. 13 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud-est, les paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

La Touloubre présente de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces. Le cours d'eau héberge localement des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Bertrand ÉLIOTOUT



Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© André SIMON



Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© François GRIMAL



Hélianthème à feuille de marum

P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

FOS-SUR-MER



Cordulie à corps fin © Angélique MASVIDAL 

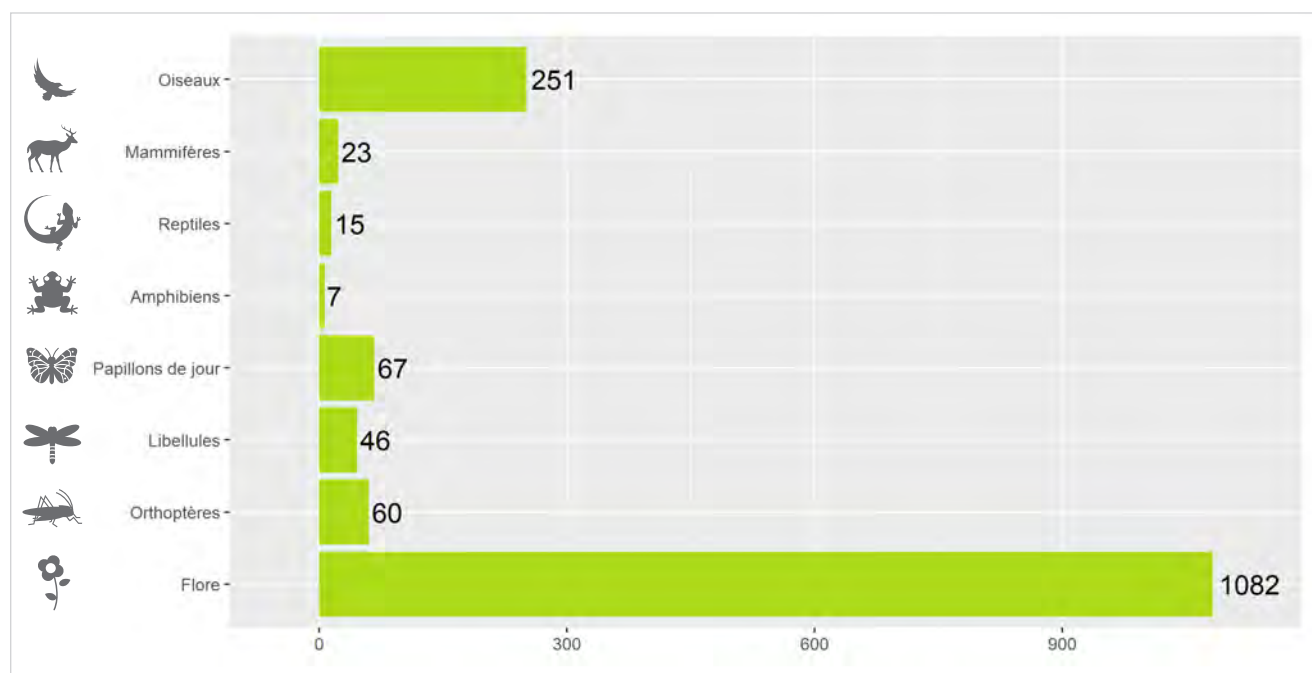


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

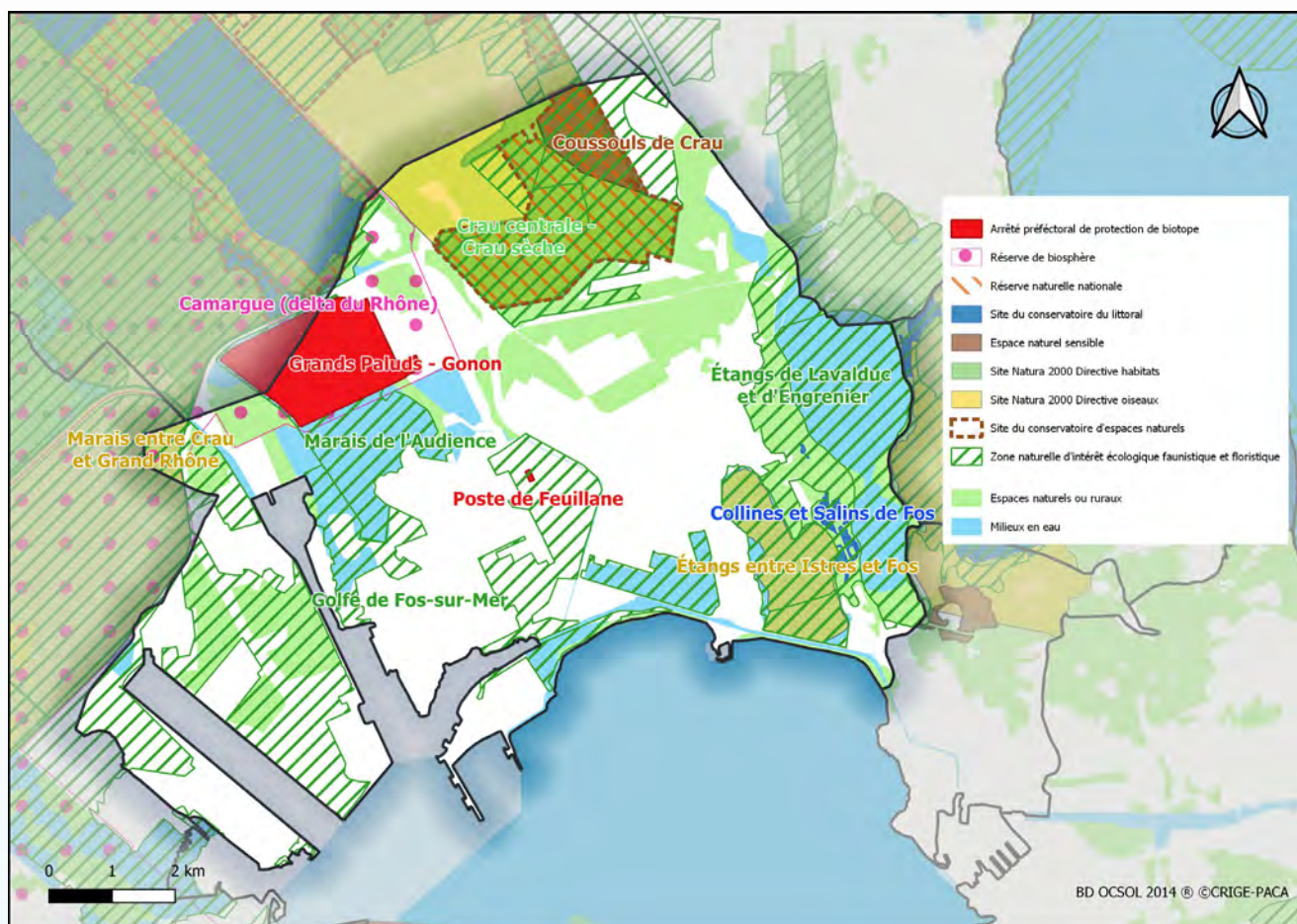
2 197 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Fos-sur-Mer, soit 38% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 235 espèces sont protégées au niveau national. 52 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 116 à l'échelle régionale.

La compilation de 72 675 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Fos-sur-Mer (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 25 : Cartographie des espaces naturels de Fos-sur-Mer

D'une surface de 89 km², 50 % de la commune de Fos-sur-Mer sont des espaces naturels et ruraux. 52 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

À la confluence de la plaine aride de la Crau, la dépression du Vigueirat et les remontées froides de la nappe de Crau et de la mer Méditerranée, la commune de Fos-sur-Mer jouit d'une exceptionnelle diversité d'habitats naturels. Indépendamment des vastes surfaces de plaine semi-aride, les plus forts enjeux sont fonction de la temporalité et de la salinité des eaux, depuis les mares temporaires camarguaises du Mas de Gonon jusqu'aux laurons du Tonkin. Des formations végétales tout à fait originales, rares dans la région, sont à noter. Ces zones humides accueillent une biodiversité exceptionnelle : oiseaux nicheurs, hivernants, migrateurs, reptiles, amphibiens, insectes. Les **anciens salins de Fos** constituent des habitats essentiels pour les oiseaux coloniaux des milieux littoraux.

Paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de la **Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, La Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Aurélien AUDEVARD



Sterne naine

P LR

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.

© Aurélien AUDEVARD



Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.

© François GRIMAL

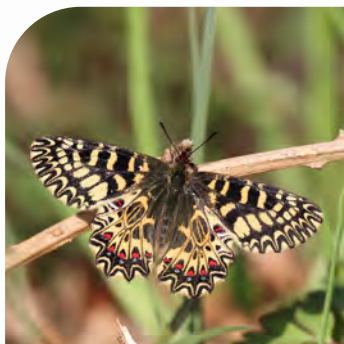


Pélobate cultripède

P LR

Le Pélobate cultripède vit sur des terrains meubles, parfois littoraux, au sein desquels il fréquente les dépressions humides, ensoleillées et restant en eau suffisamment longtemps pour le développement des têtards. La minéralisation du littoral constitue la principale cause de disparition de l'espèce. L'introduction de poissons et d'écrevisses allochtones est aussi un facteur de déclin important.

© Marion FOUCHARD

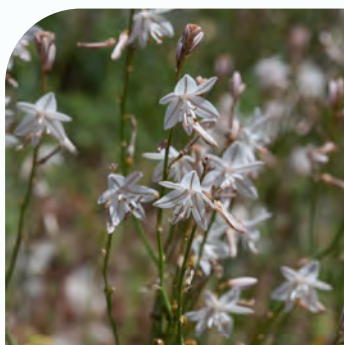


Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

GRANS



Chevêche d'Athéna © André SIMON

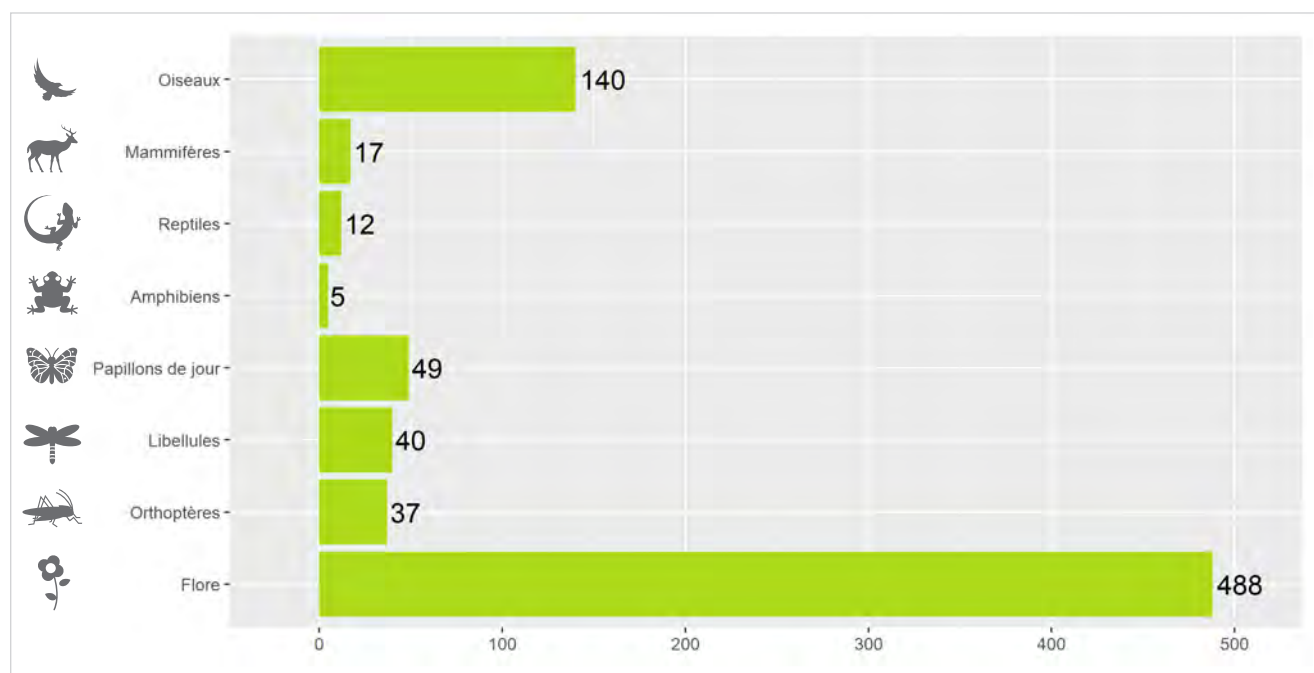


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

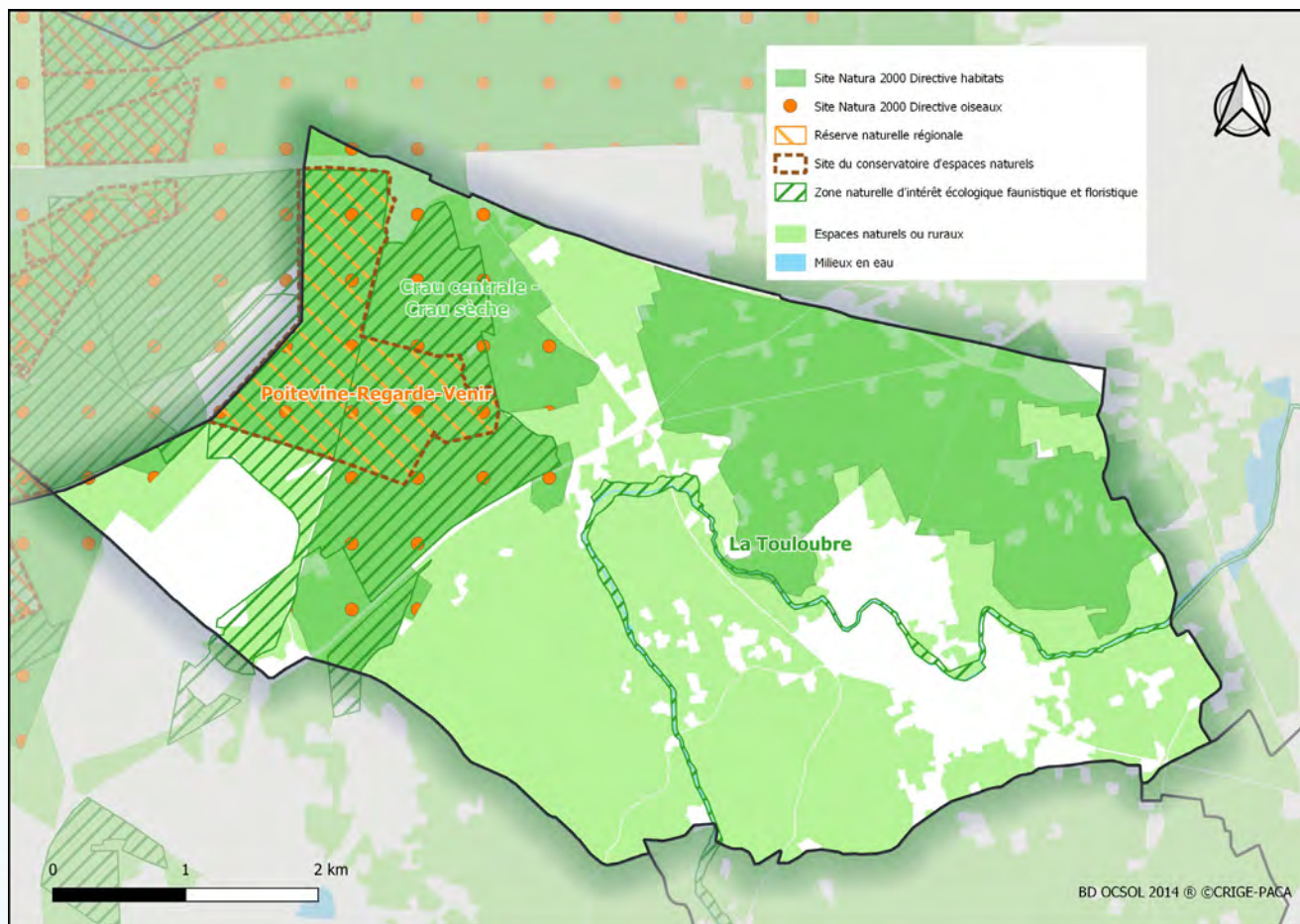
887 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Grans, soit 15% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 137 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 36 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 054 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Grans (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 30 : Cartographie des espaces naturels de Grans

D'une surface de 28 km², 81 % de la commune de Grans sont des espaces naturels et ruraux. 46 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

À l'ouest, paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de la **Durance**, est une zone subdésertique abritant une faune rappelant celle du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique, alternance de « désert de cailloux » et « tonsures » aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe une guilda d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles.

Les **espaces agricoles bocagers**, liées notamment à la production de foin de Crau, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Au sud, les paysages de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale¹.

La rivière de **la Touloubre** et sa végétation rivulaire offrent localement abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Œdicnème criard

P

Espèce de plaine, l'Œdicnème criard fréquente, outre les Coussouls de Crau, les pâturages, les friches, le bord de certains cours d'eau, les aérodromes, les vignobles au sol caillouteux, certains salins, etc. En saison de reproduction, les nuits sont particulièrement animées par les appels et cris stridents qui portent loin.



© Bertrand ÉLITOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondiallement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

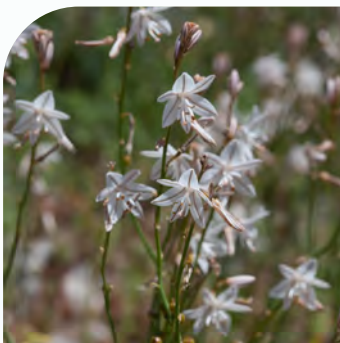


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J.-C. ARNOUX - CBNMED

Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.



Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



PORTRAIT DE LA
Biodiversité

MIRAMAS

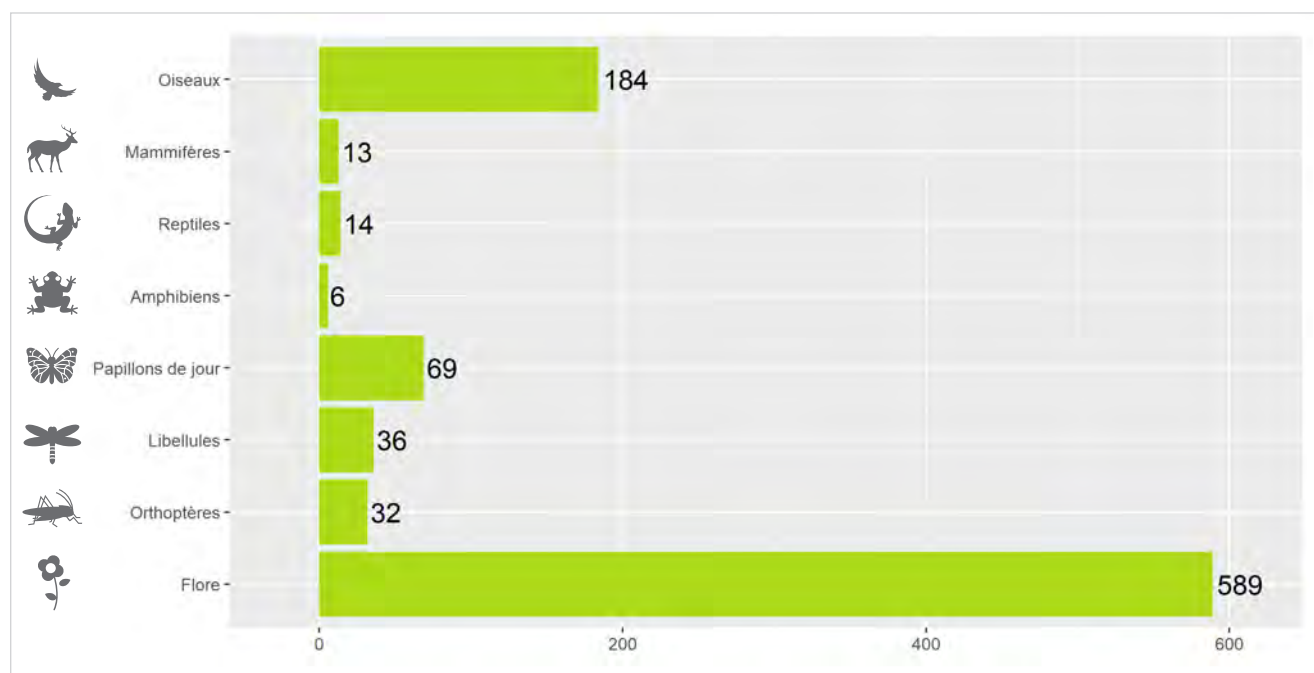
Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

Rollier d'Europe © André SIMON

LA CONNAISSANCE DE
LA FAUNE ET DE LA FLORE
SUR VOTRE COMMUNE

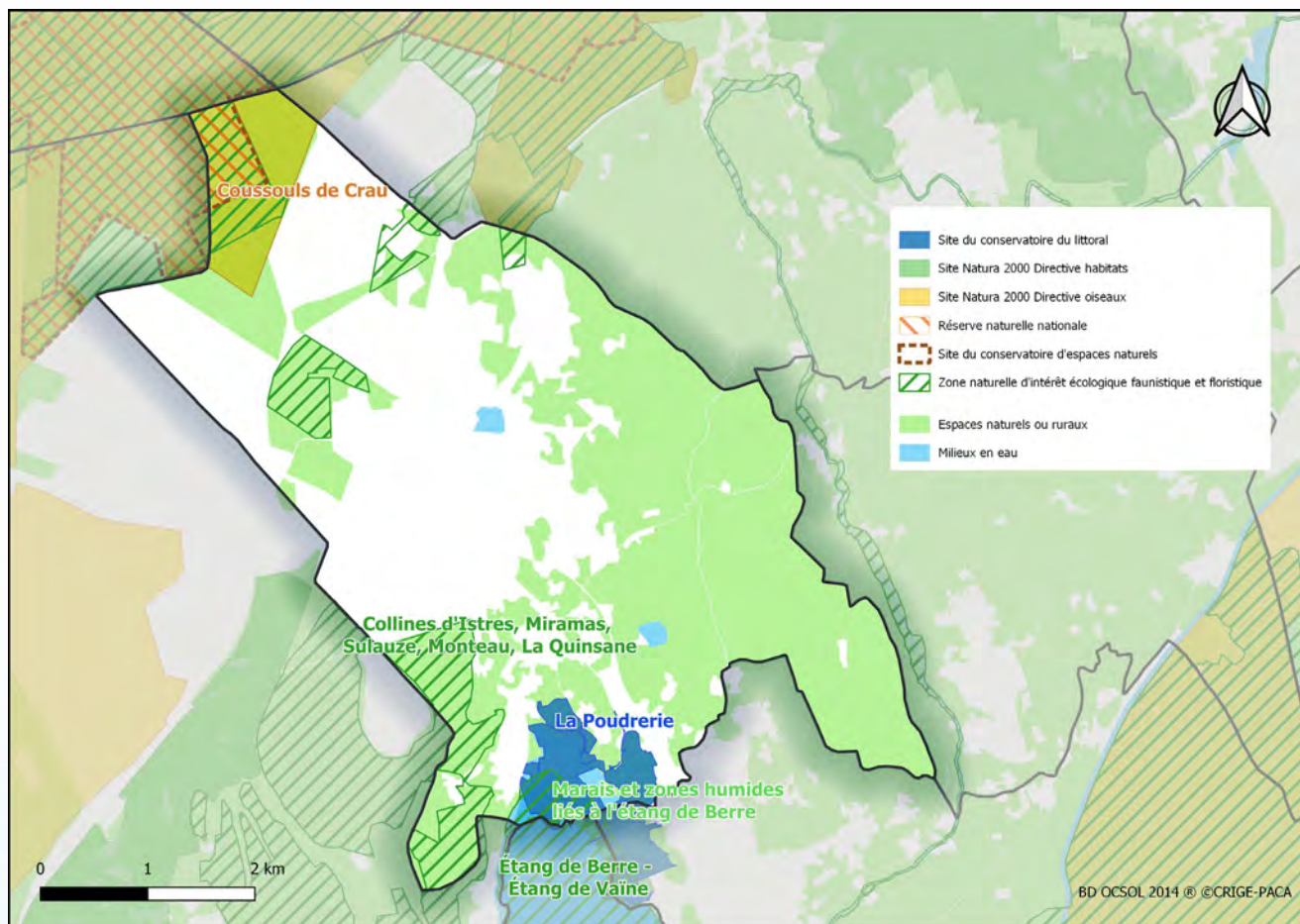
982 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Miramas, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 171 espèces sont protégées au niveau national. 33 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 57 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 255 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Miramas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Miramas

D'une surface de 26 km², 56 % de la commune de Miramas sont des espaces naturels et ruraux. 15 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'ancienne Poudrerie royale accueille un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique dont une forêt tempérée dominée par le chêne pédonculé, très rare dans le sud de la France.

À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, **la Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de **la Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, La Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement.

À l'est de la commune, les **espaces agricoles bocagers** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ». Les paysages de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès et de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale¹.

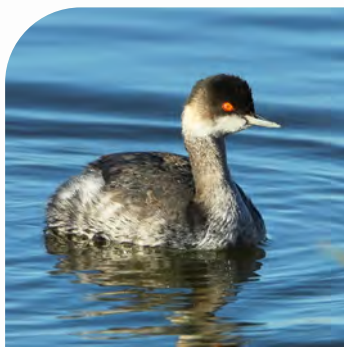
L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Aurélien AUDEYARD



Grèbe à cou noir

P LR

L'étang de Berre est le principal site d'hivernage de tout le Paléarctique occidental pour le Grèbe à cou noir. Il se reconnaît facilement à son œil rouge et sa calotte arrondie. Son bec menu et pointu lui sert une alimentation diverses composées d'insectes aquatiques, de larves de coléoptères et libellules ou encore de petits poissons.

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Laurent ROUSCHMEYER



Triton palmé

P

Plus petit triton européen (5 à 9,5 cm), le Triton palmé s'adapte à différents milieux aquatiques stagnants ou à courant lent : mares de bocage, canaux d'irrigation, fossés, etc. Rares, en Provence, les populations sont particulièrement vulnérables aux introductions d'écrevisses américaines et poissons carnassiers.

© Aurélien AUDEYARD

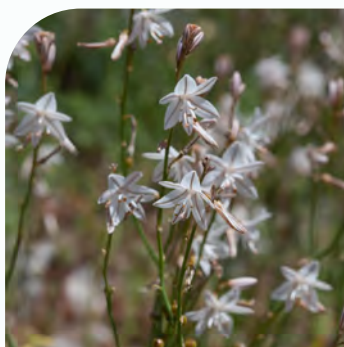


Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED



Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE



Castor d'Europe © Jean-Michel BOMPAR

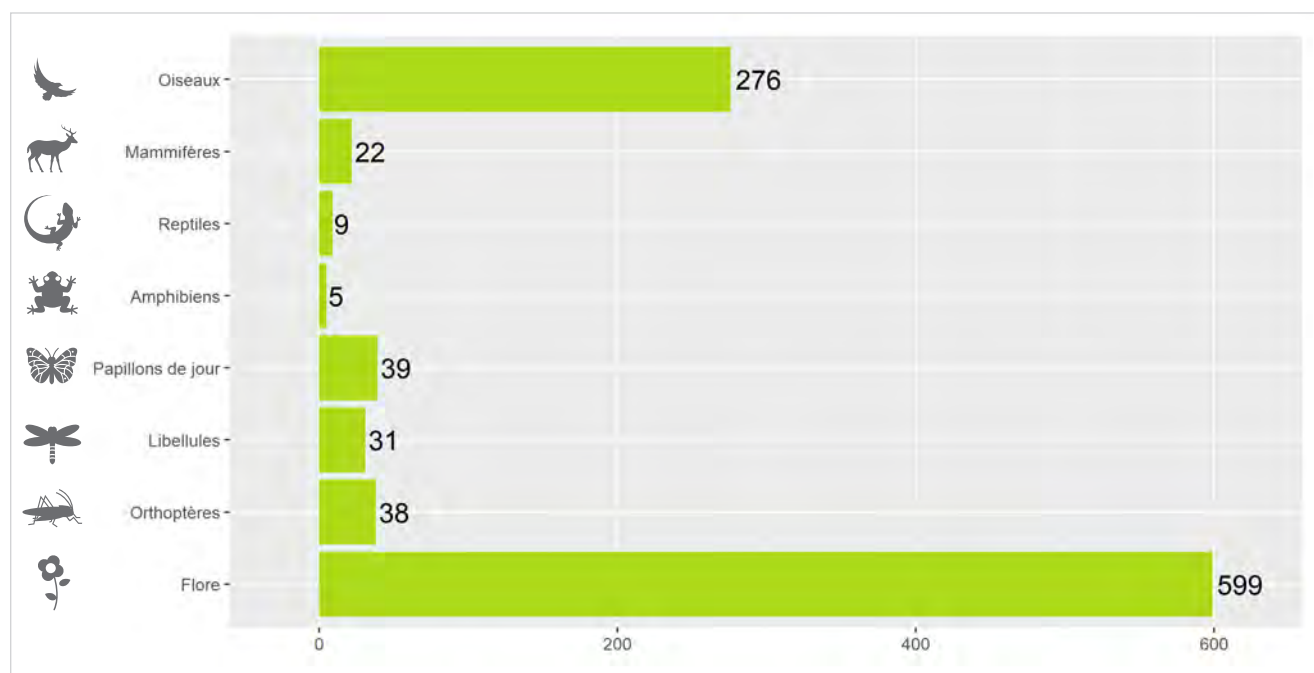


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

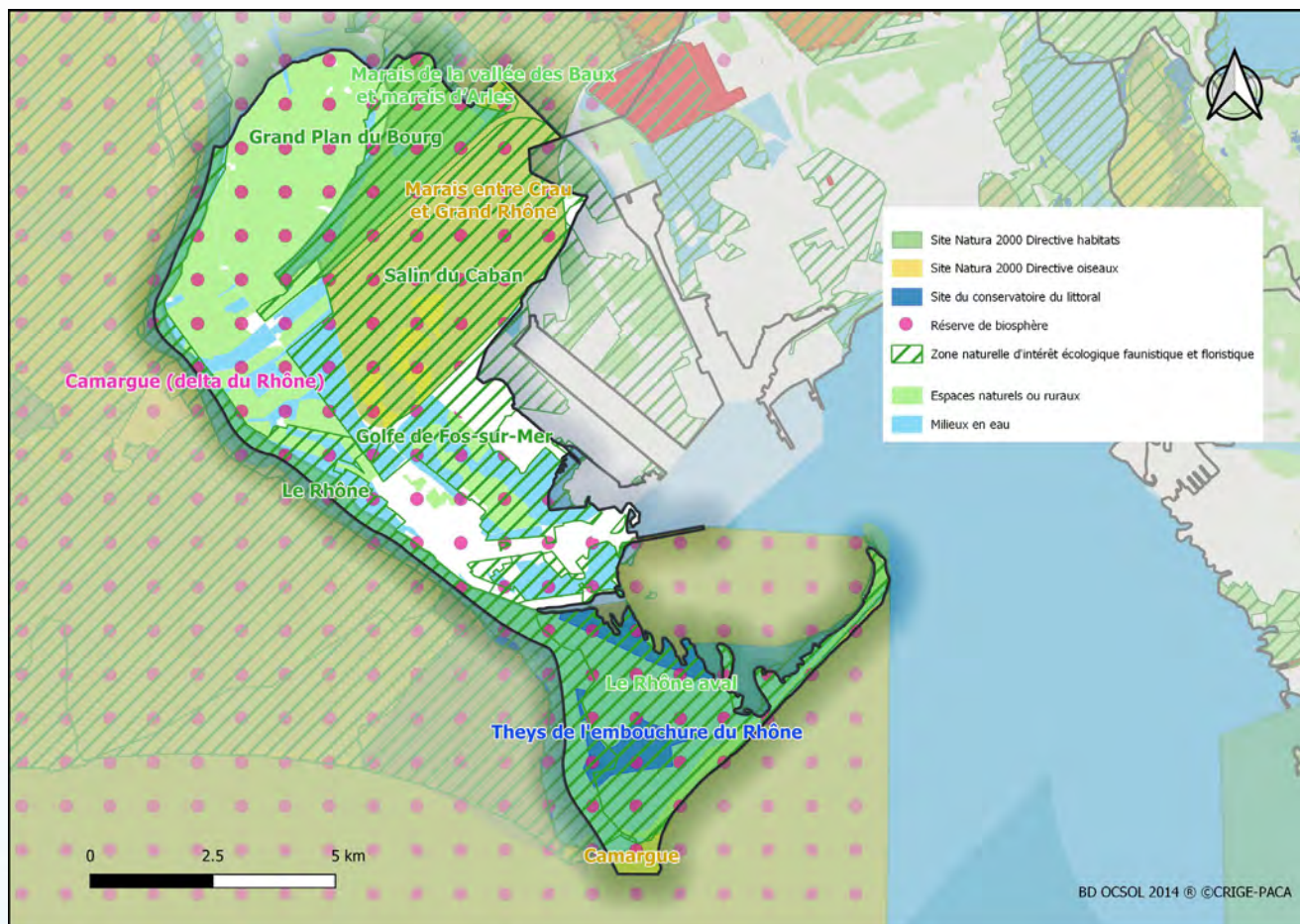
1 171 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, soit 20 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 226 espèces sont protégées au niveau national. 43 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 98 à l'échelle régionale.

La compilation de 42 936 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Port-Saint-Louis-du-Rhône (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Port-Saint-Louis-du-Rhône

D'une surface de 83 km², 88 % de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône sont des espaces naturels et ruraux. 70 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône occupe une position remarquable, entre **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, et delta du Rhône, à l'origine de la grande diversité de milieux naturels.

Terre de **Camargue**, l'influence des facteurs naturels (salinité, topographie, hydrologie, etc.) est à l'origine du développement d'une grande diversité d'habitats et de formations végétales, dont la plupart ont une forte valeur patrimoniale¹ : lagunes côtières, végétation basse de milieux salés, ou encore dunes mobiles. Entre autres, le Grand Plan du Bourg, les salins du Relais, les marais de l'Escale, la presqu'île du They de Roustan accueillent un très riche cortège en espèces d'intérêt patrimonial et protégées. Le Caban abrite également des plantes extrêmement rares et menacées. À l'embouchure du Grand-Rhône, Port-Saint-Louis-du-Rhône jouit d'une responsabilité importante vis-à-vis des poissons migrateurs. De véritables enjeux concernent les oiseaux, les mammifères semi-aquatiques et les chauves-souris.

La commune est aussi influencée par la **Crau**, steppe méditerranéenne unique, habitat originel d'une ancienne plaine alluviale née du delta de la **Durance**.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVAUD

Sterne naine

P **LR**

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.



© François GRIMAL

Pélobate cultripède

P **LR**

Le Pélobate cultripède vit sur des terrains meubles, parfois littoraux, au sein desquels il fréquente les dépressions humides, ensoleillées et restant en eau suffisamment longtemps pour le développement des têtards. La minéralisation du littoral constitue la principale cause de disparition de l'espèce. L'introduction de poissons et d'écrevisses allochtones est aussi un facteur de déclin important.



© Laurent ROUSCHMEYER

Gomphe à pattes jaunes

P

Le Gomphe à pattes jaunes se limite aux cours d'eau de quelques grands fleuves d'Europe occidentale comme le Rhône où il apprécie les portions de berges avec accumulation de substrat sablo-limoneux.



© Patrick HÖHNER

Leste à grands ptérostigmas

LR

Le Leste à grands ptérostigmas se reproduit dans les eaux temporaires ensoleillées, légèrement saumâtres, peu profondes, souvent riches en Scirpes maritimes ou Joncs de mer, deux plantes hygrophiles dans lesquelles la femelle préfère pondre ses œufs.



© J. UGO - CBNMED

Saladelle de Provence

Endémique du sud de la France, la Saladelle de Provence se retrouve dans les sansouïres et prés salés à joncs en bordure des étangs saumâtres littoraux.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

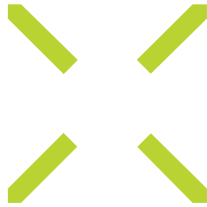
POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES



Portrait DE LA Biodiversité

MARTIGUES



Grèbe à cou noir © Aurélien AUDEVARD 

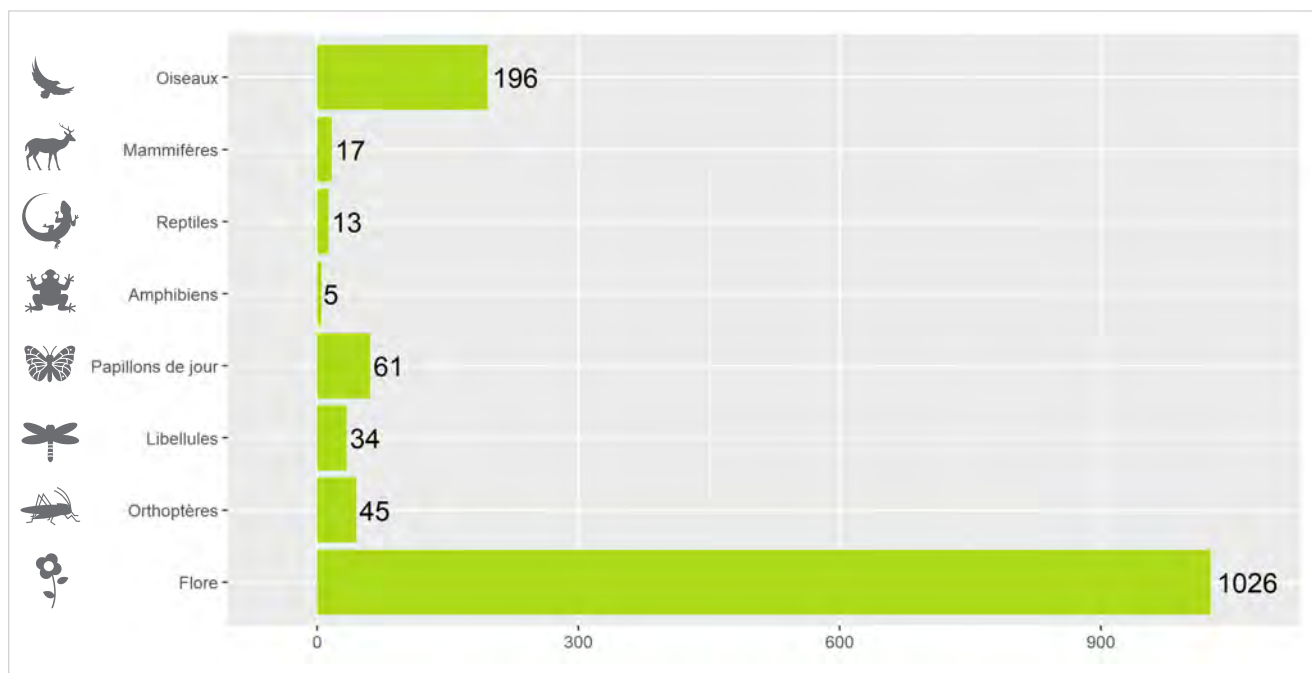


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

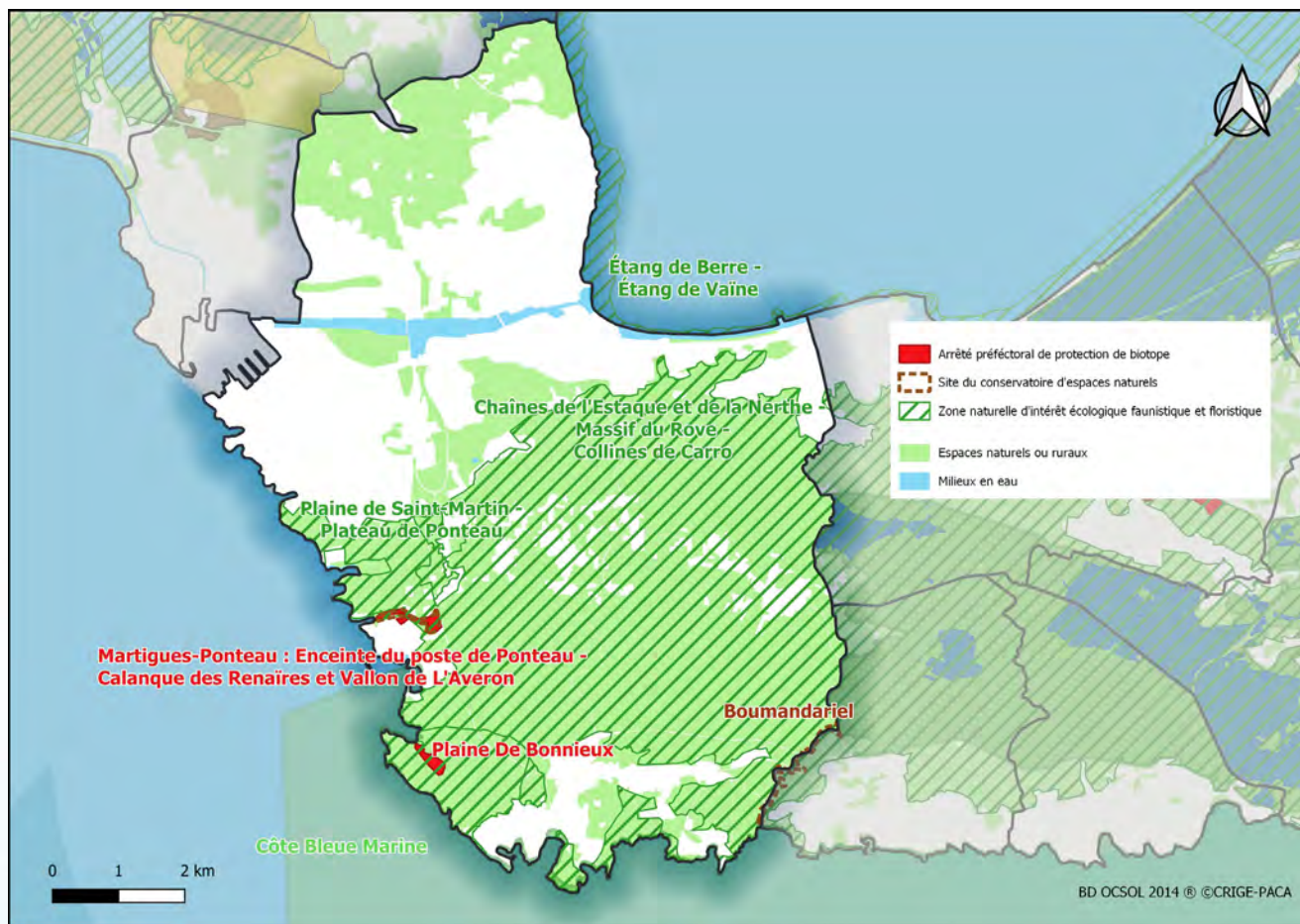
1 541 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Martigues, soit 27% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 193 espèces sont protégées au niveau national. 49 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 89 à l'échelle régionale.

La compilation de 25 270 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Martigues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Martigues

D'une surface de 74 km², 63 % de la commune de Martigues sont des espaces naturels et ruraux. 50 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune de Martigues a une situation écologique privilégiée, entre **étang de Berre** et **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

L'étang de Berre, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹, par exemple au niveau de Bonnieux. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Le **Grand Vallat**, petit cours d'eau côtier, servant de limite communale naturelle entre Martigues et Sausset-les-Pins, est situé dans une vallée très encaissée de la partie sud-occidentale de la chaîne de la Nerthe. À son embouchure, se forme une zone humide côtière d'une extrême rareté à l'échelle de ce massif longue d'environ un kilomètre et large d'une centaine de mètres : la roselière de **Boumandariel**. Elle profite à la Cistude d'Europe et favorise plusieurs espèces d'oiseaux paludicoles, notamment en halte migratoire (Pouillot siffleur, Phragmite des joncs, etc.).

En piémont, les **espaces agricoles** extensifs favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON

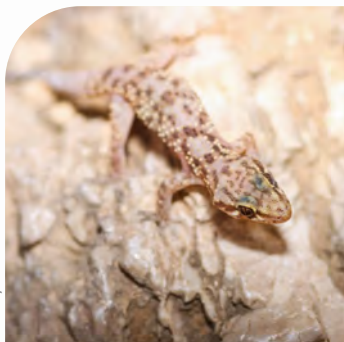


Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© François GRIMAL

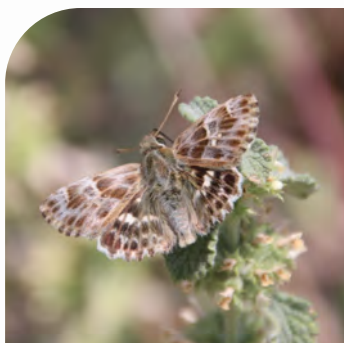


Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.

© Marion FOUCHARD



Hespérie de la Ballote

LR

L'Hespérie de la Ballote fréquente les pelouses chaudes, lieux secs, pierreux, friches, prairies, où se trouve sa plante hôte, le Marrube commun. Lors de passages de troupeaux de moutons, les fleurs de Marrube s'accrochent à la laine, les graines sont ainsi disséminées, ce qui favorise indirectement le papillon.

© Daniel PAVON



Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.

© J. UGO - CBNMED



Mérendère à feuilles filiformes

P LR

En France, la Mérendère à feuilles filiformes n'est connue que de Martigues, dans les secteurs de Bonnieu et de La Couronne. C'est l'une des espèces végétales les plus menacées de France métropolitaine. De multiples atteintes sont pourtant portées à son habitat depuis des décennies : urbanisation, industrialisation, cultures cynégétiques, moto-cross, quad, piétinement, déjections canines, progression d'espèces végétales exotiques, débroussaillage mécanique, etc.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

PORT-DE-BOUC



Blongios nain © Aurélien AUDEVRAUD 

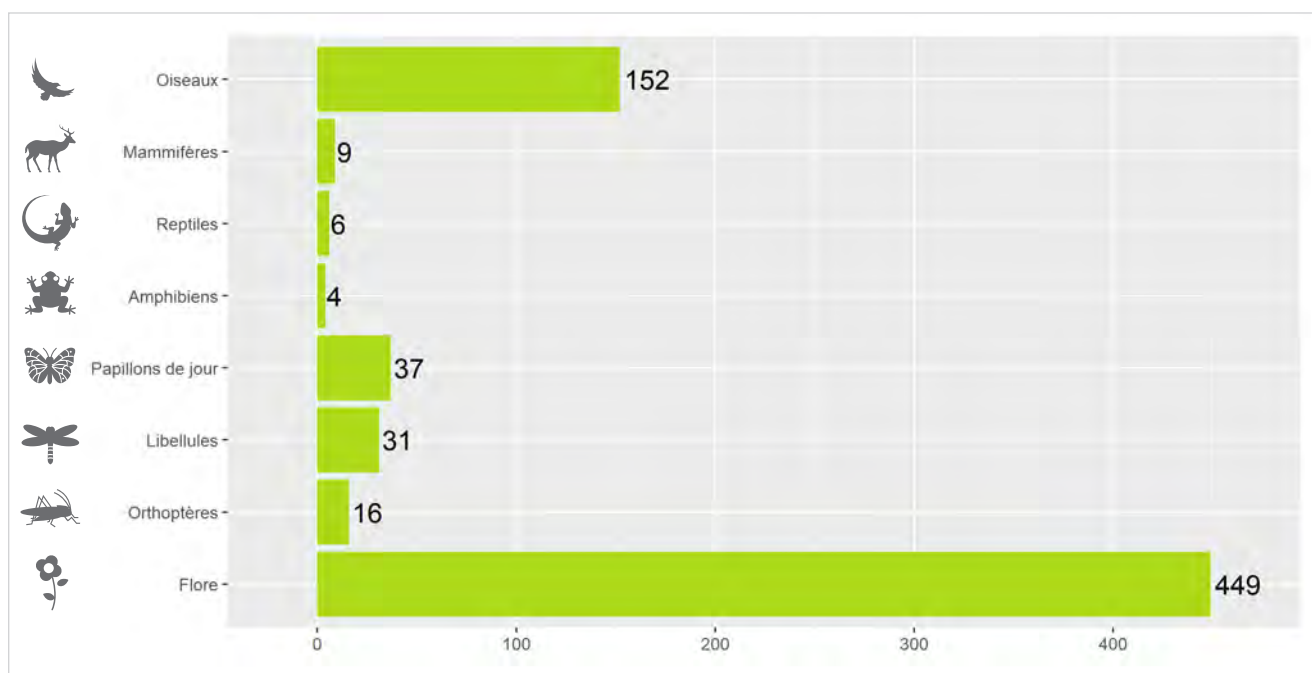


Localisation de la commune dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

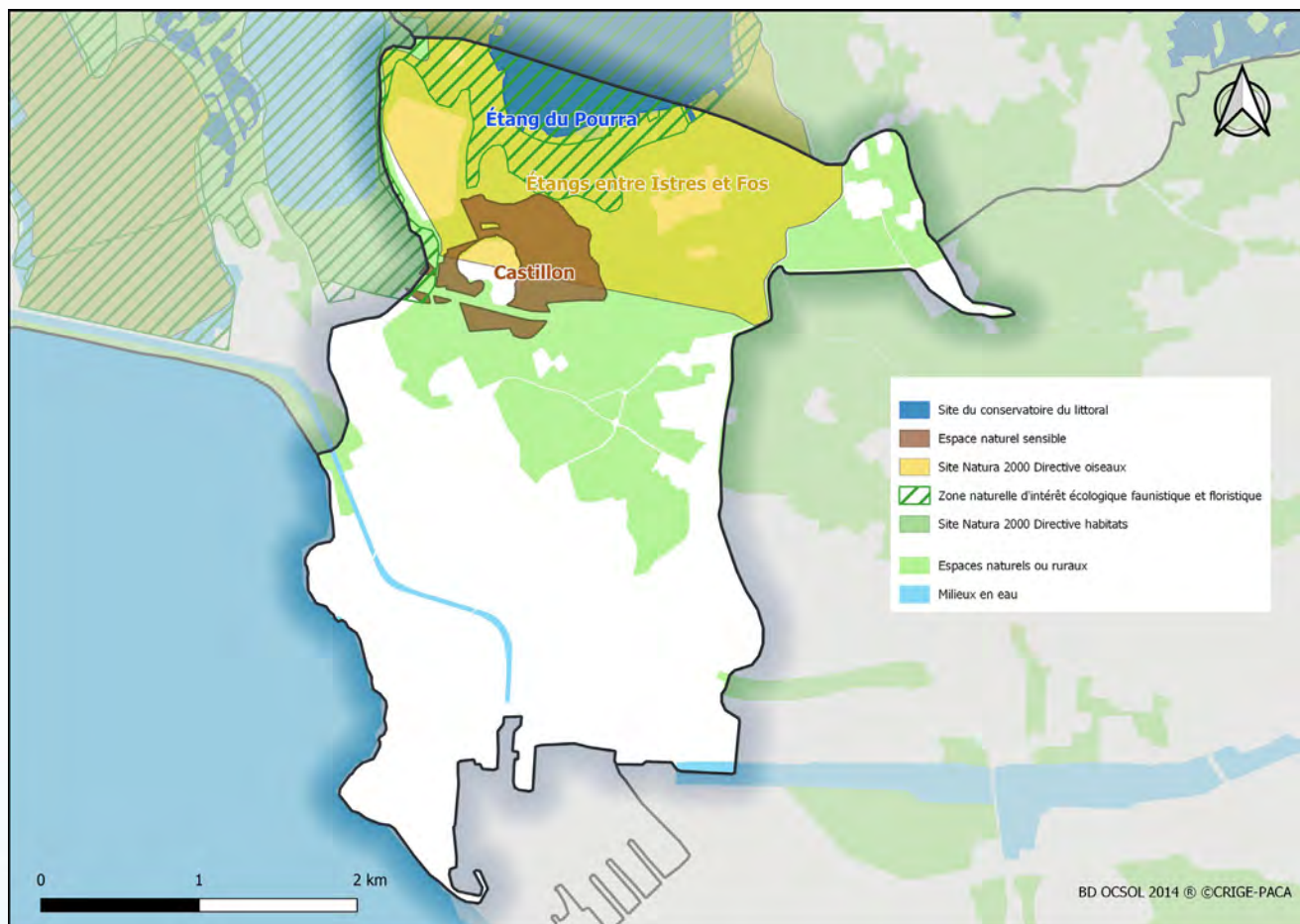
721 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Port-de-Bouc, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 131 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 41 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 871 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Port-de-Bouc (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Port-de-Bouc

D'une surface de 12 km², 47% de la commune de Port-de-Bouc sont des espaces naturels et ruraux. 30 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

À proximité des rivages méditerranéens, le bleu de la mer rejoint le vert des collines. La forêt domaniale de Castillon est principalement composée de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale¹.

Ceinturé de roseaux, l'**étang du Pourra** accueille des oiseaux nicheurs réguliers, voire exceptionnels, ainsi que plusieurs amphibiens et insectes patrimoniaux. Une importante population de Cistudes d'Europe a récemment été découverte.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Coucou geai

P **LR**

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).



© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J. UGO - CBNMED

Liseron rayé

P

Affectionnant les pelouses sèches et pierreuses, le Liseron rayé est protégé régionalement.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS



Rollier d'Europe © André SIMON

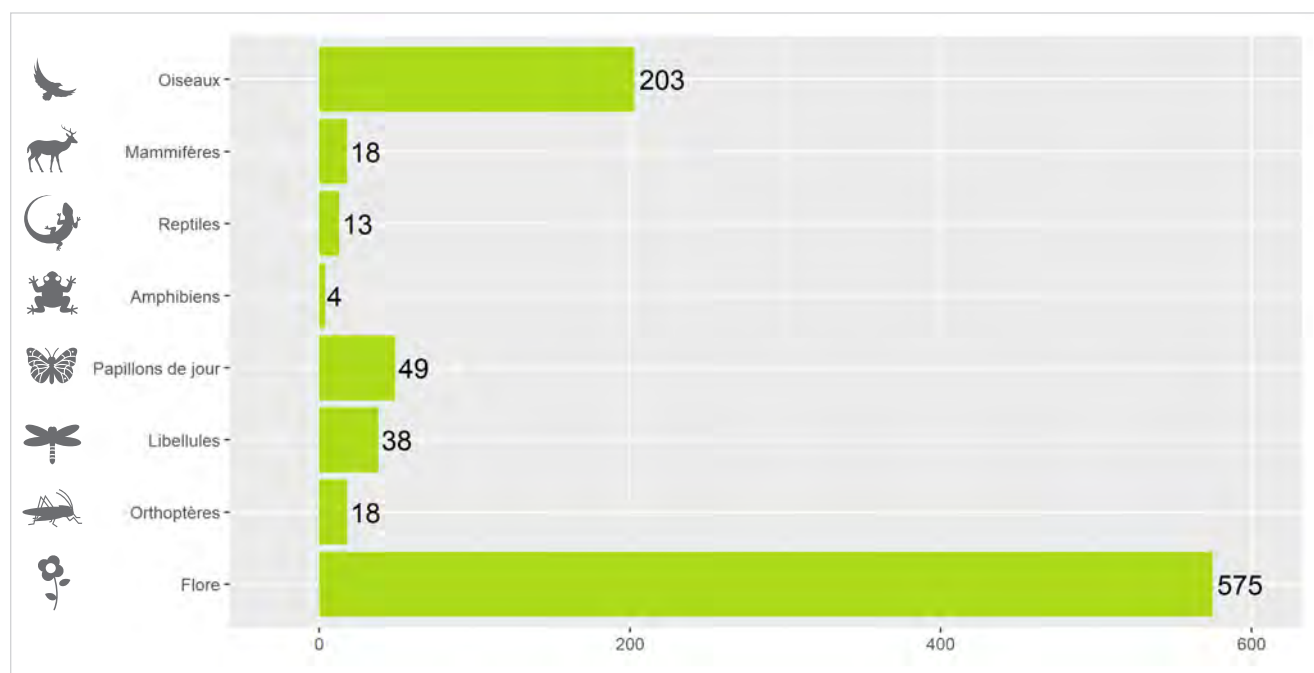


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

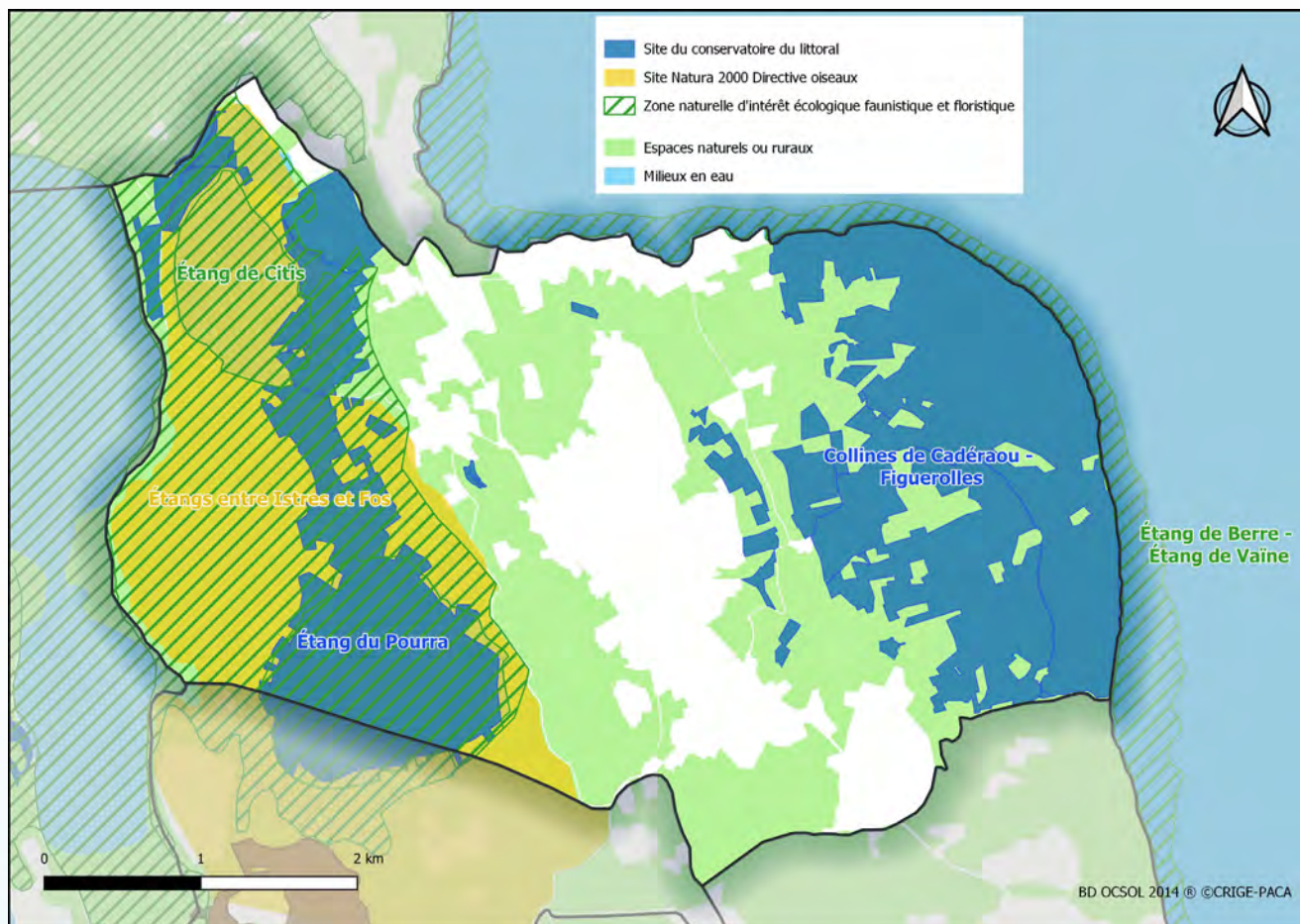
961 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 179 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 64 à l'échelle régionale.

La compilation de 16 793 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Mitre-les-Remparts (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Mitre-les-Remparts

D'une surface de 21 km², 81 % de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec les étangs intérieurs à l'ouest, et l'étang de Berre à l'est, les zones humides structurent le territoire. Une partie de la flore et des habitats naturels patrimoniaux¹ doit son existence au rythme annuel d'assec et de mise en eau des zones humides. Ceinturés de roseaux, les **étangs du Pourra et de Citis** accueillent des oiseaux nicheurs réguliers, voire exceptionnels. Une importante population de Cistudes d'Europe a récemment été découverte sur le Pourra, qui accueille aussi plusieurs amphibiens et insectes patrimoniaux.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les **collines de Cadéraou - Figuerolles** sont principalement composées de vastes peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble des espèces protégées, des espèces menacées et des espèces rares, ainsi que (parfois) des espèces ayant un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Aurélien AUDEVARD



Rousserolle turdoïde

P LR

La Rousserolle turdoïde se reproduit exclusivement dans les roselières essentiellement constituées de roseaux ou de massettes, zones typiquement associées aux marais et canaux d'eau douce subissant de fortes fluctuations des niveaux d'eau.

© Aurélien AUDEVARD



Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.

© Angélique MASVIDAL

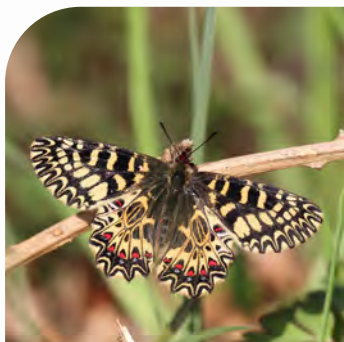


Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.

© Marion FOUCHARD



Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.

© J-V. CARREFOUR - CBNMED



Zostère maritime

P LR

Plante marine et lagunaire, la Zostère maritime structure des écosystèmes entiers en formant de vastes herbiers jouant un rôle important dans l'oxygénation et la filtration de l'eau et le maintien du sédiment. Ils constituent une zone de refuge, d'alimentation, de reproduction et de nurserie pour une partie de la faune.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

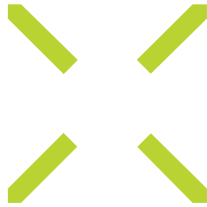
POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PARTIE- NAIRES

LE CONSERVATOIRE RÉGIONAL D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association loi 1901 qui œuvre depuis 45 ans en faveur de la protection et de la conservation de la nature dans les six départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est agréé par l'Etat et la Région en tant que conservatoire régional d'espaces naturels, reconnu pour ses actions de conservation, son expertise et son accompagnement de la politique publique. Le Conservatoire contribue à la préservation des espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de gestion, restauration, connaissance, expertises, sensibilisation, animations territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.



Le Conservatoire réalise des études, des inventaires et des suivis afin de mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation. Il met en place des méthodologies d'évaluation et de suivi. Son expertise lui permet de s'impliquer dans des programmes locaux, régionaux, nationaux et européens de conservation d'espèces et de milieux menacés.

Le Conservatoire accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence dans l'Atlas métropolitain de la biodiversité depuis 2018. Il a proposé le cadre et la méthodologie d'analyse du territoire avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen. Puis le Conservatoire a coordonné l'évaluation de la connaissance et des enjeux de patrimonialité. Il a apporté son expertise sur l'ensemble des groupes taxonomiques de la faune, a réalisé des prospections ciblées sur des secteurs et des groupes d'espèces dont la connaissance était lacunaire. L'ensemble des analyses scientifiques réalisées ont permis l'élaboration des portraits de la biodiversité des 92 communes du territoire métropolitain.

www.cen-paca.org / www.silene.eu



LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

La Ligue de Protection des Oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association de type Loi 1901 qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

La Ligue de Protection des Oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre du projet d'atlas métropolitain de biodiversité depuis 3 ans. Environ 2,5 millions d'observations de faune de la base de données participative Faune-PACA ont été mises à disposition. Cinq camps de prospection ayant mobilisé 81 naturalistes ont été organisés dans les territoires en lacune de connaissance. Un concours naturaliste a aussi été lancé auprès de la communauté naturaliste dans les localités les moins connues. La LPO PACA a mobilisé ses experts pour participer aux analyses d'état des lieux et d'enjeux de connaissance. Enfin, des portraits de la biodiversité ont été co-élaborés pour les 92 communes de la Métropole. Afin de sensibiliser et informer le grand public à la biodiversité locale, des journées de sciences participatives ont été organisées dans certaines communes.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.paca.lpo.fr / www.faune-paca.org

LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MÉDITERRANÉEN DE PORQUEROLLES

Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMed), créé en 1979, est agréé par le ministère en charge de l'écologie depuis 1990. Sa gestion administrative est assurée par le Parc national de Port-Cros (organisme public). Comme tous les conservatoires botaniques nationaux, ses missions relèvent de quatre axes principaux :

- l'inventaire et la connaissance de la flore et des habitats naturels ;
- la conservation de la flore rare ou menacée ;
- l'expertises auprès des administrations et des collectivités ;
- la diffusion des connaissances.

Conservatoire Botanique National
Méditerranéen



PORQUEROLLES

En charge de l'ensemble de la zone méditerranéenne continentale, le CBNMed développe ses missions sur un territoire couvrant 9 départements (Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Aude, Lozère, Pyrénées-Orientales). Il dispose d'une équipe composée d'une vingtaine de personnes répartie sur trois sites (Antibes, Hyères, Montpellier).

Conscient des liens forts qui unissent animaux et végétaux, le CBNMed collabore régulièrement avec des organismes spécialisés sur la faune et apporte volontiers son expertise et ses données d'observation pour offrir une vision plus globale de la biodiversité et alimenter des stratégies de conservation. La mise en perspective des aires de répartition régionales réciproques de certains rhopalocères et de leurs plantes hôtes illustre par exemple parfaitement la nécessité d'échanges entre organismes experts pour améliorer les connaissances et conserver le vivant.

www.cbnmed.fr / www.facebook.com/CBNMediterraneen

LES BASES DE DONNÉES

La connaissance de la biodiversité s'appuie sur un réseau collaboratif d'observateurs comprenant des bénévoles, des universités, des établissements publics de gestion et de protection de la nature ainsi que d'autres institutions comme l'ONF, etc. Ces données sont enregistrées dans différentes bases qui servent de portes d'entrées aux études naturalistes plus approfondies.

SILENE-PACA et Faune-PACA sont deux bases de données naturalistes régionales, véritables outils de mutualisation des connaissances de la faune et de la flore et dotées d'une garantie scientifique.

L'élaboration de l'Atlas métropolitain de la biodiversité d'Aix-Marseille-Provence s'appuie sur l'analyse d'un jeu de plus de 2 000 000 de données d'observations arrêtés en novembre 2018:

- SILENE PACA est une plateforme publique animée par le CEN PACA sous l'égide de la DREAL et la Région. Elle vise l'amélioration des connaissances naturalistes et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité.
- Faune-PACA est un site collaboratif géré par la LPO PACA assurant la collecte, l'organisation et la restitution synthétique des données d'observation de la faune dans la région.



DÉMARCHE PARTENARIALE

FINANCEURS



PILOTAGE



DGA Agriculture, Forêts, Paysages et Espaces
Naturels de la Métropole Aix-Marseille-Provence

CONTRIBUTEURS



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conservatoire Botanique National
Méditerranéen



ATLAS DE LA Biodiversité

—
Le vivant nous rassemble

CAHIER 3

**LES PORTRAITS COMMUNAUX
DE LA Biodiversité**

JANVIER 2021

